

Guide de prise en main et de dépannage

TABLE DES MATIÈRES

Informations importantes	3	Commandes de contrôle du volume sonore	28
Les bases de l'informatique	4	Bureau d'assistance	29
Sécurité et confort.....	4	L'informatique en toute sécurité.....	29
Consignes de sécurité.....	4	Maintenance	29
Précautions d'ordre sanitaire.....	4	Mises à jour.....	33
À la découverte de votre ordinateur.....	5	Sécurité.....	33
Clavier et souris	5	Assistance à distance de Windows.....	39
Télécommande (en option).....	7	Diagnostic et réparation	40
Les lecteurs de votre ordinateur.....	9	Les cinq cas de dépannage les plus fréquents	40
Ports et connecteurs	10	Dépannage divers	47
Mise sous/hors tension de votre ordinateur	12	Restauration et récupération	55
Optimisation de votre ordinateur.....	14	Packard Bell Smart Restore.....	55
À la découverte de l'Internet	16	Programme de restauration Packard Bell.....	56
Connectez-vous !	16	Garantie contractuelle Packard Bell	60
Connexions réseau.....	17	Normes	65
Surfez sur le Web !.....	18	Environnement	68
Utilisation de Windows et de vos logiciels	21	Accord de licence	69
Centre d'accueil Windows.....	21	Index	70
Configurer mon PC.....	21		
Packard Bell Recovery Backup Creator	21		
Packard Bell Updator.....	24		
La documentation de votre ordinateur	24		
Vos logiciels	25		
Lecture de fichiers multimédia.....	26		

Copyright

Guide de prise en main et de dépannage Packard Bell. Copyright © 2008 Packard Bell B.V. Tous droits réservés. Aucune partie du présent manuel ne peut être transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, qu'il soit électronique, chimique, manuel ou autre, y compris, sans que cette liste soit exhaustive, les systèmes de photocopie, d'enregistrement, de stockage ou d'extraction de données, et ce quel qu'en soit le motif, sans l'accord préalable écrit de Packard Bell B.V.

Déni de responsabilité

Packard Bell B.V. n'offre aucune garantie explicite ou implicite, notamment, sans que cette liste soit exhaustive, des garanties implicites sur la valeur marchande ou l'adéquation de ce produit et de sa documentation pour un usage spécifique. Les composants logiciels et matériels sont régulièrement actualisés. Par conséquent, certaines des instructions, des spécifications et des illustrations fournies dans cette documentation peuvent légèrement différer de votre situation. Tous les éléments décrits dans ce guide ne sont fournis qu'à titre d'illustration et peuvent ne pas vous concerner. Aucun droit statutaire ou autre ne peut être obtenu des descriptions figurant dans ce manuel. Packard Bell B.V. se réserve le droit de modifier ou d'améliorer ce produit ou sa documentation quand bon lui semble, sans en aviser quiconque. Packard Bell B.V. ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages indirects ou accidentels résultant de l'utilisation de ce produit, y compris, sans que cette liste soit exhaustive, le manque à gagner ou tout autre dommage commercial.

Marques

Microsoft et Windows Vista sont des marques déposées de Microsoft Corporation. FireWire est une marque commerciale d'Apple Computer, Inc. PS/2 est une marque commerciale d'International Business Machines Corporation. Google est une marque déposée de Google, Inc. Packard Bell est une marque déposée de Packard Bell B.V. Tous les autres noms de société ou de produit cités sont les marques commerciales, les marques déposées ou les marques de service de leurs détenteurs respectifs.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Merci d'avoir acheté un ordinateur Packard Bell !

Ce guide a été conçu pour vous présenter les caractéristiques de votre ordinateur et vous assister dans votre découverte de l'informatique. Il vous explique également comment assurer la maintenance de votre système et le dépanner en cas de problème.

Pour tirer pleinement profit de votre ordinateur, Packard Bell vous recommande d'exécuter les procédures décrites ci-dessous avant de l'utiliser.

Configurer mon PC

Pour vous faciliter les choses, Packard Bell a réuni toutes les étapes de configuration importantes au sein d'une seule et même application ! L'application *Configurer mon PC* s'initialise automatiquement la première fois que vous allumez votre ordinateur. Elle vous propose une procédure simple mais détaillée vous permettant de configurer votre accès Internet, votre logiciel antivirus, votre carte d'identité, etc. (rendez-vous page 21 pour plus de détails).

Packard Bell Recovery DVD Creator

Utilisez *Recovery Backup Creator* (ou *Recovery DVD Creator*) pour copier les données de restauration de votre ordinateur sur DVD. Aucune copie distincte des disques de Windows et des utilitaires Microsoft n'est fournie. Tous les programmes sont inclus dans les données de restauration, dans une partition spécifique de votre disque dur. Packard Bell vous recommande de créer des DVD de restauration avant d'utiliser votre nouvel ordinateur pour la première fois (rendez-vous page 21 pour plus de détails).

Packard Bell Updator

Pour être sûr de disposer des pilotes et logiciels les plus récents, veuillez utiliser le programme *Packard Bell Updator* une fois votre connexion Internet configurée (rendez-vous page 24 pour plus de détails).

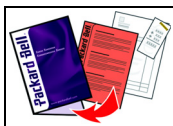
InfoCentre de Packard Bell

Pour plus amples informations sur votre ordinateur, n'oubliez pas de vous rendre dans l'*InfoCentre de Packard Bell*, qui n'est autre que le guide de l'utilisateur électronique installé sur votre ordinateur. Vous devez actualiser le guide en ligne au moins une fois (rendez-vous page 24 pour plus de détails).

Site Web de Packard Bell

N'oubliez pas de visiter le site **www.packardbell.fr** fréquemment ! Vérifiez la section **Support** : elle contient un programme de dépannage en ligne, des informations et une aide actualisées, ainsi que des pilotes et téléchargements mis à jour.

Support Packard Bell



N'oubliez pas de noter le numéro de série, la date et le lieu d'achat, ainsi que le modèle de votre ordinateur sur la couverture de ce guide. Conservez également votre preuve d'achat. Si vous nous appelez, veuillez prendre note du message d'erreur qui est la cause du problème et vous installer devant votre ordinateur, ce dernier devant être si possible allumé. Ces éléments nous permettront de vous offrir un service plus rapide et de meilleure qualité.

LES BASES DE L'INFORMATIQUE

SÉCURITÉ ET CONFORT

Consignes de sécurité

Veillez vous conformer aux instructions suivantes pour utiliser votre ordinateur confortablement et éviter tout problème de santé.

Environnement de l'ordinateur

Assurez-vous que l'ordinateur :

- ✓ n'est pas exposé aux rayons du soleil et est éloigné de toute source de chaleur ;
- ✓ est éloigné de tout champ magnétique ou de tout appareil générant de l'électricité statique ;
- ✓ est séparé de tout téléphone portable d'une distance d'au moins 30 cm ;
- ✓ n'est pas installé dans un environnement poussiéreux ou humide ;
- ✓ n'est pas posé sur un tapis ou toute autre surface susceptible de générer de l'électricité statique.

Câbles

Assurez-vous :

- ✓ qu'aucune pression ne s'exerce sur les câbles et que personne ne risque de marcher ou de trébucher dessus ;
- ✓ que d'autres périphériques n'écrasent pas les câbles ;
- ✓ d'avoir branché les cordons d'alimentation dans une prise de terre ;
- ✓ que la prise de courant est facilement accessible et aussi proche que possible de l'ordinateur (ne la surchargez pas y branchant un trop grand nombre d'adaptateurs).

Nettoyage de l'ordinateur

- ✓ Débranchez systématiquement votre ordinateur de la prise de courant avant de le nettoyer.
- ✓ N'utilisez aucun produit d'entretien, qu'il soit liquide ou en aérosol, mais un chiffon humide.
- ✓ Ne vaporisez jamais de produit d'entretien directement sur l'écran de votre système.
- ✓ Si de la poussière s'est déposée dans votre ordinateur, ne la retirez pas au moyen d'un aspirateur.
- ✓ Si vous renversez un liquide sur votre ordinateur ou l'un des périphériques qui y est raccordé, éteignez-le immédiatement, débranchez le cordon d'alimentation et assurez-vous qu'il est entièrement sec avant de le rallumer. Si nécessaire, attendez jusqu'au lendemain.

Précautions d'ordre sanitaire

- ✓ Si vous travaillez ou que vous jouez plusieurs heures d'affilée, ménagez-vous des pauses régulières. De temps en temps, détournez votre regard de l'écran de votre ordinateur. Ne vous servez pas de votre ordinateur si vous êtes fatigué.



Pour utiliser votre ordinateur confortablement, gardez en mémoire ce qui suit :

- ✓ Dos droit et détendu en position assise
- ✓ Chaise réglable
- ✓ Pieds à plat sur le sol ou sur un repose-pied
- ✓ Bureau à une hauteur de 60-70 cm du sol
- ✓ Espace libre autour de l'ordinateur et des périphériques pour assurer leur ventilation
- ✓ Haut de l'écran au niveau du regard
- ✓ Distance de 45-70 cm entre vos yeux et l'écran
- ✓ Accès aisé aux lecteurs et commandes

- ✓ Assurez-vous également que les orifices et les grilles d'aération de votre ordinateur ne sont jamais obstrués ou couverts. Ne posez pas votre ordinateur sur une surface souple susceptible de bloquer les orifices d'aération (notamment un tapis, une chaise ou un lit).
- ✓ Certains troubles (mains, poignets, bras, cou, épaules, jambes et dos) sont provoqués ou aggravés par des actions répétitives. Pour y remédier, ne pliez pas vos poignets et laissez vos mains flotter au-dessus du clavier lorsque vous effectuez de la saisie. Si vous ressentez des douleurs physiques, des picotements, des engourdissements ou toute autre gêne, veuillez consulter votre médecin.
- ✓ Nous conseillons aux parents de surveiller l'usage que leur enfant fait des jeux. Si vous ou votre enfant souffrez de vertiges, de troubles de la vue, de contractions involontaires des paupières ou de certains muscles, de pertes de conscience ou d'orientation, de mouvements involontaires ou de convulsions, arrêtez-vous IMMÉDIATEMENT d'utiliser votre ordinateur et consultez votre médecin. Ces problèmes peuvent survenir même si la personne n'a aucun antécédent épileptique.

À LA DÉCOUVERTE DE VOTRE ORDINATEUR

Clavier et souris

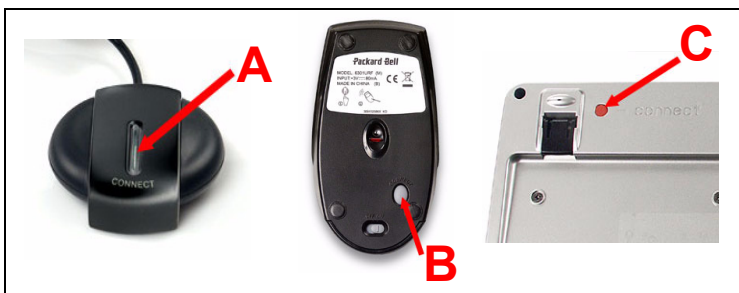
Périphériques sans fil

Normalement, la souris et le clavier sans fil se connectent automatiquement au démarrage de votre ordinateur. Cependant, si la souris et le clavier sans fil ne fonctionnent pas après avoir été installés, vous devez essayer d'établir manuellement la communication avec le récepteur.



Remarque : Le clavier/la souris et le récepteur représentés ci-dessous peuvent différer du clavier/de la souris fournis avec votre ordinateur. Rendez-vous dans l'InfoCentre pour obtenir les spécifications de votre clavier/souris s'ils diffèrent de ceux représentés ci-dessous.

1. Vérifiez tout d'abord que les piles du clavier et de la souris sont correctement insérées.
2. Identifiez la souris :
 - Appuyez sur le *bouton Connect* du récepteur (A).
 - Retournez la souris.
 - Utilisez un objet fin (telle la mine d'un stylo) pour appuyer sur le *bouton Connect* de la souris (B).



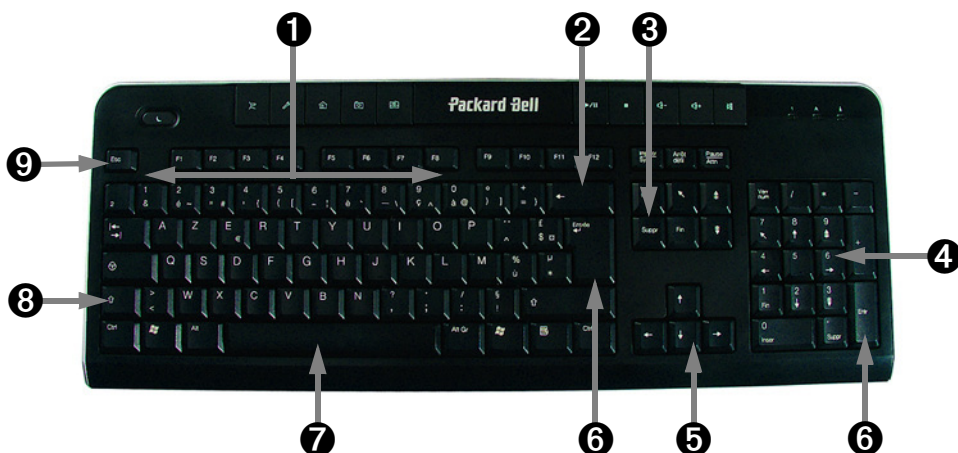
3. Patientez 20 secondes.

4. Identifiez le clavier :

- Appuyez sur le *bouton Connect* du récepteur (A).
- Retournez le clavier.
- Utilisez un objet fin (telle la mine d'un stylo) pour appuyer sur le *bouton Connect* du clavier (C).

Clavier

Le clavier vous permet de saisir du texte ou de transmettre des commandes au système. La fonction de ses touches dépend du programme que vous utilisez. Le clavier représenté dans ce guide n'est qu'un exemple. La disposition de votre peut légèrement différer. Pour une description complète de votre clavier, veuillez vous rendre dans l'*InfoCentre*.



1. **Chiffres** : Ces touches vous permettent de saisir des chiffres et des caractères spéciaux. Appuyez simultanément sur la touche de votre choix et la touche **[Maj]** pour saisir le caractère imprimé en haut de la touche et sur les touches **[Ctrl]** + **[Alt]** pour saisir le caractère imprimé côté droit de la touche.
2. **Retour arrière** : Utilisez cette touche pour revenir d'un espace en arrière et supprimer la dernière entrée.
3. **Suppr** : Cette touche supprime les caractères situés sur la droite du curseur ou tout élément sélectionné.
4. **Pavé numérique** : Il constitue un jeu supplémentaire de touches directionnelles. Appuyez sur la touche **[Verr Num]** pour saisir des chiffres.
5. **Touches fléchées** : Elles vous permettent de déplacer le curseur vers le haut, le bas, la gauche et la droite.
6. **Entrée** : Appuyez sur cette touche pour entrer une commande, insérer un saut de ligne ou valider une option sélectionnée.
7. **Espace** : Utilisez cette touche pour insérer des espaces.
8. **Majuscule** : Utilisez cette touche simultanément avec une lettre pour qu'elle s'affiche en majuscule.

9. **Echap** : Cette touche vous permet d'annuler les tâches les plus courantes.

Touches multimédia (sur certains claviers)



1. Activation du mode Veille (sommeil)
2. Accès aux services en ligne de Packard Bell : Boutique, Support, Page d'accueil
3. Affichage des favoris.
4. Lancement de l'Internet
5. Commandes multimédia : lecture/pause, arrêt
6. Commandes de contrôle du volume : volume -/+ , sourdine

Souris

La souris commande la flèche affichée sur l'écran de votre ordinateur. Cette flèche est appelée pointeur ou curseur. Lorsque vous bougez la souris sur une surface plane et dure, le pointeur se déplace en conséquence. Cliquez sur l'un des boutons de la souris pour sélectionner ou activer la commande sur laquelle se trouve le curseur.

Utilisez la molette ou le bouton de défilement pour naviguer au sein des applications compatibles

Cliquez avec le bouton gauche de la souris pour sélectionner l'option sur laquelle se trouve le pointeur. Cliquez deux fois pour démarrer le programme sur l'icône duquel le pointeur est positionné ou sélectionner un paragraphe entier lorsque vous effectuez de la saisie

Cliquez avec le bouton droit de la souris pour afficher un menu contextuel



Améliorez les mouvements et la visibilité du pointeur !
Cliquez sur '**Démarrer**' > **Panneau de configuration** > **Souris** > **Options du pointeur**.

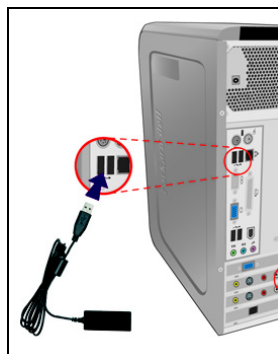
Télécommande (en option)

Profitez pleinement de vos divertissements numériques préférés au sein d'un même programme avec le système de menus et la télécommande faciles d'emploi de Media Center (cf. page 26) !

Installation de la télécommande et du récepteur optionnel

Avant de démarrer *Windows Media Center* (cf. page 26), préparez la télécommande.

1. Si votre ordinateur n'est pas équipé d'un récepteur infrarouge interne, un récepteur USB est nécessaire. Si un récepteur USB vous a été fourni, branchez-le sur un port USB de votre ordinateur.
2. Insérez les piles dans la télécommande. Vérifiez que les piles sont correctement orientées.



Fonctions de la télécommande

1. Marche/arrêt ou mode Quick Resume (sous réserve que votre ordinateur soit équipé de la technologie Intel® Viiv™)
 2. Pause
 3. Enregistrement
 4. Arrêter
 5. Retour rapide
 6. Avance rapide
 7. Sauter - (chapitre précédent/piste précédente)
 8. Sauter + (chapitre suivant/piste suivante)
 9. Retour
 10. Infos
 11. Touches directionnelles (haut, bas, gauche, droite)
 12. Démarrer (touche Windows)
 13. Volume +/-
 14. Programme +/-
 15. Couper le son
 16. Enregistrer TV
 17. Menu DVD
 18. Guide
 19. TV en direct
 20. Touches numériques
 21. Effacer
 22. Entrée
 23. Télétexte (lancement du Télétexte en mode TV)
 24. Sélection télétexte (rouge, vert, jaune, bleu)
 25. Lire
- * En option



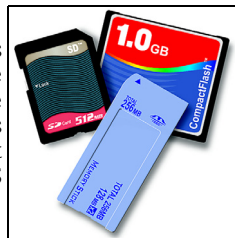
Remarque : Si votre ordinateur est équipé de la technologie Intel® Viiv™, vous pouvez utiliser le mode **Intel® Quick Resume**. En d'autres termes, vous pouvez rapidement mettre votre système sous et hors tension (après l'amorçage initial) au moyen du bouton d'**alimentation** de votre télécommande ou de votre ordinateur.

Les lecteurs de votre ordinateur

Bien que les ordinateurs Packard Bell soient généralement équipés des lecteurs décrits ci-après, ils ne sont pas nécessairement présents sur l'ordinateur que vous avez acheté, qui peut en outre en intégrer d'autres. Pour consulter la documentation spécifique au modèle que vous avez acheté, veuillez vous rendre dans l'*InfoCentre Packard Bell*.

Lecteur de cartes mémoire

Les cartes mémoire sont utilisées dans une large gamme d'appareils photos numériques, d'assistants numériques personnels, de lecteurs MP3 et de téléphones portables. Certains ordinateurs intègrent un lecteur de cartes mémoire 'tout-en-un' qui vous permet de lire les cartes les plus répandues et d'y écrire des données, notamment les cartes MMC (Multi Media Card™), CF (Compact Flash®), IBM Microdrive™, SM (Smart Media™), SD (Secure Digital™) ou MS (Memory Stick®).



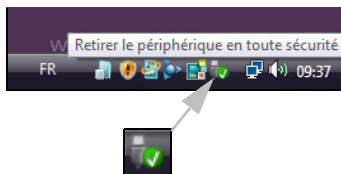
Formatage d'une carte mémoire

Avant d'utiliser une carte pour la première fois, vous devez la formater.

1. Insérez la carte dans le connecteur correspondant et cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur**.
2. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône de la carte et sélectionnez **Formater**.
3. Cliquez sur **Démarrer** dans la fenêtre de formatage puis sur **OK**.

Retrait d'une carte d'un lecteur de cartes externe

1. Cliquez sur l'icône **Retirer le périphérique en toute sécurité** dans la zone de notification (près de l'horloge).
2. Cliquez sur **Retirer le périphérique de stockage USB en toute sécurité**.
3. Attendez que le message *Le matériel peut être retiré en toute sécurité* s'affiche.
4. Retirez la carte.



Lecteurs optiques

Les lecteurs optiques sont capables de lire (ou de graver) une large gamme de CD ou de DVD (des CD audio, des CD-ROM et des DVD, par exemple).

Lecteurs de CD-ROM (disques en lecture seule)

Certains lecteurs optiques ne peuvent que lire les informations hébergées sur un disque. Ils ne peuvent être utilisés pour y stocker de nouvelles données. Ces lecteurs peuvent être utilisés pour visionner des films, installer des programmes et lire des données telles que des photos ou de la musique.

Lecteurs de CD-R (disques inscriptibles) ou de CD-RW (disques réinscriptibles)

Outre la lecture des données hébergées sur des disques compatibles, il est possible que le ou les lecteurs optiques fournis avec votre ordinateur puissent y écrire (ou y 'graver') des données. Vous pouvez utiliser ces lecteurs pour dupliquer vos CD, créer vos propres compilations musicales, constituer des albums photo numériques ou conserver une copie de sauvegarde de vos données les plus précieuses. Un logiciel d'enregistrement de disques doit être utilisé pour graver des données sur des disques inscriptibles.

 **Remarque :** Avant de copier le contenu d'un CD, assurez-vous non seulement qu'il n'est pas protégé par des marques commerciales et des copyrights, mais également que vous avez le droit de le dupliquer. Dans la plupart des pays, vous pouvez créer une copie de sauvegarde des logiciels ou copier des morceaux de musique pour votre usage personnel.

Disques compatibles pour les lecteurs de CD-R :

- Graveur de DVD±RW : Les lecteurs de DVD±RW (ou lecteurs doubles DVD) peuvent écrire des données sur les disques pris en charge par les lecteurs de DVD-RW et de DVD+RW. De plus, ils peuvent éventuellement écrire des données sur les DVD-RAM (selon les spécifications du lecteur).
- Graveur de DVD-RW double couche : Les lecteurs de DVD-RW double couche (ou lecteurs de DVD+R9 DL) peuvent écrire des données sur les CD inscriptibles, les DVD inscriptibles ('-' ou '+'), les DVD-RAM et les disques double couche permettant de doubler le volume maximal de données pouvant être stockées.
- Lecteur combo Blu-Ray : Les lecteurs combo Blu-Ray peuvent écrire des données sur les CD inscriptibles et sur tous les DVD inscriptibles dits 'standard' (pas les DVD 'haute définition'). Ils peuvent en outre lire les disques Blu-Ray (mais pas y graver de données).
- Graveur Blu-Ray : Les lecteurs Blu-Ray peuvent écrire des données sur les CD inscriptibles, tous les DVD inscriptibles dits 'standard' et les disques Blu-Ray. Ils ne peuvent pas graver de données sur les DVD inscriptibles HD.



Remarque : Les disques et les périphériques basés sur le standard DVD HD ne peuvent pas être utilisés avec des périphériques Blu-ray.

Précautions

- ✓ Insérez le disque dans le lecteur avant de lancer un programme.
- ✓ Ne forcez pas l'insertion du disque dans le lecteur. Assurez-vous que le disque est correctement inséré et fermez le plateau.
- ✓ N'éjectez pas le disque sans avoir au préalable fermé le programme qui l'utilise. Dans le cas contraire, votre ordinateur risque de ne plus répondre. Le cas échéant, relancez-le au moyen du Gestionnaire des tâches de Windows.
- ✓ Si le plateau ne s'éjecte pas, vous pouvez essayer de l'ouvrir manuellement :
 1. Éteignez votre ordinateur.
 2. Insérez délicatement un trombone déplié dans l'orifice d'éjection d'urgence (le cas échéant). N'utilisez pas de crayon, sa mine risquant de se casser dans l'orifice d'éjection et d'endommager du même coup le lecteur.



- ✓ Fermez le plateau lorsque vous n'utilisez pas le lecteur. Ne touchez pas la lentille optique du lecteur optique, ce dernier risquant de ne plus fonctionner correctement si sa lentille est sale.
- ✓ N'essuyez pas la lentille avec un chiffon normal. Essayez-la délicatement au moyen d'un coton-tige.
- ✓ Le lecteur optique est classifié comme étant un produit laser de classe 1.



Remarque : Ce produit intègre une technologie de protection des copyrights qui est protégée par des brevets américains et d'autres droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de cette technologie de protection des copyrights doit être autorisée par Macrovision et elle est destinée à un usage domestique et d'autres usages limités, excepté en cas d'autorisation de Macrovision. Il est interdit d'en effectuer la rétro-ingénierie ou le désassemblage.

Ports et connecteurs

Bien que les ordinateurs Packard Bell soient généralement équipés des ports et des connecteurs décrits ci-après, ils ne sont pas nécessairement présents sur l'ordinateur que vous avez acheté, qui peut en outre en intégrer d'autres. Pour consulter la documentation spécifique au modèle que vous avez acheté, veuillez vous rendre dans l'**InfoCentre**.

Précautions

- ✓ Avant de brancher un périphérique quel qu'il soit sur votre ordinateur, consultez les instructions d'installation qui l'accompagnent.
- ✓ Ne désinstallez pas un périphérique lorsque votre ordinateur l'utilise.

- ✓ La plupart des périphériques sont 'hot-pluggable'. En d'autres termes, ils peuvent être ajoutés ou retirés de votre ordinateur lorsque ce dernier est sous tension. Ils sont automatiquement détectés ou installés. Cependant, ils doivent être désactivés avant de pouvoir être débranchés de votre ordinateur (consultez la section *Retrait d'une carte d'un lecteur de cartes externe* page 9).

Ports hérités



PS/2 - Branchez une souris et un clavier sur ces connecteurs.

Attention : Contrairement à la plupart des connecteurs, vous devez éteindre votre ordinateur avant d'y brancher ou d'en retirer un périphérique hérité.

Ports de communication



Réseau - Utilisez ce port pour brancher votre ordinateur sur un réseau ('réseau local') ou certains types de connexion Internet haut débit.



Modem - Un modem fax/données interne vous permet de vous connecter au Net par le biais d'une connexion réseau distante.

Le port réseau est similaire au port modem. De plus, ils sont généralement situés près l'un de l'autre. Le port réseau est légèrement plus grand que le port modem.

Attention : En cas d'orage, assurez-vous que tous vos câbles de raccordement sont débranchés. Débranchez votre modem de la ligne téléphonique, le port TV de la prise antenne et tout câble réseau. Si la foudre tombe près de lignes téléphoniques ou d'une antenne, elle risque d'endommager votre modem, votre réseau, votre carte TV, voire même votre ordinateur. Veuillez noter que la garantie de ce produit ne couvre pas les dommages résultant de la foudre.

Port d'extension



USB (Universal Serial Bus) - Les ports USB vous permettent de brancher de nombreux périphériques sur votre ordinateur (clavier, imprimante, scanner, etc.).



IEEE 1394 (FireWire) - Votre ordinateur est équipé d'un port IEEE 1394 (également appelé FireWire™ ou i.LINK) qui vous permet d'y raccorder des périphériques numériques haut débit tels que des caméras vidéo numériques, des disques durs externes ou des scanners.



eSATA - Un port eSATA vous permet de brancher un périphérique de stockage externe compatible (généralement un disque dur externe) équipé d'un connecteur SATA haut débit.

Ports vidéo et audio



Port VGA - Branchez-y un moniteur équipé d'un port VGA. Le câble approprié est généralement fourni avec le moniteur.



Port DVI - Branchez-y un moniteur équipé d'un port DVI (Digital Video Interface). Le câble approprié est généralement fourni avec le moniteur.

Remarque : De nombreux moniteurs utilisant un connecteur analogique 15 broches, vous devrez peut-être acheter un adaptateur ou un câble DVI/analogique.



Connecteur (de sortie TV) S-Video - Un port de sortie TV S-Video vous permet de brancher un téléviseur compatible.



Connecteur (de sortie TV) HDMI - Un port de sortie TV HDMI vous permet de brancher un périphérique d'affichage compatible (tel qu'un téléviseur haute définition) au moyen d'un connecteur unique et facile d'emploi.

Attention : Si vous souhaitez utiliser les haut-parleurs de votre téléviseur, vous devez changer la sortie audio ou brancher le port de sortie de ligne de votre ordinateur sur votre téléviseur (ou un système de haut-parleurs).



Sortie de ligne - Branchez-y un casque stéréo ou des haut-parleurs alimentés. Le branchement d'un périphérique audio sur ce port désactive les haut-parleurs intégrés de votre ordinateur.



Micro - Branchez-y un micro externe pour effectuer des enregistrements en monophonie ou utiliser votre système en tant qu'amplificateur. Le branchement d'un micro externe sur ce port désactive le micro intégré de votre ordinateur.

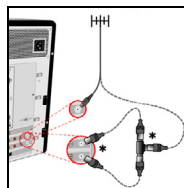
Autres connecteurs



Lecteur de cartes mémoire - Les cartes mémoire sont utilisées dans une large gamme d'appareils photos numériques, d'assistants numériques personnels, de lecteurs MP3 et de téléphones portables pour stocker et transférer des données (cf. page 9).



Tuner TV - Il vous permet de brancher une antenne et de regarder la télévision analogique ou numérique sur votre ordinateur (cf. page 26). Un adaptateur peut être nécessaire pour brancher une antenne - si votre ordinateur est équipé de deux ports tuner TV, utilisez un câble séparateur pour brancher les deux ports sur l'antenne.



Remarque : Le tuner TV doit être compatible avec les signaux utilisés dans votre région.

Autres caractéristiques



Récepteur pour télécommande - Le récepteur pour télécommande (IR commercial) vous permet de contrôler les fonctions multimédia de votre ordinateur sur une distance donnée lorsqu'il est utilisé avec une télécommande compatible (optionnelle).



Attention : Le capteur n'est pas un port IR 'standard' et ne peut recevoir que les signaux émanant d'une télécommande. Il ne peut être utilisé pour communiquer avec un téléphone portable.

Mise sous/hors tension de votre ordinateur

Mise sous tension de votre ordinateur

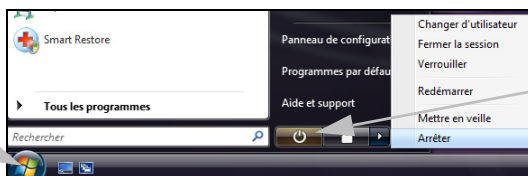
1. Mettez tout d'abord tous les périphériques branchés sur votre ordinateur (y compris le moniteur) sous tension en appuyant sur le commutateur MARCHE/ARRÊT de ces derniers.
2. Mettez votre ordinateur sous tension en appuyant sur son commutateur MARCHE/ARRÊT.



Pour partager l'ordinateur familial et disposer de vos propres paramètres système chaque fois que vous allumez votre ordinateur, vous pouvez définir un compte pour chaque utilisateur. Vous pouvez ouvrir et modifier vos comptes quand bon vous semble en cliquant sur 'Démarrer'  > **Panneau de configuration > Comptes d'utilisateurs**. Pour de plus amples informations sur la gestion des comptes d'utilisateurs, veuillez consulter la section 'Contrôle des comptes d'utilisateurs'.

Sleep mode

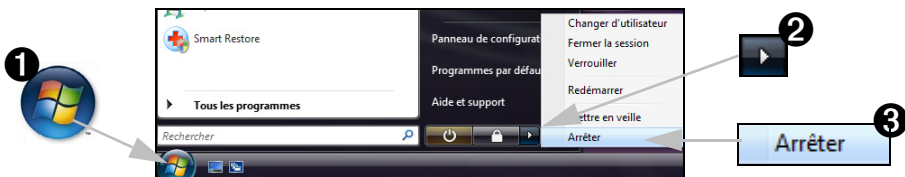
Cliquez sur le bouton **Mettre en veille** pour enregistrer votre session et mettre votre ordinateur en mode d'économie d'énergie, de sorte que vous puissiez reprendre rapidement votre travail (consultez la section *Options d'alimentation* pour plus de détails).



 **Remarque:** Vous pouvez également éteindre votre ordinateur sans passer par le menu Démarrer de Windows. Il vous suffit de fermer toutes vos applications et d'appuyer sur le bouton d'alimentation.

Mise hors tension de votre ordinateur

Avant d'éteindre votre ordinateur, assurez-vous que toutes vos applications sont fermées.



Une fois votre ordinateur éteint, mettez tous vos périphériques externes (votre moniteur, par exemple) hors tension s'ils sont équipés d'un bouton d'alimentation.

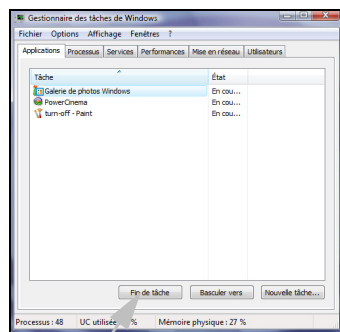
Arrêt forcé

Si votre ordinateur ne répond pas, essayez d'utiliser le *Gestionnaire des tâches*. Cet utilitaire contient non seulement des informations sur les performances de votre ordinateur, mais détaille également les programmes et processus exécutés sur ce dernier.

Pour ce faire, appuyez simultanément sur les touches **[Ctrl]+[Alt]+[Suppr]** de votre clavier et sélectionnez **Ouvrir le Gestionnaire des tâches** dans le menu contextuel qui s'affiche.

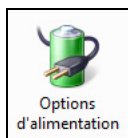
Cliquez sur l'onglet **Applications**, sélectionnez la tâche que vous voulez arrêter et cliquez sur **Fin de tâche**.

 **Avertissement :** Si votre ordinateur ne répond toujours pas, appuyez sur le bouton d'alimentation pour l'éteindre. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que tous les témoins s'éteignent et patientez environ 30 secondes avant de rallumer votre ordinateur.



Fin de tâche

Options d'alimentation



Les options d'alimentation de Windows vous permettent de contrôler l'état de l'alimentation de votre ordinateur et de réduire votre consommation d'énergie. Selon vos besoins, vous pouvez définir le mode de gestion de l'alimentation qui vous convient le mieux. Quatre modes d'économie d'énergie vous sont proposés : **Extinction**, **Veille**, **Veille prolongée** et **Sommeil**.

Le mode **Sommeil** combine la rapidité du mode **Veille** avec les fonctions de protection des données et la consommation électrique réduite du mode **Veille prolongée**. Reprendre votre travail lorsque votre ordinateur est en mode **Sommeil** ne prend que quelques secondes. Vous pouvez ainsi éteindre et redémarrer votre ordinateur moins souvent. Le mode **Sommeil** réduit non seulement la consommation électrique de votre ordinateur, mais vous permet également de protéger vos données.



Pour savoir comment personnaliser votre ordinateur, cliquez sur **Démarrer**  > **Aide et Support**.

Optimisation de votre ordinateur

Packard Bell s'efforce de vous faire bénéficier d'une expérience informatique aussi simple et plaisante que possible. Vos besoins informatiques risquant d'évoluer, Packard Bell est à votre disposition pour vous aider à choisir les bons accessoires et à tirer pleinement profit de votre ordinateur

Mémoire

La mémoire (RAM) est un composant clé de votre ordinateur. Si vous utilisez des applications gourmandes en mémoire telles que des applications d'édition d'images ou de montage vidéo numérique ou des jeux en 3D, l'ajout de mémoire peut doper les performances de votre ordinateur et lui permettre de tourner plus rapidement.

Pour savoir quel module de mémoire convient le mieux au système Packard Bell dont vous disposez, vous pouvez utiliser notre configurateur en ligne accessible sur le site **www.packardbell.fr** ! Ce configurateur étape par étape est le meilleur moyen dont vous disposez pour trouver le bon module rapidement et facilement, sans risque d'erreurs et pour un prix compétitif

Stockage

Que vous ayez besoin d'espace de stockage supplémentaire, de créer des sauvegardes ou d'une solution de stockage amovible pour transporter vos données, rien ne vaut un disque dur externe pour étendre votre ordinateur. Il vous suffit de le brancher dans un port FireWire ou USB et d'y transférer vos données les plus précieuses en l'espace de quelques secondes par 'glisser/déplacer'. Pour effectuer des sauvegardes temporaires, cette méthode est bien plus rapide que de graver un CD ou un DVD ! Les disques haute capacité conviennent également parfaitement pour stocker vos musiques, photos et vidéos préférées et les emmener avec vous où que vous alliez !

Visitez le site **www.packardbell.fr** pour découvrir nos accessoires et les acheter en ligne ou obtenir les coordonnées d'un magasin près de chez vous !

Convergence

L'objectif de Packard Bell est de vous faire profiter pleinement du monde hautement numérique actuel en vous proposant des produits convenant parfaitement aux activités numériques populaires et émergentes. Ses produits intègrent les meilleures technologies et vous permettent de bénéficier des avancées les plus récentes, notamment l'Internet large bande, les réseaux Wi-Fi et les supports numériques. Sa gamme de produits de divertissement domestique comprend de nombreux lecteurs MP3 de sorte que technologie et divertissement ne vous quittent plus, où que vous alliez !



Visitez dès maintenant le site **www.packardbell.fr** et entrez dans un monde high-tech sans stress et enrichissant !

Garantie

Les ordinateurs Packard Bell sont assortis d'une garantie contractuelle. Pour une plus grande tranquillité d'esprit, des packs **PB Care** optionnels vous permettent d'étendre la garantie standard de trois ans (un an +

deux ans supplémentaires) et de bénéficier de services de maintenance sur site pour votre ordinateur. Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site **www.packardbell.fr**.

En cas d'expiration de votre garantie ou de non disponibilité des packs PB Care dans votre région, ne vous inquiétez pas. Packard Bell a la solution. Packard Bell a sélectionné des Centres de service agréés afin de vous faire bénéficier de services d'une qualité inégalée ! Vous profiterez ainsi des services de techniciens hautement qualifiés et formés aux produits Packard Bell.

Recyclage

Vous venez d'acheter un nouvel ordinateur ou un nouveau moniteur et vous ne savez que faire de votre ancien équipement ? Ne le jetez pas ! Packard Bell vous conseille de le recycler !

La plupart des équipements informatiques contiennent des matières dangereuses qui ne doivent pas être jetées dans des décharges. Grâce au recyclage, bon nombre des matériaux utilisés dans les ordinateurs peuvent être récupérés et réutilisés. De plus, de nombreuses organisations caritatives collectent les équipements informatiques et d'autres entreprises peuvent réparer et revendre des ordinateurs de seconde main.

Veuillez consulter la section *Normes* page 65 pour de plus amples informations sur la mise au rebut de vos produits.

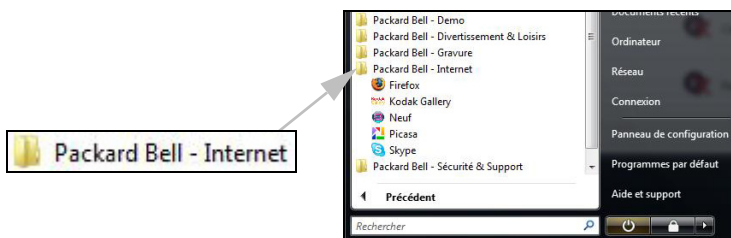
À LA DÉCOUVERTE DE L'INTERNET

Connectez-vous !

L'Internet fait désormais partie intégrante de l'informatique quotidienne. Pour vous faciliter la tâche, Packard Bell a équipé votre ordinateur de tous les outils dont vous avez besoin pour bien faire vos premiers pas sur le Net !

Fournisseur d'accès Internet

Pour pouvoir vous connecter, vous devez ouvrir un compte chez un fournisseur d'accès Internet (FAI), ce dernier assurant la connexion physique entre votre ordinateur et l'Internet. Diverses offres d'accès Internet sont déjà préinstallées sur certains ordinateurs.



Si vous voulez ouvrir un compte chez un fournisseur d'accès Internet (FAI) qui n'est pas proposé, veuillez vous reporter aux instructions fournies avec le pack d'installation du FAI.

Types de connexion

Selon le modèle de votre ordinateur, votre lieu de résidence et vos besoins en termes de communication, vous disposez de plusieurs méthodes pour vous connecter.

Accès distant

La plupart des ordinateurs sont équipés d'un connecteur d'accès par réseau commuté standard ('modem'). Ce dernier vous permet de vous connecter en utilisant une ligne téléphonique. Avec une connexion réseau distante, vous ne pouvez pas utiliser votre modem et votre téléphone simultanément sur une même ligne téléphonique. Ce type de connexion est recommandé aux utilisateurs ne se servant que très peu de l'Internet, la vitesse de connexion étant lente et le temps de connexion facturé sur une base horaire.

DSL (ADSL, par exemple)

La DSL (Digital Subscriber Line) est une connexion 'toujours active' qui s'exécute sur une ligne téléphonique. La connexion DSL et le téléphone n'utilisant pas les mêmes fréquences, vous pouvez vous servir de votre téléphone tout en étant connecté. Pour pouvoir bénéficier de la DSL, vous devez résider près du central d'une compagnie de téléphone (le service est parfois indisponible dans les zones rurales). Bien que les vitesses de connexion varient en fonction de votre lieu de résidence, la DSL fournit généralement des connexions Internet extrêmement rapides et fiables. La connexion étant toujours active, le service est généralement facturé sur une base mensuelle fixe.



Remarque : Les connexions DSL exigent un modem approprié. Le modem est généralement fourni par le FAI lorsque vous ouvrez votre compte. Bon nombre de ces modems intègre un 'routeur' qui assure l'accès réseau et Wi-Fi.

Câble

Ce service, qui fournit des connexions Internet rapides et 'toujours actives' par ligne TV câblée, est généralement disponible dans les grandes villes. Vous pouvez utiliser votre téléphone et regarder le câble tout en étant connecté.

Connexions réseau

Les réseaux locaux (LAN) sont des groupes d'ordinateurs (installés par exemple dans le même bâtiment ou la même maison) partageant la même ligne et les mêmes ressources de communication. Lorsque vous installez un réseau, vous pouvez partager des fichiers, des périphériques (notamment une imprimante) et une connexion Internet. Vous pouvez installer un réseau local en utilisant des technologies câblées (telles que l'Ethernet) ou sans fil (telles que les technologies Wi-Fi ou Bluetooth).

Réseaux sans fil

On entend par LAN sans fil ou WLAN un réseau local sans fil reliant deux ordinateurs entre eux, voire plus, sans utiliser de câbles. Le Wi-Fi (abréviation de 'Wireless Fidelity') est un type extrêmement populaire de réseau local sans fil (WLAN). Mettre en œuvre un réseau Wi-Fi est un jeu d'enfant et vous permet de partager des fichiers, des périphériques et une connexion Internet.



Remarque : Vous trouverez des informations plus détaillées en la matière dans le didacticiel de l'InfoCentre dédié aux réseaux sans fil.

Quels sont les avantages d'un réseau sans fil ?

Mobilité

Les réseaux locaux sans fil vous permettent, ainsi qu'aux autres utilisateurs de votre réseau domestique, de partager l'accès aux fichiers et périphériques connectés au réseau (une imprimante ou un scanner, par exemple).

Vous pouvez également partager une connexion Internet avec d'autres ordinateurs installés chez vous.

Rapidité et simplicité d'installation

Installer un réseau local sans fil peut être rapide et aisé et élimine la nécessité de faire passer des câbles par les murs et les plafonds.

Composants d'un réseau local sans fil

Pour installer un réseau sans fil chez vous, vous aurez besoin des composants suivants :

Point d'accès (routeur)

Les points d'accès (routeurs) sont des émetteurs/récepteurs bidirectionnels qui diffusent des données dans l'environnement proche. Les points d'accès font office de médiateur entre le réseau câblé et le réseau sans fil. La plupart des routeurs intègrent un modem DSL qui vous permet de bénéficier d'une connexion Internet DSL haut débit. Le fournisseur d'accès Internet (FAI) que vous avez choisi fournit normalement le modem/routeur lorsque vous souscrivez aux services qu'ils proposent. Lisez attentivement la documentation fournie avec votre point d'accès/routeur pour des instructions d'installation détaillées.

Câble réseau (RJ45)

Un câble réseau (également appelé RJ45) est utilisé pour raccorder l'ordinateur hôte au point d'accès (voir illustration ci-dessous). Ce type de câble est également utilisé pour connecter des périphériques au point d'accès.

Adaptateur sans fil

Il est branché sur l'ordinateur que vous voulez connecter au réseau. Il existe différents types de récepteur sans fil, les plus courants étant les suivants :

Adaptateur WiFi USB : branchez-le sur un port USB disponible de votre ordinateur.

Carte d'extension sans fil : cette carte est installée dans un slot d'extension disponible de votre ordinateur.

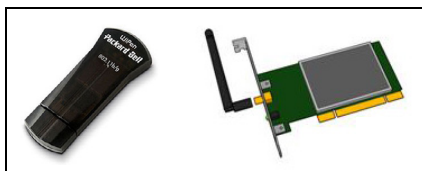
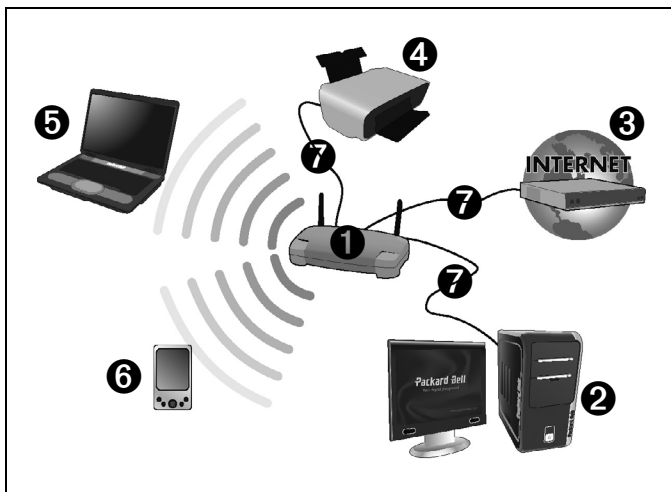


Diagramme d'un réseau fonctionnel

1. Point d'accès/routeur
2. Ordinateur de bureau
3. Modem
4. Imprimante
5. Ordinateur portable
6. Assistant numérique personnel/pavé Web
7. Câbles réseau (RJ45)



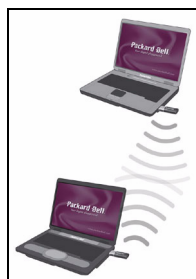
Partage Internet ad-hoc

La fonction de partage de connexion Internet (ICS) de Microsoft Windows Vista vous permet de partager une seule et même connexion Internet avec plusieurs ordinateurs. La prise en charge intégrée des réseaux locaux sans fil IEEE 802.11 vous permet de créer un réseau ad-hoc sans fil. Ces deux fonctions peuvent être utilisées conjointement pour partager une connexion Internet câblée avec les membres d'un réseau ad-hoc sans fil. Il s'agit de la méthode de connexion en vigueur si vous ne disposez pas d'un point d'accès (routeur).

Activation/désactivation d'une connexion réseau Wi-Fi

Si votre ordinateur ne dispose d'aucun bouton 'Wi-Fi', vous pouvez activer ou désactiver votre connexion réseau sans fil ou contrôler les éléments partagés sur le réseau au moyen des options d'administration gestion. Cliquez sur '**Démarrer**' 

> **Réseau > Centre Réseau et partage.**

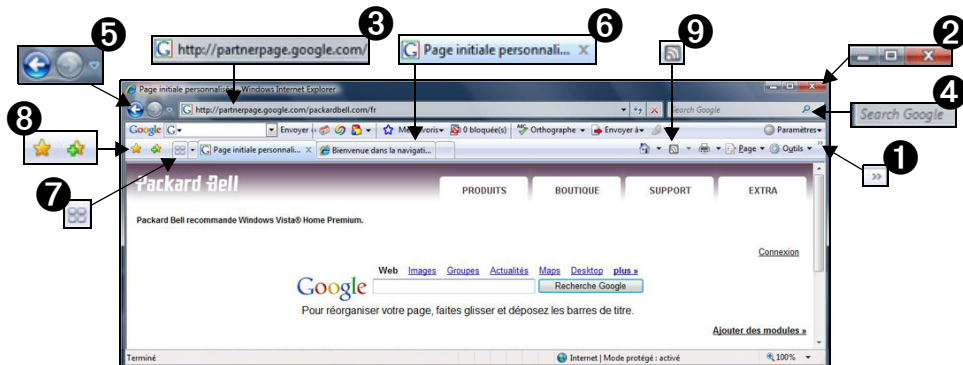


Surfer sur le Web !

Pour pouvoir surfer sur l'Internet, vous avez besoin d'un programme appelé navigateur Internet. Packard Bell a sélectionné pour vous *Windows Internet Explorer*. Internet Explorer vous permet de surfer sur le Web plus facilement et en toute sécurité. Une fois votre accès Internet installé sur votre ordinateur et la connexion établie, cliquez sur le raccourci **Internet Explorer** situé sur votre bureau et bénéficiez d'une toute nouvelle expérience Internet !

Caractéristiques d'Internet Explorer

Il s'agit de la page de démarrage du navigateur **Internet Explorer**. Voici une description sommaire de certains des éléments clés de votre nouveau navigateur.



1. Lien d'accès au menu **Aide** : Cliquez sur ce lien pour ouvrir la section d'aide d'Internet Explorer. Vous y trouverez des informations sur Internet Explorer et pourrez faire une visite guidée d'Internet Explorer. Vous pouvez également appuyer sur la touche **[F1]** de votre clavier pour y accéder.
2. **Réduisez, agrandissez** ou **fermez** la fenêtre.
3. **Barre d'adresses** : Saisissez-y une adresse Internet (**www.packardbell.com**, par exemple) et appuyez sur la touche **Entrée** de votre clavier pour accéder directement à l'adresse saisie.
4. **Champ de recherche instantanée** : Effectuez des recherches sur le Web sans être obligé d'ouvrir un moteur de recherche. Vous pouvez personnaliser vos recherches en configurant votre moteur de recherche préféré comme moteur de recherche par défaut. Utilisez la liste déroulante pour sélectionner un moteur de recherche.
5. Boutons **Précédente** et **Suivante** : Ils vous permettent d'afficher la page précédente ou suivante lorsque vous naviguez.
6. **Onglets** : Utilisez les onglets en haut de l'écran pour afficher plusieurs sites dans une même fenêtre de votre navigateur et les parcourir.
7. **Onglets rapides** : Sélectionnez et parcourez les onglets ouverts en affichant des miniatures de ces derniers dans une même fenêtre.
8. **Centre des favoris** : Gérez vos sites Web préférés, votre historique et vos flux RSS en quelques clics de souris.
9. **Flux RSS** : Ils vous permettent d'assurer le suivi de vos sites Web préférés de façon automatisée. Une icône s'allume dans la barre d'outils pour vous indiquer que le site visité propose un flux auquel vous pouvez vous abonner et être ainsi informé en cas d'actualisation de son contenu. Votre navigateur transmet les informations au Centre des favoris. Vous pouvez alors lire les titres de l'actualité, les résultats sportifs, etc., dès leur parution.

Attention : Internet Explorer intègre un **filtre anti-hameçonnage** qui vous avertit et vous protège des sites Web frauduleux éventuels ou connus (des sites qui semblent légitimes mais qui ont en fait été conçus pour acquérir des informations personnelles vous concernant). La barre d'adresses devient jaune et un message d'avertissement s'affiche lorsque vous visitez un site suspecté de faire du hameçonnage.

Google Desktop (en option)

Google Desktop™ est une application préinstallée gratuite qui vous permet d'effectuer des recherches et de personnaliser rapidement votre ordinateur Packard Bell. **Google Desktop** vous permet d'effectuer des recherches en texte intégral au sein de votre messagerie électronique, de vos fichiers, de votre musique, de vos photos, des forums de discussion auxquels vous vous



connectez, des pages Web que vous avez consultées et bien plus encore. **Google Desktop** transforme votre ordinateur en un outil interrogeable de sorte que vos informations soient aisément accessibles et que n'ayez plus besoin d'organiser vos fichiers manuellement. **Google Desktop** vous permet également de collecter de nouvelles informations de l'Internet au moyen de **Sidebar** et de **Google Gadgets**, des applets visuellement attrayantes qui peuvent afficher n'importe quoi, notamment vos nouveaux e-mails, les prévisions météo locales et des actualités personnalisées. Avec **Google Desktop**, vous bénéficiez d'informations personnalisées qui vous sont fournies quand bon vous semble, directement sur votre bureau. Il vous suffit de cliquer sur l'icône *Google Desktop search* située sur votre bureau pour lancer le programme.

Picasa (en option)

Picasa™, l'organisateur de photos de Google, est également installé sur votre nouvel ordinateur Packard Bell, vous permettant ainsi de rechercher, d'éditer et de partager aisément toutes vos photos numériques.



Il s'agit du logiciel qui doit avoir été fourni avec votre appareil photo numérique. Chaque fois que vous ouvrez **Picasa**, il localise automatiquement toutes vos images (même celles dont vous aviez oublié l'existence) et les trie au sein d'albums visuels classés par date, sous des noms de dossier que vous connaissez. Vous pouvez organiser vos albums par glisser/déplacer et créer des étiquettes pour définir de nouveaux groupes. **Picasa** fait également de l'édition avancée un jeu d'enfant en vous permettant d'appliquer des corrections et de puissants effets d'un simple clic. Vous trouverez **Picasa** dans la liste de vos programmes installés : cliquez sur '**Démarrer**' > **Tous les programmes** > **Packard Bell - Photo/Vidéo** > **Picasa**.



Remarque : Pour en savoir plus sur les produits et fonctions de **Google™**, visitez le site www.google.fr.

Site Web de Packard Bell

Pour commencer, pourquoi ne pas visiter notre site Web (www.packardbell.com).

(Cliquez sur *Sélectionnez votre pays* en haut de la page.)

L'objectif de Packard Bell est de vous faire bénéficier d'un support personnalisé en toutes circonstances. Consultez la section **Support** de notre site Web pour obtenir une aide personnalisée en fonction de vos besoins :

- ✓ La section *Identification de mon produit* peut reconnaître le numéro de série de votre ordinateur et vous fournir instantanément toutes les informations qui s'y rapportent !
- ✓ La section *Diagnostic et réparation* peut vous permettre de trouver des solutions aux problèmes que vous rencontrez avec votre ordinateur (peut ne pas être disponible dans tous les pays).
- ✓ Entrez des mots clés dans le champ *Rechercher* et obtenez tous les articles de support en rapport avec votre recherche !
- ✓ Entrez dans la section *Téléchargements* pour rechercher et télécharger les versions actualisées de pilotes pour votre ordinateur, ainsi que des correctifs logiciels et des mises à niveau pour vos programmes et votre firmware.
- ✓ Partagez vos expériences avec d'autres utilisateurs Packard Bell et obtenez de l'aide au sein du *Forum des utilisateurs*.
- ✓ Vous pouvez également rechercher des informations sur les produits par gamme ou catégorie, lire votre garantie et trouver des coordonnées.

Pour en savoir plus sur les technologies les plus récentes proposées par Packard Bell, consultez la section *Showroom Produits*. Enfin, la section *Boutique* vous permet de localiser un magasin près de chez vous ou d'obtenir la liste des produits Packard Bell les plus récents de chez vous, en quelques clics de souris !

Le site www.packardbell.com est votre passerelle vers un monde d'activités et de services en ligne : visitez-le régulièrement pour obtenir des informations récentes et connaître les derniers téléchargements disponibles !

UTILISATION DE WINDOWS ET DE VOS LOGICIELS

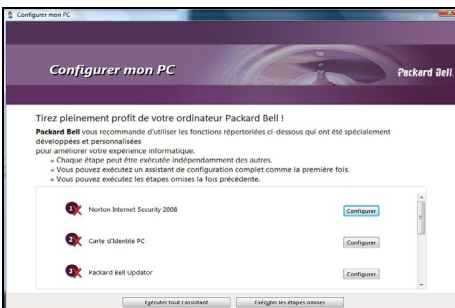
Centre d'accueil Windows

La première fois que vous allumez votre ordinateur, la fenêtre **Centre d'accueil** s'ouvre. Le **Centre d'accueil** vous présente les nouvelles fonctions et les nouveaux outils de **Windows Vista**. Vous pouvez accéder au **Centre d'accueil** quand bon vous semble en cliquant sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration**.



Configurer mon PC

Pour vous faciliter les choses, Packard Bell a réuni toutes les étapes de configuration importantes au sein d'une seule et même application appelée *Configurer mon PC*. L'application *Configurer mon PC* s'initialise automatiquement la première fois que vous allumez votre ordinateur. Un assistant vous guide tout au long des procédures d'installation de votre accès Internet, de votre logiciel antivirus, de votre programme de téléphonie et de vos jeux, de lancement de *Recovery Backup Creator* et d'impression de la *carte d'identité de votre PC*. Il vous suffit de sélectionner les éléments que vous souhaitez installer et de suivre les instructions qui s'affichent !



 **Remarque :** Le nombre d'options disponibles peut varier en fonction du modèle de votre ordinateur et de votre région.

 **Attention :** Même si vous ne vous servez pas de l'application *Configurer mon PC*, vous devez utiliser *Recovery Backup Creator* dès que possible.

Packard Bell Recovery Backup Creator

Le programme de création de sauvegardes de restauration (*Recovery DVD Creator* ou *Recovery Disk Creator*) vous permet d'effectuer une copie de sauvegarde des données de restauration stockées sur le disque dur de votre ordinateur.



Remarque : Certains ordinateurs étant fournis avec des DVD de restauration, les données de restauration ne sont pas hébergées sur leur disque dur. Le cas échéant, le programme Recovery DVD Creator n'est pas nécessaire. Rendez-vous page 56 pour de plus amples informations sur l'utilisation de DVD de restauration.

Si votre ordinateur n'a pas été équipé en usine d'un graveur de DVD et que Smart Restore vous propose l'option **Créer mon disque de restauration** (au lieu de Recovery DVD Creator), vous pouvez copier les données de restauration de votre ordinateur sur un disque dur USB externe.

Veillez lire attentivement ce qui suit avant d'utiliser Recovery Backup Creator :

- ✓ Les données de restauration contiennent tous les programmes initialement fournis avec votre ordinateur, notamment votre système d'exploitation.
- Aucune copie distincte des disques de Windows et des utilitaires Microsoft n'est fournie.**
- ✓ Les DVD de restauration que vous créez ne contiennent que les logiciels installés en usine sur le disque dur de votre ordinateur. Vos fichiers personnels et autres logiciels installés par vos soins ne sont pas copiés.
- ✓ Cette opération prend du temps. N'éteignez pas votre ordinateur et n'exécutez aucun autre programme lors de cette procédure.
- ✓ Si une panne de courant se produit lors de la création de votre disque de restauration, redémarrez Recovery Backup Creator dès que possible.

*Pour créer des **DVD de restauration**, vous aurez besoin des éléments suivants :*

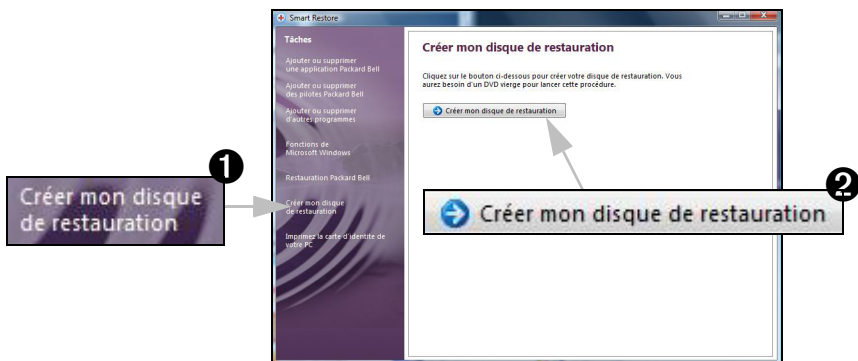
- ✓ Au moins un DVD enregistrable vierge. N'utilisez pas de DVD réinscriptibles.
- ✓ Un marqueur spécial CD pour écrire sur vos disques. N'apposez pas d'autocollants sur les faces de vos disques.

*Pour créer un **disque de restauration**, vous aurez besoin des éléments suivants :*

- ✓ Un disque dur USB externe capable de recevoir au moins 8 Go de données (la taille exacte requise dépend de la configuration de votre ordinateur).
- ✓ Certains disques externes ne sont pas compatibles avec le processus de restauration. Une fois votre disque créé, testez-le afin de vérifier sa compatibilité avec le processus de restauration (cf. page 23).

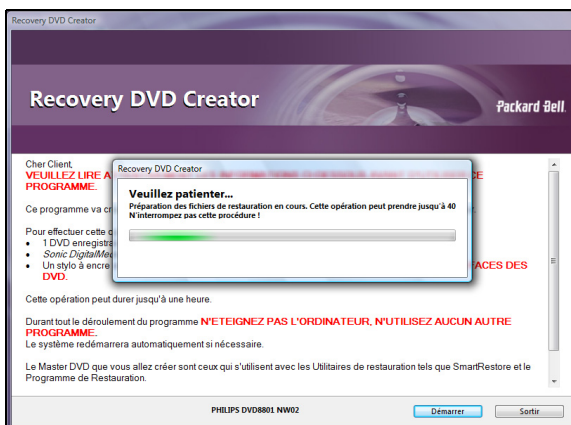
Création de votre disque de restauration

Pour créer un disque de restauration, ouvrez *Smart Restore* en cliquant sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support > Smart Restore**. Sélectionnez le type de disque de restauration que vous voulez créer pour continuer (*Créer mon DVD de restauration* ou *Créer mon disque de restauration*). Des instructions s'affichent, vous guidant ainsi tout au long de la procédure. Veuillez les lire attentivement !



Création de DVD de restauration

1. Le programme crée les disques un par un. Un compteur situé dans la partie inférieure gauche de la fenêtre vous indique le nombre de disques devant être créés et le nombre de disques créés. Une fois les disques créés, le programme vérifie qu'ils ne contiennent pas d'erreurs.



2. Numérotez vos DVD de restauration (DVD de restauration 1, 2, etc.). Utilisez un marqueur spécial CD pour écrire sur l'étiquette de ces derniers. N'apposez pas d'autocollants sur les faces de vos disques.
3. Rangez vos DVD de restauration dans un endroit sûr. Ils contiennent les données de restauration de votre ordinateur.

Veillez consulter la section *Programme de restauration Packard Bell* (page 56) si vous devez utiliser les données de restauration de votre ordinateur.

Création d'un disque de restauration

1. Sélectionnez *Copier les données de sauvegarde sur disque USB*.
2. Cliquez sur le disque ou la partition qui sera utilisé pour stocker les données de restauration puis cliquez sur **OK** (un disque peut être scindé en plusieurs partitions).
3. Le programme vérifie que l'espace disponible sur le disque sélectionné est suffisant. Dans le cas contraire, supprimez certains fichiers du disque ou utilisez un disque de capacité supérieure.
4. Retirez le disque de votre ordinateur (au moyen de l'icône de retrait de matériel située dans la zone de notification) et inscrivez *Sauvegarde des données de restauration* sur son étiquette.
5. Rangez le disque dans un endroit sûr. Il contient les données de restauration de votre ordinateur.

Veillez consulter la section *Programme de restauration Packard Bell* (page 56) si vous devez utiliser les données de restauration de votre ordinateur.

Test du disque de restauration

En raison de la grande variété de disques externes disponibles sur le marché, vous devez systématiquement tester votre disque de restauration afin de vous assurer qu'il est compatible avec le processus de restauration. Démarrez le *programme de restauration*, tel que décrit en page 56.

- Si le *menu de restauration Packard Bell* s'affiche, cela signifie que votre disque est compatible et que vous pouvez le conserver pour pouvoir l'utiliser ultérieurement. Sélectionnez **Quitter**, débranchez le disque et redémarrez votre ordinateur.
- Si le *menu de restauration Packard Bell* ne s'affiche pas, assurez-vous que votre disque utilise une partition *primaire* (et non *étendue*) ou choisissez un autre disque et relancez Recovery Backup Creator.

Packard Bell Updator

Pour être sûr de disposer des pilotes et logiciels les plus récents, veuillez utiliser le programme *Packard Bell Updator* une fois votre connexion Internet configurée.

1. Cliquez sur **Démarrer**  > **Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support > PBUdator** ou cliquez deux fois sur l'icône **PBUdator** située sur votre bureau et conformez-vous aux instructions qui s'affichent.
2. *Packard Bell Updator* recherche les mises à jour disponibles sur le site Web Support de Packard Bell en se basant sur le numéro de série de votre ordinateur puis les affiche sous forme de liste.



3. Sélectionnez les mises à jour que vous voulez télécharger puis installez-les.



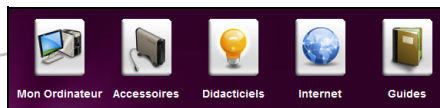
Remarque : Nous vous recommandons d'utiliser cet outil régulièrement.

La documentation de votre ordinateur

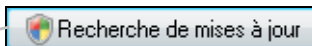
Guide de l'utilisateur (InfoCentre de Packard Bell)

Ce guide n'est pas votre seule et unique source d'informations sur votre ordinateur ! L'*InfoCentre*, votre guide de l'utilisateur électronique, contient des informations de base sur votre ordinateur, vous permettant ainsi d'obtenir l'aide dont vous avez besoin directement sur votre écran. Vous devez actualiser ce guide de l'utilisateur électronique pour obtenir des informations spécifiques sur l'ordinateur que vous avez acheté.

Pour ouvrir l'*InfoCentre*, cliquez deux fois sur l'icône **Guide de l'utilisateur (InfoCentre de Packard Bell)** située sur votre bureau ou cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support > Guide de l'utilisateur (InfoCentre Packard Bell)**.



Sélectionnez une catégorie



Pour actualiser le contenu du **Guide de l'utilisateur** (vous aurez besoin pour ce faire d'une connexion Internet), il vous suffit de cliquer sur le bouton **Recherche de mises à jour** dans la page de bienvenue de l'InfoCentre (voir image ci-dessus).

Les mises à jour sont téléchargées du site Web de Packard Bell et automatiquement installées sur votre ordinateur. La version actualisée de l'InfoCentre contient des informations spécifiques détaillées sur la configuration de votre ordinateur.

Le bouton **Mon ordinateur** vous permet d'accéder aux spécifications techniques des composants de votre ordinateur, ainsi qu'à des conseils utiles pour optimiser votre ordinateur.

Les autres boutons vous permettent d'obtenir des informations supplémentaires, notamment des didacticiels sur l'exécution de tâches quotidiennes et des conseils et informations sur l'utilisation de l'Internet.

Remarque : Selon l'ordinateur que vous avez acheté, le nombre de catégories et de logiciels disponibles peut varier.



N'oubliez pas d'actualiser l'InfoCentre pour bénéficier des informations disponibles les plus récentes ! Vous devez également visiter régulièrement le site **www.packardbell.fr** et vérifier la section **Support** : elle contient des informations et une aide actualisées, ainsi que des pilotes et téléchargements mis à jour.

Documentation des logiciels

La plupart des applications préinstallées sur votre ordinateur par Packard Bell sont accompagnées d'un fichier de documentation.

Remarque : Si vous avez besoin d'aide lors de l'utilisation d'un programme, appuyez sur la touche **[F1]** de votre clavier ou cliquez sur **Aide** ou sur l'icône Aide (généralement le signe ?).

Vos logiciels

Où se trouvent mes logiciels ?

Les ordinateurs Packard Bell intègrent une gamme de logiciels. Les programmes et catégories disponibles sur votre ordinateur dépendent du modèle que vous avez acheté.

Vos logiciels peuvent être :

- ✓ **Préinstallés** : Ils sont immédiatement utilisables ou configurables. Certains programmes nécessitent cependant un CD ou DVD pour pouvoir s'exécuter (généralement les jeux ou les encyclopédies). Vous trouverez ces disques dans l'emballage de votre ordinateur.
- ✓ **Hébergés sur un CD ou un DVD** : Le cas échéant, les logiciels doivent être installés avant que vous puissiez les utiliser. Pour ce faire, insérez le CD ou DVD d'installation dans le lecteur correspondant de votre ordinateur. Un assistant d'installation s'ouvre automatiquement. Il vous suffit alors de suivre les instructions qui s'affichent.

Lecture de fichiers multimédia

Vous pouvez utiliser les logiciels multimédia installés sur votre ordinateur pour lire de la musique, visionner des films ou des diaporamas et regarder la télévision (sous réserve que votre ordinateur soit équipé d'un tuner TV). D'autres options vous permettent de créer des CD ou des DVD.

Un ou plusieurs programmes multimédia sont installés sur votre ordinateur, notamment le *Lecteur Windows Media* et éventuellement *Windows Media Center* qui sont fournis par Microsoft. D'autres programmes multimédia peuvent avoir été installés par Packard Bell pour vous faire bénéficier d'une expérience multimédia améliorée.



Lecteur Windows Media

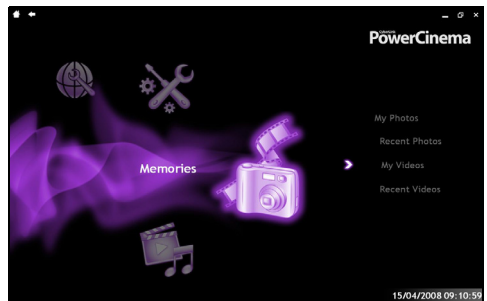
Le *Lecteur Windows Media* peut être utilisé pour lire des fichiers audio MP3 ou WMA, des CD ou la plupart des fichiers vidéo.



Remarque : Il est déconseillé d'utiliser le *Lecteur Windows Media* pour visionner des films sur DVD. D'autres lecteurs multimédia (tels que *PowerCinema*) proposent des options de lecture supplémentaires.

Windows Media Center ou PowerCinema

Certains ordinateurs intègrent également des 'centres' multimédia tout-en-un tels que *Windows Media Center* ou *PowerCinema*. Ces programmes peuvent traiter une large gamme de contenus multimédia présentés avec des menus simples qui peuvent être aisément contrôlés au moyen d'une télécommande. Vous pouvez regarder des programmes télévisés en direct ou enregistrés (sous réserve que votre ordinateur soit équipé d'un tuner TV), écouter de la musique au format numérique, visionner des photos et des vidéos personnelles, jouer, créer des CD et des DVD ou accéder aux contenus de services en ligne.



Pour lancer le programme multimédia installé sur votre ordinateur, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Windows Media Center** ou '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Packard Bell - Photo/Vidéo > PowerCinema**.

Installation

 **Attention :** Si votre ordinateur dispose d'une télécommande (page 7) ou d'un tuner TV (page 12), ils doivent être branchés et activés avant de pouvoir lancer le programme multimédia pour la première fois.

La première fois que vous lancez le programme multimédia, un assistant d'installation s'initialise, vous permettant ainsi de configurer certains paramètres de base. Le cas échéant, sélectionnez l'option *Express setup* (*Installation expresse*) pour pouvoir, si nécessaire, configurer des options supplémentaires.

 **Remarque :** Si vous disposez d'une connexion Internet, le **guide** (*guide électronique des programmes*) vous permet d'afficher une liste répertoriant les programmes TV. Le guide vous fournit des informations sur la chaîne et le réseau, ainsi que le titre, la description et l'heure de diffusion prévue des programmes.



Vérifiez la section **Aide et support**. Cliquez sur 'Démarrer'  > **Aide et support** > **Nouveautés** > **Windows Media Center**.

TotalMedia Theatre (pour Blu-ray)

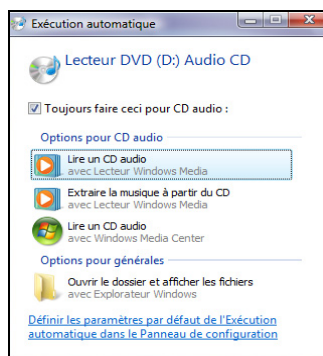
Si votre ordinateur est équipé d'un lecteur Blu-ray, vous pouvez visionner des films au format Blu-ray avec *TotalMedia Theatre*. Pour démarrer *TotalMedia Theatre*, insérez un disque Blu-ray dans le lecteur et attendez que le programme démarre automatiquement avec *TotalMedia Extreme* (sélectionnez l'option *Lire*) ou *Windows Media Centre* (sélectionnez l'option *Lire BD* ou *Blu-ray*).

Exécution automatique

La fonction d'**exécution automatique** de Windows vous permet de déterminer la façon dont Windows gère les fichiers multimédia hébergés sur les périphériques de stockage amovibles (appareil photo numérique, CD, DVD, etc.).

Si vous insérez un support contenant des fichiers (DVD, clé USB ou carte mémoire), Windows affiche une boîte de dialogue et vous demande de préciser comment vous voulez ouvrir les fichiers.

À titre d'exemple, si vous insérez un CD audio ou un DVD, Windows affiche automatiquement une boîte de dialogue et vous demande de choisir la façon dont vous souhaitez le lire. Si Windows vous demande de sélectionner un programme de lecture de DVD, nous vous conseillons d'opter systématiquement pour celui inclus dans votre collection de logiciels (**PowerCinema** ou **Windows Media Center**, par exemple).



Lecture de fichiers téléchargés

Les fichiers téléchargés peuvent être compatibles avec les programmes multimédia installés sur votre ordinateur ou nécessiter des programmes spécifiques. Les fichiers assortis de fonctions DRM ne peuvent être lus qu'au moyen de programmes spécifiques (iTunes ou le Lecteur Windows Media, par exemple) ou que sur des périphériques certifiés utilisables avec chaque type de fichier. D'autres formats peuvent nécessiter un *codec* audio ou vidéo spécifique qui peut avoir été installé sur votre ordinateur.

Codecs

Un codec est un composant logiciel permettant de compresser ou décompresser un fichier numérique multimédia, notamment de la musique ou de la vidéo. Le Lecteur Windows Media et d'autres programmes utilisent les codecs pour lire et créer des fichiers numériques multimédia.

Par exemple, lorsque vous rastérisez une chanson d'un CD audio vers votre ordinateur, le Lecteur utilise le codec audio de Windows Media pour compresser la chanson et la transformer en fichier compact WMA. Lorsque vous lisez le fichier WMA (ou tout fichier WMA lu en continu depuis un site Internet), le Lecteur utilise le codec audio de Windows Media pour décompresser le fichier afin de diffuser la musique par le biais de vos haut-parleurs.

Pourquoi mon ordinateur affiche-t-il un message disant qu'il manque un codec ?

Si un message vous indique qu'il manque un codec sur votre ordinateur, c'est peut-être parce que vous essayez de lire un fichier qui a été compressé à l'aide d'un codec que Windows ou le Lecteur ne contient pas par défaut. La plupart du temps, vous pouvez télécharger et installer le codec manquant en cliquant sur le bouton d'aide Internet indiqué dans le message d'erreur.

Veillez également consulter le **Centre d'aide et support de Windows** pour de plus amples informations.

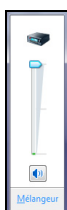
Commandes de contrôle du volume sonore

Hormis les commandes de contrôle du volume de votre ordinateur, de votre clavier, de votre moniteur ou de vos haut-parleurs (selon l'équipement dont vous disposez), Windows vous permet également de régler le volume et la balance de vos haut-parleurs.

Réglage du volume



Pour régler le volume sonore, il vous suffit de cliquer sur l'icône **Volume** située dans la zone de notification, près de l'horloge.



Faites glisser la barre coulissante vers le haut ou vers le bas pour régler le volume. Cliquez sur l'icône **Haut-parleur** pour couper le volume. Cliquez de nouveau dessus pour rétablir le son.

Cliquez sur **Mélangeur** pour accéder aux paramètres avancés de contrôle du volume.

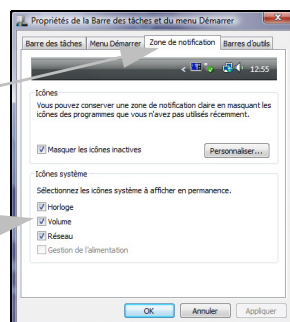


Remarque : Si l'icône *Volume* ne s'affiche pas :

- Cliquez sur **Démarrer** > **Panneau de configuration** > **Barre des tâches et menu Démarrer**.
- Sélectionnez l'onglet **Zone de notification**.
- Cochez la case **Volume** et cliquez sur **OK**.

Zone de notification

Volume



BUREAU D'ASSISTANCE

L'INFORMATIQUE EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour tirer pleinement profit de votre nouvel ordinateur et garantir son bon fonctionnement pendant de nombreuses années, vous devez utiliser les programmes ci-dessous et exécuter régulièrement les actions décrites dans ce guide.

Maintenance

Packard Bell Recovery Backup Creator

Le programme de création de sauvegardes de restauration (*Recovery DVD Creator* ou *Recovery Disk Creator*, page 21) vous permet d'effectuer une copie de sauvegarde des données de restauration stockées sur le disque dur de votre ordinateur. Veuillez consulter la section *Restauration et récupération* (page 55) pour de plus amples informations sur l'utilisation de Recovery Backup Creator.

! Attention : Vous devez utiliser *Recovery Backup Creator* dès que possible. *Recovery Backup Creator* n'est autre que l'outil de maintenance le plus important de votre ordinateur.

Tâches de maintenance conseillées

Vérification des erreurs

L'utilisation régulière de l'outil de *vérification du disque* prévient l'instabilité éventuelle de votre système et la perte d'informations. Il vérifie et répare deux types d'erreurs :

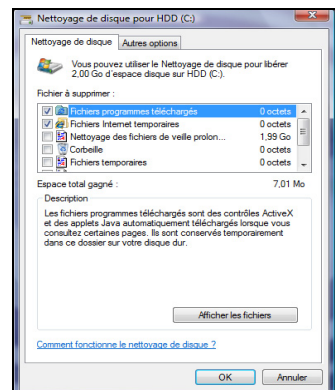
- ✓ les erreurs inhérentes au système de fichiers, notamment les fichiers fragmentés qui n'ont pas été supprimés et les fichiers dont la taille ou la date n'est pas valide ;
- ✓ les erreurs physiques survenant dans les clusters et/ou secteurs qui peuvent s'user avec le temps.

1. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur**. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône **HDD** et sélectionnez **Propriétés**.
2. Sélectionnez l'onglet **Outils** et cliquez sur **Vérifier maintenant** dans la zone Vérification des erreurs.
3. Cochez la case **Réparer automatiquement les erreurs de système de fichiers** dans la zone dédiée aux options. Si vous cochez la case **Rechercher et tenter une récupération des secteurs défectueux**, votre ordinateur vérifiera les erreurs physiques pendant quelques minutes et devra redémarrer. Cliquez sur **Démarrer** pour continuer.

Nettoyage de disque

L'assistant *Nettoyage de disque* vous permet de libérer de l'espace sur votre disque dur. Il scanne votre disque et affiche les fichiers inutilisés, notamment les fichiers Internet temporaires, les fichiers placés dans la Corbeille et tout autre fichier temporaire que vous pouvez supprimer en toute sécurité.

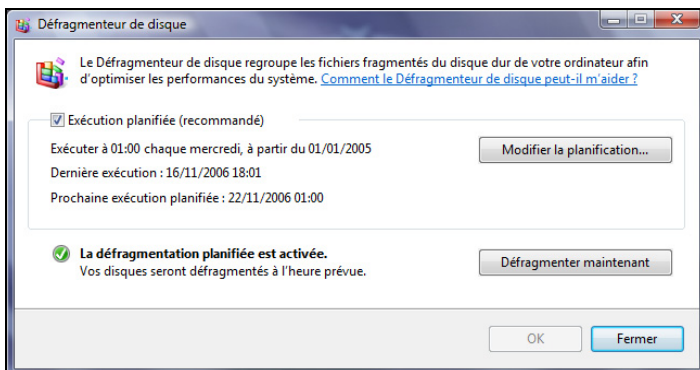
1. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur**. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône **HDD** et sélectionnez **Propriétés**.
2. Sélectionnez l'onglet **Général** et cliquez sur le bouton **Nettoyage de disque**.
3. Cochez toutes les catégories que vous voulez supprimer dans la zone *Fichiers à supprimer* et cliquez sur **OK**.



Défragmenteur de disque

À force de créer et de supprimer des fichiers, des éléments se dispersent sur l'ensemble du disque dur et affectent les performances du système. Le *Défragmenteur de disque* vous permet de réorganiser les éléments stockés sur votre disque dur de sorte que votre ordinateur soit plus rapide et plus efficace.

Exécutez le *Défragmenteur de disque* une fois par mois (selon l'usage que vous faites de votre ordinateur) pour minimiser l'usure de votre disque dur et limiter ainsi les risques de problèmes ultérieurs.



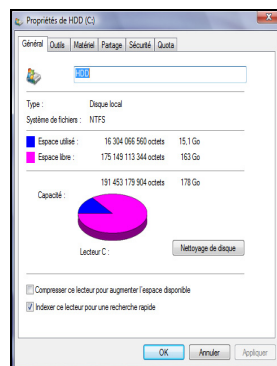
1. Effectuez une *nettoyage de disque* et fermez tous les programmes ouverts.
2. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur**. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône **HDD** et sélectionnez **Propriétés**.
3. Cliquez sur **Outils** et **Défragmenter maintenant**.
4. Sélectionnez le volume que vous voulez défragmenter et cliquez sur **Défragmenter** pour lancer la procédure. Cette dernière peut prendre plusieurs heures. Il est préférable de ne pas utiliser votre ordinateur lorsque vous exécutez le *Défragmenteur de disque*, le moindre changement sur votre système pouvant entraîner le redémarrage de la procédure. Si vous avez partitionné votre disque dur, il est conseillé d'effectuer une défragmentation de chaque partition.

Gestion de votre disque dur

Vérification de l'espace libre sur votre disque dur

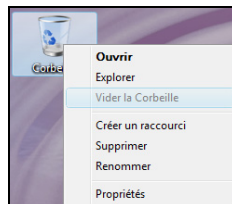
1. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur**.
2. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône **HDD** et sélectionnez **Propriétés**.
3. La fenêtre **Propriétés de HDD** indiquant l'espace utilisé et l'espace disponible sur votre disque dur s'ouvre. Si votre disque dur est presque plein (moins de 100 Mo disponibles), il vous faut libérer de l'espace.

Pour déterminer facilement l'espace utilisé et l'espace libre, il vous suffit de placer le pointeur de votre souris sur l'icône de votre disque dur. Les informations recherchées s'affichent automatiquement.



Libération d'espace sur votre disque dur

1. **Videz la corbeille** : lorsque vous supprimez un fichier de votre ordinateur, Windows le place dans la Corbeille. Tous les fichiers supprimés restent dans la Corbeille tant que vous ne les supprimez pas définitivement de votre ordinateur ou que vous ne les restaurez pas dans leur emplacement d'origine. Cliquez deux fois sur l'icône Corbeille de votre bureau puis de sélectionner l'option **Vider la corbeille** ou les éléments que vous voulez supprimer. Lorsque vous supprimez des éléments hébergés sur des périphériques externes tels que des cartes mémoire, ils ne sont pas placés dans la Corbeille. Ils sont définitivement supprimés.
2. **Désinstallez** les programmes que vous n'utilisez plus.
 - Pour supprimer certains des logiciels fournis avec votre ordinateur, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support > Smart Restore**.
 - Pour désinstaller des logiciels supplémentaires, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration > Programmes et fonctionnalités**.
3. **Archivez vos fichiers** sur des CD ou des DVD enregistrables (sous réserve que votre ordinateur soit équipé d'un graveur de CD ou de DVD) puis supprimez-les de votre disque dur.

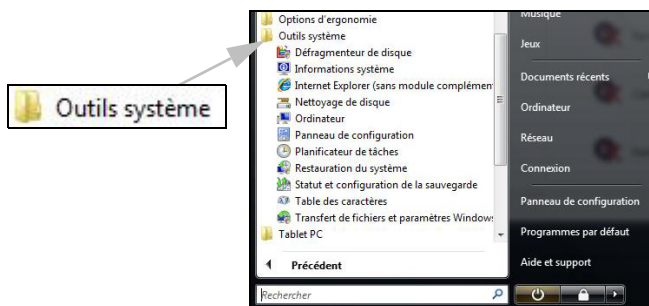


Utilisation des outils système de Windows Vista

Windows Vista intègre des outils extrêmement pratiques dont la fonction est de garantir le bon fonctionnement de votre ordinateur. Utilisez-les régulièrement pour préserver la fiabilité et la rapidité de votre système ! Pour plus de simplicité, les *outils système* incluent un utilitaire appelé *Tâches planifiées* que vous pouvez personnaliser pour lancer des tâches spécifiques régulièrement.

L'image ci-dessous présente un moyen d'accéder aux *Outils système* :

'Démarrer'  > **Tous les programmes > Accessoires > Outils système**.



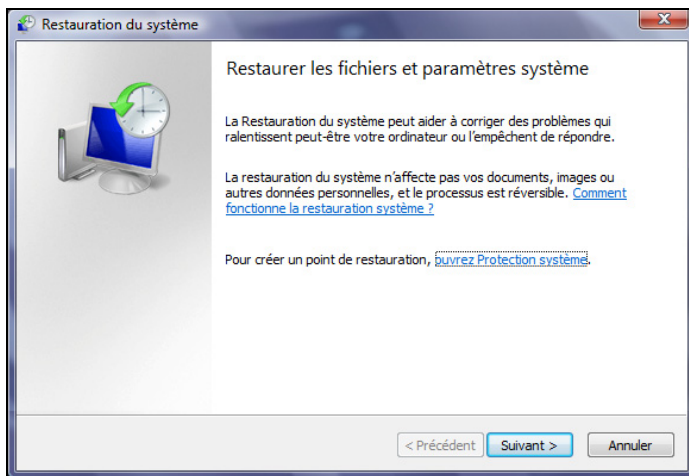
Restauration du système de Windows.

L'utilitaire *Restauration du système* contrôle les modifications effectuées sur votre ordinateur et crée automatiquement des points de restauration qu'il utilisera si nécessaire. Il permet d'annuler les changements nuisibles au bon fonctionnement de votre ordinateur et de restaurer les paramètres et les performances de ce dernier tout en enregistrant vos fichiers de données personnels (documents, historique, dessins, favoris, e-mails, etc.).

 **Remarque** : Lorsque vous restaurez la configuration de votre ordinateur, vous devez réinstaller tout programme installé par la création du point de restauration. Dans le cas contraire, ces programmes ne fonctionneront pas. L'utilitaire *Restauration du système* de Windows ne peut désinstaller un programme. Pour ce faire, vous devez utiliser la fonction *Programmes et fonctionnalités* du *Panneau de configuration*.

Démarrage de l'utilitaire Restauration du système de Windows depuis le bureau de Windows

Cliquez sur 'Démarrer'  > Tous les programmes > Accessoires > Outils système > Restauration du système.



Si vous ne pouvez pas accéder au bureau de Windows :

1. Appuyez sur la touche [F11] de votre clavier au démarrage de votre ordinateur, lorsque le logo Packard Bell s'affiche. Cette action ouvre le programme de restauration.
2. Sélectionnez **Restauration du système Windows Vista** et cliquez sur **Suivant**. Votre ordinateur redémarre automatiquement et ouvre l'utilitaire Restauration du système.

Options de restauration du système

Restaurer une configuration antérieure de votre ordinateur

Cette option vous permet de pour restaurer un état antérieur de votre ordinateur, sans affecter vos fichiers personnels ou vos e-mails (il ne permet cependant pas de restaurer les documents perdus). Par défaut, Windows Vista effectue des sauvegardes du système lorsque des changements importants sont apportés au système d'exploitation (notamment des installations de pilotes ou de logiciels spécifiques). Cela s'avère très utile lorsque l'installation d'un pilote échoue ou lorsque vous modifiez un paramètre système et que cela ne fonctionne pas.

1. Sélectionnez **Restaurer mon ordinateur à une heure antérieure** puis cliquez sur **Suivant**.
2. Dans le calendrier, sélectionnez la date de création du point de restauration puis cliquez sur **Suivant**. Tous les points de restauration créés à la date sélectionnée sont répertoriés par leur nom dans la liste située côté droit du calendrier.
3. Dans l'écran de confirmation, cliquez sur **Suivant** pour restaurer l'ordinateur à l'heure et à la date choisies.

Créer un point de restauration

Votre ordinateur crée automatiquement des points de restauration aux moments que vous aurez définis ou avant que certains programmes ou pilotes soient installés. Cette option vous permet de créer vos propres points de restauration lorsque nécessaire.

1. Cliquez sur **Créer un point de restauration** puis sur **Suivant**.
2. Entrez une description afin d'identifier le point de restauration. L'utilitaire *Restauration du système* ajoute automatiquement l'heure et la date au nom.
3. Pour terminer, cliquez sur **Créer**.

Annuler la dernière restauration effectuée

Si votre ordinateur ne fonctionne pas correctement après avoir restauré une configuration antérieure, vous pouvez annuler la restauration au moyen de cette option.

De même, vous pouvez utiliser la *Dernière bonne configuration connue* pour restaurer les paramètres opérationnels les plus récents.

1. Redémarrez votre ordinateur et appuyez sur la touche **[F5]** de votre clavier pendant quelques secondes. Si nécessaire, appuyez sur **[F8]** pour accéder aux options de démarrage avancées.
2. Sélectionnez **Dernière bonne configuration connue** au moyen des touches fléchées et appuyez sur **[Entrée]**.

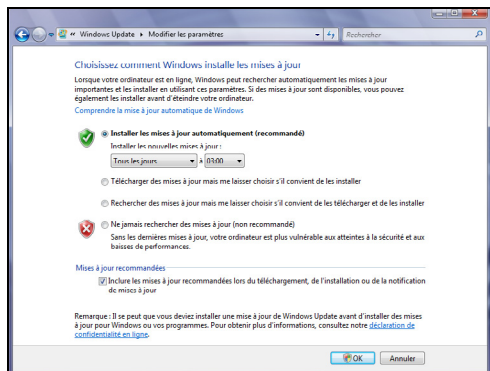
Mises à jour

De nouveaux virus, vers et autres menaces apparaissant chaque jour, il est indispensable que vos applications de sécurité et votre système d'exploitation restent actualisés. Norton Internet Security, en association avec d'autres applications de sécurité, peut protéger votre ordinateur des attaques Internet et garantir le téléchargement et l'installation des mises à jour les plus récentes en matière de sécurité sur votre système. Pour vous assurer que votre ordinateur est parfaitement protégé avec les programmes les plus récents, veuillez exécuter les actions suivantes :

- ✓ Actualisez votre antivirus
- ✓ Actualisez votre antispyware et vos outils antiprogrammes malveillants
- ✓ Effectuez les mises à jour lorsque le *Centre de sécurité Windows* vous y invite
- ✓ Utilisez le programme de *mise à jour automatique de Microsoft Windows*
- ✓ Exécutez *Windows Defender*
- ✓ Exécutez *Windows Update*

Windows Update vous permet d'obtenir les dernières mises à jour pour votre ordinateur en les téléchargeant de l'Internet. Il vous permet de choisir des mises à jour pour votre système d'exploitation, vos logiciels et vos équipements. Le site Internet de Windows Update étant régulièrement actualisé, vous pourrez toujours y trouver les solutions et mises à jour les plus récentes pour protéger votre ordinateur et préserver son bon fonctionnement.

- 'Démarrer'  > **Panneau de configuration > Windows Updates > Modifier les paramètres.**



Sécurité

Vous avez certainement hâte de découvrir toutes les ressources de l'Internet. Pour que vous puissiez surfer en toute sécurité, Packard Bell a préinstallé sur votre ordinateur un logiciel maintes fois primé : **Norton Internet Security de Symantec**.

Norton Internet Security™ fonctionne en arrière-plan pour bloquer les menaces extérieures et protéger votre identité lorsque vous parcourez des sites, effectuez des achats et des opérations bancaires en ligne.

Norton Internet Security empêche l'usurpation d'identité en ligne, détecte et élimine les logiciels espions, supprime les virus et les vers, protège contre les pirates informatiques.

Définitions

Qu'est-ce qu'un virus ?

Les antiprogrammes, généralement appelés 'virus', sont des programmes conçus pour infecter et endommager les ordinateurs. La plupart des virus sont transmis via l'Internet, les e-mails ou les sites Web malveillants. Un virus type se duplique et infecte, sans être détecté, de nombreux ordinateurs. D'autres formes de nuisances telles que les chevaux de Troie, les vers ou le spam peuvent infecter votre ordinateur de diverses façons, utilisant du même coup des ressources ou ralentissant un réseau.



Remarque : Packard Bell garantit l'absence totale de virus sur votre ordinateur au moment de son achat et ne couvre pas les dommages résultant des virus.

Qu'est-ce qu'un logiciel espion ?

Les logiciels espions sont généralement des programmes indésirables qui sont téléchargés sur votre ordinateur lorsque vous êtes connecté, bien souvent sans que vous en soyez informé. Un fois votre ordinateur infecté par un logiciel espion, ce dernier peut espionner vos activités sur le Web, collecter des informations personnelles vous concernant, entraîner l'affichage de fenêtres publicitaires, voire même modifier la configuration de votre ordinateur. Les logiciels espions utilisent les ressources de votre ordinateur. Ils peuvent ralentir votre connexion Internet ou l'ensemble de votre système informatique et même provoquer des blocages.

Les logiciels espions sont parfois utilisés par des entreprises peu scrupuleuses pour contrôler et assurer le suivi des sites que vous visitez sur le Web afin de déterminer vos habitudes en termes de navigation et afficher sur votre écran des fenêtres publicitaires ciblées. Cependant, la portée d'action de certains logiciels espions va bien au-delà du simple suivi. Ils contrôlent en fait chaque touche sur laquelle vous appuyez et capturent vos mots de passe et d'autres fonctions, ce qui présente de véritables risques en termes de sécurité.

Qu'est-ce qu'un programme malveillant ?

Les antiprogrammes, également appelés **programmes malveillants**, sont des logiciels conçus pour endommager délibérément votre ordinateur. À titre d'exemple, les virus, les vers et les chevaux de Troie sont des antiprogrammes. Pour protéger votre ordinateur des programmes malveillants, assurez-vous qu'il utilise un logiciel antivirus et antiprogrammes malveillants actualisé.

Qu'est-ce qu'un pare-feu personnel ?

Un pare-feu personnel est un programme conçu pour prévenir tout accès non autorisé aux ou depuis les réseaux privés. Il fait office d'écran protégeant votre connexion Internet des connexions indésirées, des personnes pouvant tenter de prendre le contrôle de votre ordinateur pour installer ou redistribuer des virus ou des antiprogrammes dans le cadre de certaines de ces connexions. Chaque connexion établie avec votre ordinateur est contrôlée - les programmes qui tentent d'obtenir des informations sans votre autorisation sont détectés et le pare-feu affiche une alerte. Vous pouvez alors décider d'autoriser la connexion. S'il s'agit d'une connexion avec un programme que vous utilisez, vous pouvez l'autoriser (un jeu qui établit une connexion avec un serveur multijoueur ou une encyclopédie qui actualise son contenu).

Comment protéger votre ordinateur

Se prévenir de la cybercriminalité peut être simple - il suffit de quelques conseils techniques et d'un peu de bon sens pour éviter de nombreuses attaques. En général, les cybercriminels tentent de se faire de l'argent aussi rapidement et facilement que possible. Plus vous rendez leur tâche difficile, plus ils sont susceptibles de vous laisser tranquille et de changer de cible. Les conseils suivants contiennent des informations de base qui vous permettront de prévenir les fraudes en ligne.

1. Assurez-vous que votre ordinateur est à jour en y installant les correctifs et mises à jour les plus récents.

Le meilleur moyen de tenir les pirates éloignés de votre ordinateur est d'y appliquer des patches et correctifs logiciels dès qu'ils sont disponibles. En actualisation régulièrement votre ordinateur, vous empêchez les pirates de tirer profit des défauts logiciels (vulnérabilités) qu'ils pourraient utiliser pour entrer dans votre système.

Bien qu'en actualisant votre ordinateur vous ne le protégez pas de toutes les attaques, il est plus difficile pour les pirates d'y accéder et de nombreuses attaques de base et automatisées peuvent ainsi être totalement bloquées, ce qui peut être suffisant pour décourager un pirate moins déterminé qui recherchera alors un ordinateur plus vulnérable.

Des versions plus récentes de Microsoft Windows et d'autres logiciels populaires peuvent être configurés pour télécharger et installer automatiquement les mises à jour de sorte que vous n'ayez pas besoin de penser à vérifier leur disponibilité. Tirez profit des fonctions de 'mise à jour automatique' de vos logiciels. C'est un bon début pour préserver votre sécurité en ligne.

2. Protégez votre ordinateur au moyen de logiciels de sécurité.

Pour bénéficier d'une sécurité en ligne de base, vous devez vous équiper de différents types de logiciels de sécurité, notamment un pare-feu et un antivirus, entre autres programmes indispensables. Le pare-feu constitue généralement la première ligne de défense de votre ordinateur - il contrôle les utilisateurs et dispositifs qui peuvent communiquer avec votre ordinateur en ligne. Considérez le pare-feu comme un 'policier' qui contrôle toutes les données qui tentent d'entrer sur et de sortir de votre ordinateur lorsque vous êtes en ligne, autorise les communications qu'il juge sûres et bloque tout trafic 'malveillant' tel que les attaques, l'empêchant ainsi d'atteindre votre ordinateur.

Dans de nombreux cas, la deuxième ligne de défense est tenue par votre antivirus qui contrôle toutes les activités en ligne telles que les e-mails et la navigation sur le Web et vous protège des virus, vers, chevaux de Troie et autres types d'antiprogrammes. Vos logiciels antivirus et antispyware doivent être configurés pour s'actualiser automatiquement et le faire chaque fois que vous vous connectez au Net.

Des suites de sécurité intégrées telles que Norton Internet Security combinent un pare-feu, un antivirus et un antispyware avec d'autres fonctions telles que l'antispam et le contrôle parental. Ces suites sont devenues extrêmement populaires, et pour cause : elles proposent tous les logiciels de sécurité requis pour une bonne protection en ligne au sein d'une seule et même offre. De nombreux utilisateurs considèrent l'utilisation d'une suite de sécurité comme une alternative attrayante car elle leur évite non seulement de devoir installer et configurer différents types de logiciels de sécurité, mais assure également la mise à jour de tous ces logiciels.

Une version complète de Norton Internet Security™ est préinstallée sur votre système Packard Bell. Elle comprend un abonnement complet et gratuit de 90 jours aux mises à jour de protection. N'oubliez pas de vous y abonner !



Remarque : Vous pouvez activer votre programme antivirus via l'application **Configurer mon PC**.

3. Optez pour des mots de passe puissants et gardez-les en lieu sûr.

Aujourd'hui, les mots de passe sont indissociables de l'Internet. Nous les utilisons pour tout, que ce soit pour commander des fleurs, effectuer des opérations bancaires en ligne ou se connecter au site Web de notre compagnie aérienne préférée pour savoir combien de kilomètres nous avons accumulés. Tenez compte des conseils suivants pour sécuriser vos expériences en ligne :

- ✓ Optez pour des mots de passe qui ne peuvent pas être aisément devinés. C'est un premier pas pour garantir la sécurité de vos mots de passe et éviter qu'ils tombent entre de mauvaises mains. Les mots de passe les plus puissants contiennent 8 caractères, voire plus, et combinent lettres, chiffres et symboles (# \$ % ! ?, par exemple). Évitez d'utiliser l'un des éléments suivants comme mot de passe : votre nom d'utilisateur, toute information personnelle telle que votre nom et des mots présents dans le dictionnaire. Dans la mesure du possible, choisissez des mots de passe puissants et uniques pour protéger vos activités, notamment vos opérations bancaires en ligne.
- ✓ Conservez vos mots de passe en lieu sûr et évitez d'utiliser le même mot de passe pour chaque service en ligne que vous utilisez.
- ✓ Changez régulièrement de mots de passe (tous les 90 jours minimum). Vous limiterez les dommages qu'une personne ayant déjà accès à votre compte pourrait provoquer. Si vous notez des activités suspectes sur l'un de vos comptes en ligne, commencez pas changer votre mot de passe.

4. Protégez vos informations personnelles.

Faites très attention lorsque vous partagez des informations personnelles en ligne, notamment votre nom, l'adresse de votre domicile, votre numéro de téléphone et votre adresse e-mail. Pour pouvoir bénéficier de nombreux services en ligne, vous devrez inévitablement fournir des informations personnelles qui seront utilisées pour vous facturer et vous expédier les biens achetés. Étant donné qu'il est quasiment impossible de ne pas divulguer d'informations personnelles, voici quelques conseils qui vous permettront de partager des informations personnelles en ligne en toute sécurité :

- ✓ **Essayez de repérer les faux e-mails.** Certains éléments peuvent trahir le caractère frauduleux d'un message, notamment les fautes d'orthographe et de grammaire, les expressions singulières, les adresses de sites Web avec une extension inhabituelle, les adresses de sites Web entièrement constituées de chiffres alors qu'elles devraient normalement contenir des mots et toute chose qui sort de l'ordinaire. De plus, les messages hameçons vous indiquent généralement que vous devez agir rapidement pour que votre compte reste ouvert ou pour renforcer votre sécurité ou vous pressent de leur fournir des informations immédiatement pour éviter qu'un problème grave survienne. Ne mordez pas à l'hameçon.
- ✓ **Ne répondez pas aux e-mails qui vous demandent des informations personnelles.** Aucune entreprise dont les activités sont légitimes ne vous demandera de lui transmettre des informations personnelles par e-mail. En cas de doute, contactez l'entreprise par téléphone ou en entrant l'adresse de son site Web dans votre navigateur Web. Ne cliquez pas sur les liens contenus dans ces messages. Vous risquez de vous retrouver sur des sites Web frauduleux et malveillants.
- ✓ **Évitez les sites Web frauduleux conçus pour voler des informations personnelles.** Lorsque vous visitez un site Web, entrez son adresse (URL) directement dans votre navigateur Web plutôt que de cliquer sur un lien figurant dans un e-mail ou un message instantané. Les fraudeurs créent généralement ces liens de sorte qu'ils aient l'air convaincant. L'adresse des boutiques en ligne, services bancaires ou autres sites Web sur lesquels des informations sensibles vous sont demandées contient un 'S' après les lettres 'http' (<https://www.yourbank.com> et non <http://www.yourbank.com>, par exemple). Le 's' signifie sécurisé et doit apparaître lorsque vous vous trouvez dans une zone dans laquelle il vous est demandé de vous connecter en vous identifiant ou de fournir d'autres données sensibles. Autre signe indiquant que la connexion est sécurisée : une icône en forme de petit cadenas apparaît en bas de votre navigateur (généralement dans le coin inférieur droit).
- ✓ **Faites attention aux politiques de confidentialité figurant dans les sites Web et les logiciels.** Il est important de comprendre comment une organisation peut collecter et utiliser vos informations personnelles avant de les lui transmettre.
- ✓ **Protégez votre adresse e-mail.** Les spammers et les hameçonneurs envoient parfois des millions de messages à des adresses e-mail existantes ou non dans l'espoir de trouver une victime potentielle. Si vous y répondez ou que vous téléchargez des images, vous serez intégré dans leurs listes et continuerez de recevoir d'autres messages de ce type. Soyez également très prudent lorsque vous postez votre adresse e-mail dans des groupes de discussion, des blogs ou communautés en ligne.

5. Les offres en ligne qui vous semblent trop belles pour être vraies le sont généralement.

Le vieux dicton 'C'est trop beau pour être vrai' est toujours d'actualité. Les logiciels dits 'gratuits' tels que les écrans de veille ou les émoticônes, les astuces en investissement secrètes qui feront votre fortune et les concours que vous avez étonnamment remportés sans vous être inscrit sont des méthodes séduisantes mises en œuvre par des entreprises pour attirer votre attention.

Bien qu'il soit possible que vous ne payiez pas directement le logiciel ou le service, le logiciel ou le service gratuit demandé peuvent avoir été groupé avec un logiciel publicitaire qui surveille votre comportement et affiche des publicités indésirables. Peut-être devrez-vous divulguer des informations personnelles ou acheter quelque chose d'autre pour pouvoir réclamer les cadeaux que vous êtes supposé avoir gagnés. Si une offre vous semble trop alléchante pour être crédible, demandez l'opinion de quelqu'un d'autre, lisez les informations en petits caractères ou mieux, ignorez-la.

6. Contrôlez régulièrement vos relevés de compte et de carte de crédit.

L'impact du vol d'identité et de la cybercriminalité peut être considérablement réduit si vous vous en rendez compte peu de temps après le vol de vos données ou la première tentative d'utilisation de vos informations. L'un des moyens les plus simples de savoir si quelque chose s'est produit est de contrôler les relevés mensuels que vous envoient votre banque et la société qui a émis votre carte de crédit afin de vous assurer que rien ne sort de l'ordinaire.

De nombreux organismes bancaires et services utilisent également des systèmes de prévention des fraudes qui notifient tout comportement d'achat inhabituel (si vous vivez au Texas et que soudainement vous achetez des réfrigérateurs à Budapest, par exemple). Afin de confirmer ces achats inhabituels, il est possible qu'ils vous appellent et vous demandent confirmation. Ne prenez pas ces appels à la légère. Ils vous indiquent que quelque chose de grave peut s'être produit et que vous devez prendre les mesures qui s'imposent.

Protégez votre ordinateur au moyen de outils de sécurité de Windows.

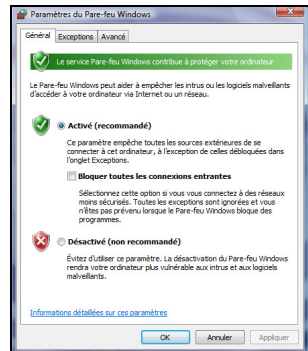
Windows Vista intègre diverses applications de protection.

Pare-feu Windows

1. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Sécurité** > **Pare-feu Windows**.
2. Dans la fenêtre 'Modifier les paramètres', vous pouvez autoriser ou bloquer l'accès au Net de certains programmes. Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet 'Exceptions'.
3. Si nécessaire, vous pouvez également y désactiver le pare-feu Windows (lors de l'installation de certains programmes, il peut être nécessaire de désactiver tous les pare-feu et la protection antivirus, par exemple).



Attention : N'oubliez pas de réactiver le pare-feu/l'antivirus une fois l'installation du nouveau logiciel terminée !



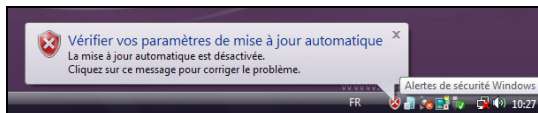
Remarque : Lorsque vous utilisez un pare-feu pour la première fois, il s'exécute en 'mode apprentissage'. Des fenêtres contextuelles vous informant que certains programmes fiables que vous connaissez souhaitent accéder au Net peuvent s'afficher. Au bout d'un certain temps, le pare-feu connaît votre liste de programmes fiables et ne vous demande plus l'autorisation lorsque l'un d'entre eux tente de se connecter au Net. Le pare-feu protège également votre ordinateur des programmes hébergés sur l'Internet qui essaient d'accéder au contenu de votre ordinateur, ce qui est parfois nécessaire pour actualiser des programmes, effectuer des téléchargements, etc.

Centre de sécurité Windows

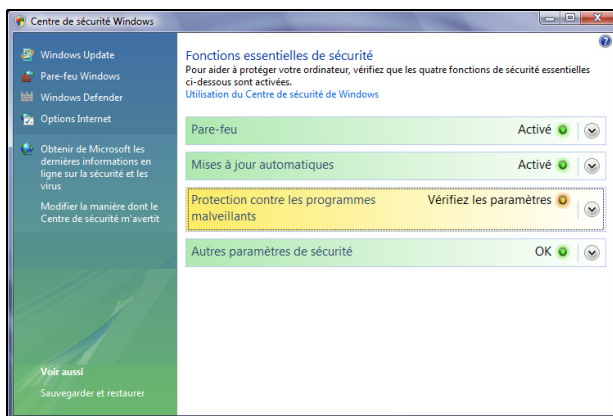
Windows vous propose une zone centrale depuis laquelle vous pouvez contrôler les paramètres de sécurité de votre ordinateur afin de le protéger des attaques Internet et de vous assurer que les mises à jour les plus récentes en matière de sécurité ont été téléchargées et installées sur votre ordinateur.

Pour accéder au *Centre de sécurité*, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Centre de sécurité**.

Si un message d'alerte vous a été envoyé (dans la zone notification, près de l'horloge), vous pouvez également cliquer sur l'info-bulle de notification ou cliquer deux fois sur la petite icône **Alerte de sécurité**. Si cette icône est masquée, cliquez sur la flèche pour faire apparaître toutes les icônes de la zone de notification.



Le *Centre de sécurité* indique l'état de trois des plus importantes applications chargées de protéger votre ordinateur et répertorie les paramètres utilisés par ces dernières : le *pare-feu Windows*, *Windows Defender*, le *service de mise à jour automatique de Windows* et la protection antivirus. Le *pare-feu Windows*, *Windows Defender* et le *service de mise à jour automatique de Windows* sont fournis par Microsoft avec Windows. L'application antivirus varie en fonction du programme installé sur votre ordinateur.



Mises à jour Windows

Si vous disposez d'une connexion Internet active, Windows peut rechercher des mises à jour importantes pour votre ordinateur et les installer automatiquement. Ces mises à jour incluent des correctifs de sécurité et des mises à jour de programmes qui peuvent améliorer votre expérience informatique et protéger votre ordinateur contre de nouveaux virus et d'éventuelles attaques.

Windows Defender

Windows Defender vous permet de protéger votre ordinateur des antiprogrammes et des logiciels indésirables tels que les logiciels espions et publicitaires. Par défaut, **Windows Defender** est installé et activé.

1. Lancez **Windows Defender** depuis le **Panneau de configuration**. Cliquez sur **Outils** puis sur **Options**.
2. Sous *Analyse automatique*, cochez la case **Analyser automatiquement mon ordinateur**.
3. Sous *Options de protection en temps réel*, cochez la case **Utiliser la protection en temps réel**. Pour protéger votre confidentialité et votre ordinateur, nous vous recommandons de sélectionner toutes les options de protection en temps réel.



La protection en temps réel vous avertit lorsque des logiciels espions et d'autres logiciels potentiellement indésirables tentent de s'installer ou de s'exécuter sur votre ordinateur. Il vous avertit également lorsque des programmes essaient de modifier des paramètres Windows importants.



Remarque : *Windows Defender et vos paramètres de mise à jour Windows interfonctionnent pour installer automatiquement sur votre ordinateur les dernières définitions de virus disponibles.*

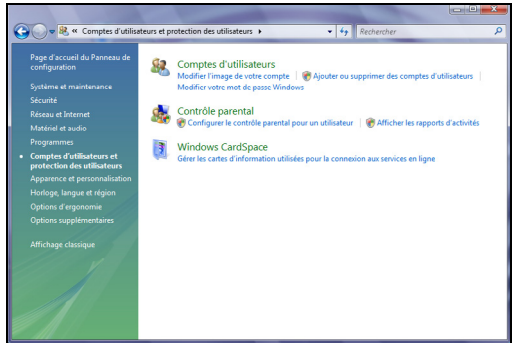
Contrôle des comptes d'utilisateurs

Le **contrôle des comptes d'utilisateurs** est une fonction de Windows qui permet de prévenir les modifications non autorisées de votre ordinateur. La fonction de **contrôle des comptes d'utilisateurs** vous demande l'autorisation ou un mot de passe administrateur avant d'entreprendre quoi que ce soit qui pourrait affecter le fonctionnement de votre ordinateur ou de modifier des paramètres susceptibles d'affecter d'autres utilisateurs. Lorsqu'un message de type **Contrôle des comptes d'utilisateurs** s'affiche, lisez-le attentivement et assurez-vous que vous avez prévu d'exécuter l'action ou le programme sur le point d'être initialisé.

En vérifiant ces actions avant leur exécution, la fonction de **contrôle des comptes d'utilisateurs** permet de prévenir l'installation d'antiprogrammes (programmes malveillants) et de logiciels espions sur votre ordinateur ou la modification de ce dernier sans votre autorisation.

Pour accéder aux paramètres de **contrôle des comptes d'utilisateurs**, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Comptes d'utilisateurs**.

 **Remarque :** Vous pouvez désactiver l'affichage des **messages de contrôle des comptes d'utilisateurs** (déconseillé) dans la fenêtre de configuration **Comptes d'utilisateurs** (cf. illustration ci-dessus).



Configuration des paramètres de sécurité d'Internet Explorer

Les sites Internet utilisent de petits fichiers appelés 'cookies' pour rester informés des préférences des utilisateurs et conserver des informations sur ces derniers. Vous pouvez configurer les paramètres de sécurité de votre navigateur Internet pour déterminer la quantité d'information que vous souhaitez accepter de la part des sites Internet.

Pour accéder aux paramètres de sécurité d'Internet Explorer :

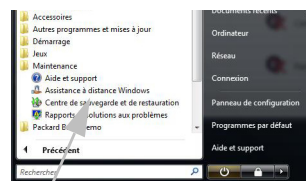
1. Dans Internet Explorer, cliquez sur **Outils** > **Options Internet**.
2. Dans l'onglet **Confidentialité**, faites glisser la barre coulissante vers le haut ou vers le bas pour sélectionner un paramètre.

Comment savoir si la sécurité de mon ordinateur est menacée ?

Si le **Centre de sécurité** affiche un message d'alerte ou que votre ordinateur se comporte de façon erratique, qu'il tombe en panne sans raison apparente ou que certains de vos programmes ne fonctionnent pas correctement, il est possible qu'il soit infecté par un antiprogramme. Cependant, sachez que les virus ne sont pas responsables des moindres dysfonctionnements de votre ordinateur ! Si vous pensez que votre ordinateur est infecté, vous devez tout d'abord actualiser votre antivirus et votre antispyware (si ce n'est déjà fait) puis les exécuter.

Assistance à distance de Windows

L'**Assistance à distance** permet à un utilisateur de Windows Vista de prendre temporairement le contrôle à distance d'un autre ordinateur sous Windows Vista via un réseau ou Internet en vue de résoudre des problèmes. L'**Assistance à distance** permet de diagnostiquer et de réparer certains problèmes sur un ordinateur sans le voir en personne. Vous pouvez accéder à l'**Assistance à distance** en cliquant sur **Démarrer**  > **Tous les programmes** > **Maintenance** > **Assistance à distance Windows**. Lorsque vous lancez l'**Assistance à distance**, un écran s'affiche pour vous proposer d'inviter une personne à vous aider ou d'apporter votre aide à quelqu'un.



 **Assistance à distance Windows**

DIAGNOSTIC ET RÉPARATION

Il nous est tous arrivé de rencontrer des problèmes avec notre ordinateur. Par conséquent, ne paniquez pas ! Avant de nous appeler, veuillez lire ce qui suit. Ce guide de dépannage vous permettra de diagnostiquer et de résoudre certains problèmes courants. Veuillez noter que les solutions proposées ci-dessous ne s'appliquent pas uniquement aux cas spécifiques mentionnés et qu'elles peuvent être utilisées pour résoudre d'autres problèmes informatiques.



Vérifiez les correctifs les plus récents sur le site **www.packardbell.fr**. L'**assistant de dépannage** en ligne peut vous permettre de trouver des solutions en quelques clics !

Les cinq cas de dépannage les plus fréquents

Lisez les 'symptômes' décrits ci-dessous, vérifiez s'ils correspondent au problème rencontré et exécutez les étapes détaillées pour y remédier. Lisez également les recommandations fournies dans la section *L'informatique en toute sécurité* (page 29) pour tirer pleinement profit de votre ordinateur et prévenir tout problème futur.



Rien ne s'affiche sur mon écran (page 41)



L'écran se fige lorsque le logo Packard Bell s'affiche (page 42)



L'écran se fige lorsque le logo Windows s'affiche (page 43)



Le bureau de Windows s'affiche, mais le système d'exploitation est instable (page 44)

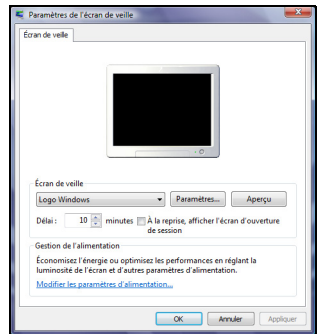


Des applications s'ouvrent mais elles plantent ou s'exécutent de façon erratique (page 46)

Q : 1. RIEN NE S'AFFICHE SUR MON ÉCRAN



- ✓ Assurez-vous que votre ordinateur et votre moniteur sont tous deux sous tension.
- ✓ Votre ordinateur est en mode suspension ou d'économie d'énergie.
 1. Si votre ordinateur est en mode d'économie d'énergie, bougez la souris ou appuyez sur une touche de votre clavier pour le 'réactiver'.
 2. Si votre ordinateur est en mode suspension, appuyez sur le bouton d'alimentation. Peu après, le témoin doit s'allumer, vous indiquant ainsi que vous pouvez utiliser votre ordinateur.
- ✓ Un économiseur d'écran peut être actif.
 1. Appuyez sur n'importe quelle touche de votre clavier pour réactiver l'affichage.
 2. Si vous voulez modifier les propriétés de l'écran de veille, procédez comme suit :
 - a. Fermez tous vos programmes, exception faite de Windows.
 - b. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur un espace libre du bureau de Windows.
 - c. Sélectionnez **Propriétés** dans le menu qui s'affiche.
 - d. Réglez les propriétés de l'écran de veille et les fonctions d'économie d'énergie en fonction de vos besoins.



- ✓ Vérifiez votre poster d'installation.
 1. Vérifiez le branchement des cordons d'alimentation de votre système aux prises de courant.
 2. Certains ordinateurs sont équipés de deux ports vidéo, le premier sur la carte mère ('vidéo intégrée') et le deuxième sur une carte graphique hautes performances installée dans un connecteur d'extension.
- 🔔 **Remarque :** Veuillez vous reporter au poster d'installation et vérifier que tous vos câbles sont correctement branchés.

Branchez systématiquement le moniteur sur la carte graphique (le cas échéant). Si l'un des ports vidéo ne fonctionne pas, essayez l'autre. Le nombre de composants disponibles dépend de la configuration de votre ordinateur.
- ✓ Testez les cordons d'alimentation :
 1. Débranchez le cordon d'alimentation de votre moniteur.
 2. Débranchez le cordon d'alimentation de votre ordinateur et branchez-le sur votre moniteur (et l'autre extrémité dans une prise murale opérationnelle).
 3. N'allumez que le moniteur et assurez-vous que son témoin d'alimentation s'allume.
- ✓ Testez la prise de courant :
 1. Branchez un autre appareil électrique dans la prise murale et assurez-vous qu'il fonctionne.
 2. S'il ne fonctionne pas, votre prise murale est probablement défectueuse.
- ✓ Essayez de réinitialiser votre ordinateur :
 1. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale et maintenez le bouton d'alimentation enfoncé pendant au moins dix secondes.

2. Relâchez ce dernier, rebranchez le cordon d'alimentation et appuyez sur le bouton d'alimentation pour allumer votre ordinateur.



Attention : Avant de brancher ou de débrancher le cordon d'alimentation au dos de votre ordinateur, veuillez vous assurer qu'il est débranché de la prise murale.

- ✓ Débranchez ou retirez tout périphérique supplémentaire :

Dans certains cas, un périphérique défectueux peut empêcher le système de démarrer.

Retrait de périphériques externes supplémentaires (tels qu'une imprimante, un scanner, un modem, etc.)

1. Débranchez tous les périphériques externes de votre ordinateur, excepté le moniteur et le clavier.
2. Essayez de redémarrer votre ordinateur et vérifiez qu'il fonctionne correctement.
3. Dans le cas contraire, redémarrez votre ordinateur sans le clavier et la souris. Si cela résout le problème, veuillez contacter le Centre de Contact Client.



Consultez l'**InfoCentre** pour en savoir plus sur votre ordinateur. N'oubliez pas de télécharger les mises à jour de l'**InfoCentre** !

Retrait de composants matériels internes supplémentaires (tels que de la mémoire supplémentaire, une carte réseau, etc.)

1. Retirez tout périphérique interne supplémentaire que vous avez installé. Veuillez noter que si vous avez eu recours aux services d'un tiers pour installer un périphérique, nous vous conseillons de le contacter pour qu'il retire le périphérique.
2. Essayez de redémarrer votre ordinateur et vérifiez qu'il fonctionne correctement.

Selon les termes de votre garantie, il est possible que vous n'ayez pas le droit d'ouvrir le châssis par vous-même. Avant de continuer, veuillez consulter votre **brochure Garantie et Service Après-Vente** (sous réserve qu'elle vous ait été fournie).

Si vous êtes sûr de vouloir continuer, veuillez tout d'abord toucher la terre pour prévenir tout dommage électrostatique et débrancher le cordon d'alimentation avant d'ouvrir le châssis.

- ✓ Vérifiez les ports USB.

Lorsque le connecteur USB situé sur le panneau avant du châssis est endommagé (lors de l'insertion d'une fiche USB dans le mauvais sens, par exemple), il peut court-circuiter le système, l'empêchant ainsi de démarrer.

1. Pour déterminer si le connecteur USB est la cause du problème, débranchez le câble USB de la carte mère. N'exécutez cette procédure que si votre garantie vous y autorise et que vous êtes un utilisateur chevronné.
2. Essayez de redémarrer votre ordinateur et vérifiez qu'il fonctionne correctement.
3. Le cas échéant, remplacez le connecteur USB de la carte mère pour résoudre le problème.

Q : 3. L'ÉCRAN SE FIGE LORSQUE LE LOGO PACKARD BELL S'AFFICHE

Lorsque l'ordinateur démarre, il teste d'abord la configuration du système. Si l'ordinateur fonctionne normalement, il émet un bref signal sonore et démarre. Cependant, en cas d'échec du test, l'ordinateur peut se figer lorsque le logo Packard Bell s'affiche.



- ✓ Essayez d'amorcer le système en appuyant sur la touche [TAB] ou [Echap] pour afficher des détails.
- ✓ Restaurez les paramètres par défaut du BIOS.

Appuyez sur la touche [F1] ou [F2] au démarrage de l'ordinateur pour accéder au BIOS. Ce dernier contrôle les composants matériels de l'ordinateur. **N'accédez au BIOS que si vous êtes un utilisateur expérimenté ou qu'un technicien qualifié vous le demande.**

1. Sélectionnez **Exit** dans le menu au moyen des touches fléchées de votre clavier ou de votre souris (si disponible).
 2. Sélectionnez **Default Values** dans le menu et appuyez sur la touche [Entrée]. Appuyez sur [OK] pour confirmer.
 3. Sélectionnez **Save Changes and Exit** et appuyez sur la touche [Entrée]. Appuyez sur [OK] pour confirmer.
 4. L'ordinateur redémarre automatiquement.
- ✓ Essayez de démarrer le système avec un périphérique d'amorçage différent.
Appuyez sur [F8] au démarrage de l'ordinateur pour accéder au menu d'amorçage (cette fonction n'est pas disponible sur tous les ordinateurs). Si votre premier périphérique d'amorçage est votre disque dur, sélectionnez CD ou DVD au moyen des touches fléchées et appuyez sur la touche [Entrée] pour quitter le menu.
 - ✓ Débranchez ou retirez tout périphérique supplémentaire.
Veuillez lire les sections 'Retrait de périphériques externes supplémentaires' et 'Retrait de composants matériels internes supplémentaires' en page 42.
 - ✓ Utilisez le *programme de dépannage Packard Bell* fourni sur le site Web Support de Packard Bell.
Notre programme de dépannage en ligne (<http://troubleshooter.packardbell.com>) est un outil facile d'emploi qui vous permet d'accéder rapidement à des solutions de dépannage. Répondez à quelques questions pour que notre moteur intelligent trouve la solution qui vous convient.

Q : 4. L'ÉCRAN SE FIGE LORSQUE LE LOGO WINDOWS S'AFFICHE

Au cours du processus d'amorçage, Windows effectue un certain nombre de vérifications. Si le système détecte des paramètres incorrects, des composants matériels ou logiciels endommagés ou manquants, il risque de se bloquer. Pour y remédier, essayez de redémarrer votre ordinateur de l'une des façons suivantes.



- ✓ Démarrez votre système en *mode sans échec* pour utiliser les fichiers et pilotes de base.
 1. Allumez votre ordinateur et votre moniteur.
 2. Lorsque le logo Packard Bell apparaît, appuyez sur la touche [F5] de votre clavier pendant quelques secondes. Si nécessaire, appuyez sur [F8] pour accéder aux options de démarrage avancées.
 3. Sélectionnez l'option **Mode sans échec** au moyen des touches fléchées et appuyez sur [Entrée].
- ✓ Démarrez-le avec la *Dernière bonne configuration connue*.

Vous pouvez restaurer les paramètres en vigueur la dernière fois que vous avez démarré votre ordinateur sans encombre. Il est possible que vous perdiez les données entrées après le dernier amorçage probant.

 1. Allumez votre ordinateur et votre moniteur.
 2. Lorsque le logo Packard Bell apparaît, appuyez sur la touche [F5] de votre clavier pendant quelques secondes. Si nécessaire, appuyez sur [F8] pour accéder aux options de démarrage avancées.
 3. Sélectionnez **Dernière bonne configuration connue** au moyen des touches fléchées et appuyez sur [Entrée].
- ✓ Désinstallez des logiciels.

Si votre ordinateur ne fonctionne pas correctement après l'installation de nouveaux programmes, essayez de les désinstaller.

 1. Pour les logiciels fournis avec votre ordinateur, cliquez sur 'Démarrer'  > Tous les programmes > **Assistance Packard Bell > Smart Restore.**
 2. Pour les logiciels supplémentaires, cliquez sur 'Démarrer'  > Panneau de configuration > **Programmes et fonctionnalités.**
- ✓ Retournez au point de restauration précédant avec l'utilitaire *Restauration du système de Windows* (cf. page 31).
- ✓ Débranchez ou retirez tout périphérique supplémentaire.

Veuillez lire les sections 'Retrait de périphériques externes supplémentaires' et 'Retrait de composants matériels internes supplémentaires' en page 42.
- ✓ Utilisez le *programme de dépannage Packard Bell* fourni sur le site Web Support de Packard Bell.

Notre programme de dépannage en ligne (<http://troubleshooter.packardbell.com>) est un outil facile d'emploi qui vous permet d'accéder rapidement à des solutions de dépannage. Répondez à quelques questions pour que notre moteur intelligent trouve la solution qui vous convient.

Q : 5. LE BUREAU DE WINDOWS S'AFFICHE, MAIS LE SYSTÈME D'EXPLOITATION EST INSTABLE

Même lorsque votre ordinateur démarre avec succès, il vous est impossible d'aller plus loin et d'utiliser vos programmes correctement. Posez-vous les questions suivantes et essayez de trouver la solution au problème que vous rencontrez avec les réponses proposées.



- ✓ Avez-vous installé des nouveaux programmes ?

L'installation d'un nouveau logiciel peut provoquer un conflit avec la configuration logicielle existante. Si votre ordinateur ne fonctionne pas correctement après l'installation de nouveaux programmes, essayez de les désinstaller.

1. Pour les logiciels fournis avec votre ordinateur, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Assistance Packard Bell > Smart Restore.**
2. Pour les logiciels supplémentaires, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration > Programmes et fonctionnalités.**

- ✓ Avez-vous remarqué un comportement inhabituel de votre navigateur Internet ou de votre programme de messagerie ?

La plupart des problèmes affectant les applications Internet et éventuellement l'ensemble de votre système d'exploitation sont provoqués par des programmes malveillants qui se propagent lorsque vous êtes connecté. Pour vérifier si votre ordinateur est infecté, effectuez une recherche avec vos logiciels antivirus et antispyware. Pour être totalement efficaces, ces programmes de protection doivent impérativement être actualisés. Veuillez vous reporter au chapitre *Sécurité* (page 33) pour savoir comment protéger votre ordinateur.

- ✓ Mettez vos fichiers système à jour avec Windows Update

Windows Update est un catalogue contenant de nombreux pilotes, correctifs de sécurité, mises à jour critiques, fichiers d'aide récents et produits Internet que vous pouvez télécharger sur votre ordinateur pour garantir son bon fonctionnement.

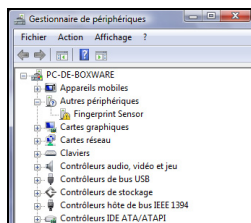
1. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Windows Update.**
2. Sélectionnez **Rechercher des mises à jour** et **Oui** lorsqu'un message vous propose d'installer des pilotes logiciels ou matériels requis.

- ✓ Avez-vous installé de nouveaux périphériques ?

En règle générale, lorsque vous installez un nouveau périphérique matériel, Windows le détecte automatiquement et copie les fichiers (pilotes) requis sur votre ordinateur pour qu'il fonctionne correctement. Cette procédure modifiant les fichiers système de votre ordinateur, elle peut générer des conflits au sein de Windows.

Gestionnaire de périphériques

1. Ouvrez le *Gestionnaire de périphériques* (**Démarrer**  > **Panneau de configuration > Gestionnaire de périphériques**). Vous pouvez ainsi vérifier l'état de vos périphériques.
2. Si les signes '!' ou '?' s'affichent devant l'un des périphériques, la réinstallation d'un pilote antérieur peut résoudre le problème. Cliquez du bouton droit sur le périphérique et sélectionnez **Propriétés**.
3. Sélectionnez l'onglet **Pilote** puis cliquez sur **Revenir à la version précédente**.



- ✓ Retournez au point de restauration précédant avec l'utilitaire *Restauration du système*.

L'utilitaire **Restauration du système** contrôle les modifications effectuées sur votre ordinateur et crée automatiquement des points de restauration qu'il utilisera si nécessaire. Il permet d'annuler les changements nuisibles au bon fonctionnement de votre ordinateur et de restaurer les paramètres et les performances de ce dernier tout en enregistrant vos fichiers de données personnels (documents, historique, dessins, favoris, e-mails, etc.). Rendez-vous en page 44 pour plus de détails.

- ✓ Effectuez une restauration non destructive.

Lancez le programme de Restauration Packard Bell dans *Smart Restore*. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Assistance Packard Bell > Smart Restore**.

Si le bureau de Windows ne s'affiche pas, redémarrez votre ordinateur et appuyez sur la touche **[F11]** de votre clavier au démarrage, lorsque le logo Packard Bell s'affiche, pour ouvrir le programme de restauration.

Q : 4. DES APPLICATIONS S'OUVRENT MAIS ELLES PLANTENT OU S'EXÉCUTENT DE FAÇON ERRATIQUE

Lorsque vos programmes s'exécutent de façon erratique, il y a de fortes chances que votre système d'exploitation ne fonctionne pas correctement. Veuillez également vérifier les recommandations fournies dans le cadre du cas précédent (page 44) si les étapes ci-dessous ne vous permettent pas de résoudre le problème.



- ✓ Fermez les programmes au moyen du *Gestionnaire des tâches de Windows*.

Si vous ne pouvez pas fermer vos programmes en cliquant sur la croix située dans le coin supérieur droit de l'écran, essayez au moyen du **Gestionnaire des tâches**.

1. Appuyez simultanément sur les touches **[Ctrl]+[Alt]+[Suppr]** ou cliquez avec le bouton droit de votre souris sur un espace vide de la barre des tâches et sélectionnez **Gestionnaire des tâches** dans le menu contextuel qui s'affiche.
2. Sélectionnez le programme défaillant dans la liste et cliquez sur **Fin de tâche**.

- ✓ Ce problème se pose-t-il avec une seule application ?

Si vous remarquez qu'un programme spécifique ne fonctionne pas correctement, essayez de le désinstaller puis de le réinstaller.

1. Pour les logiciels fournis avec votre ordinateur, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Assistance Packard Bell > Smart Restore**.
2. Pour les logiciels supplémentaires, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration > Programmes et fonctionnalités**.

- ✓ Des mises à jour sont-elles disponibles pour la ou les applications fonctionnant de façon erratique ?

Si vous remarquez des améliorations après avoir réinstallé le programme, vérifiez si des mises à jour sont disponibles sur le site Web de l'éditeur du logiciel. Si le programme était fourni avec votre ordinateur, nous vous conseillons de vérifier également les téléchargements disponibles dans la section **Support** du site Web de Packard Bell **www.packardbell.fr**.

- ✓ Votre ordinateur est-il actualisé ?

Des antiprogrammes tels que des virus et des logiciels espions peuvent infecter votre ordinateur et provoquer le dysfonctionnement de vos programmes. Pour résoudre ce problème et éviter qu'il se reproduise, n'oubliez pas d'exécuter régulièrement votre antivirus et votre antispyware et de vous procurer les dernières mises à jour de ces logiciels. Pour savoir comment maintenir votre ordinateur actualisé, veuillez vous reporter au chapitre *Mises à jour* en page 33.

- ✓ Effectuez une restauration non destructive.

Lancez le programme de Restauration Packard Bell dans *Smart Restore*. Cliquez sur 'Démarrer'  > **Tous les programmes > Assistance Packard Bell > Smart Restore**.

Si le bureau de Windows ne s'affiche pas, redémarrez votre ordinateur et appuyez sur la touche **[F11]** de votre clavier au démarrage, lorsque le logo Packard Bell s'affiche, pour ouvrir le programme de restauration.

Dépannage divers

Clavier et souris

Mon clavier ne fonctionne pas

1. Le pavé numérique est désactivé.

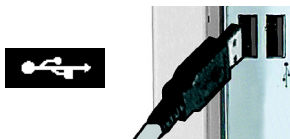
Lorsque vous appuyez sur la touche **[Verr Num]**, vous pouvez utiliser le pavé numérique pour saisir des nombres, comme sur une calculatrice. Lorsque la touche **[Verr Num]** n'est pas activée, les touches du pavé numérique constituent un jeu supplémentaire de touches directionnelles (sur les claviers de taille standard) ou font office de touches alphabétiques (sur certains claviers compacts).



Sur certains ordinateurs, l'icône Verr Num apparaît dans la zone de notification ou un témoin sur le clavier indique que la fonction est activée.

2. Votre clavier n'est pas correctement branché (consultez votre Guide d'installation).
 - a. Mettez votre ordinateur hors tension.
 - b. Débranchez puis rebranchez votre clavier correctement.
 - c. Mettez votre ordinateur sous tension.
3. Votre clavier sans fil n'est pas correctement connecté.
 - a. Vérifiez que le récepteur est correctement branché (rendez-vous page 5).
 - b. Si le récepteur utilise un connecteur USB, branchez-le sur un autre port.
 - c. Vérifiez également les piles.

Clavier ou souris USB



Clavier ou souris PS/2



Ma souris ne fonctionne pas

1. Votre souris n'est pas correctement branchée.
Appliquez la même procédure que pour vérifier le branchement du clavier.
2. Votre souris a besoin d'être nettoyée.
 - a. Mettez votre ordinateur hors tension.

- b. Retournez votre souris.
- c. Ouvrez le couvercle situé sous votre souris.
- d. Retirez la boule de votre souris et nettoyez-la.
- e. Nettoyez délicatement les roulements situés dans le boîtier de votre souris au moyen d'un chiffon doux et humide. Si ces derniers vous semblent particulièrement encrassés, retirez la poussière accumulée au moyen d'un objet dur et contondant.

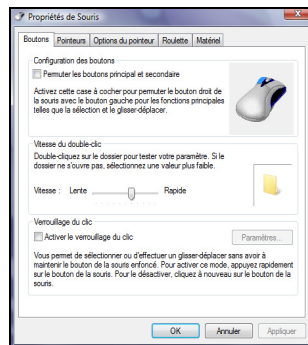


Remarque : Les souris optiques ne disposant de boule, il ne peut s'y accumuler autant de poussière que dans les souris standard.

3. Il est possible que les propriétés de votre contrôleur ne soient pas correctement configurées.

Si le pointeur se déplace difficilement, trop rapidement ou trop lentement ou que la fonction de double-clic ne fonctionne pas, essayez de régler les propriétés de votre contrôleur.

- a. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Souris**.
- b. Cliquez sur les différents onglets pour accéder aux propriétés de votre souris et les modifier.
- c. Cliquez sur **Appliquer** pour confirmer les paramètres que vous avez configurés puis sur **OK** pour fermer la fenêtre.



Affichage

L'affichage n'est pas centré ou vacille

1. Des lignes relativement fines défilent sur mon écran, les images scintillent ou l'affichage vacille.
 - a. Des interférences générées par d'autres équipements ou des sources magnétiques peuvent altérer les images qui s'affichent sur votre écran.
 - b. Éteignez puis rallumez votre ordinateur afin de régler automatiquement l'affichage.
2. L'image est plus petite ou plus large que la surface de l'écran.
 - a. Réglez l'affichage, la taille et/ou la position de l'image au moyen des commandes de votre moniteur.
 - b. Si vous êtes équipé d'un écran LCD, sélectionnez sa résolution optimale. Les écrans LCD sont conçus pour utiliser une résolution spécifique. Si vous modifiez cette résolution, l'affichage risque de s'étendre au-delà des limites de votre écran ou d'être réduit (consultez la documentation de votre moniteur et/ou l'*InfoCentre*).



Remarque : L'amplitude des **interférences**, parasites ou distorsions dépend de la proximité de votre moniteur et de sources telles que des téléviseurs, des téléphones portables, d'autres moniteurs, des réfrigérateurs, des enceintes stéréo, des adaptateurs électriques, des lampes halogènes intégrant un bloc d'alimentation ou des équipements motorisés. Les lampes fluorescentes défectueuses ou la proximité de lignes haute tension peuvent également provoquer une distorsion des images. **Éloignez votre ordinateur autant que possible de toute source de ce type.**

Si vous ne notez aucune source d'interférences ou que le problème persiste bien que vous les ayez éloignées de votre moniteur, veuillez consulter la documentation de ce dernier pour savoir comment régler ses paramètres (taille et position de l'image, fréquence de rafraîchissement, démagnétisation, etc.). Selon l'écran utilisé, il est possible que certains réglages ne soient pas disponibles.

Son

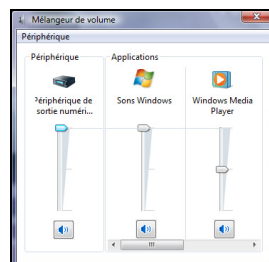
Au démarrage, mon ordinateur émet un signal sonore continu

1. Une défaillance a été détectée au niveau du clavier ou de la souris : vérifiez le branchement de votre clavier et de votre souris (page 5).

2. L'une des touches de votre clavier ou l'un des boutons de votre souris peut être bloqué :
 - a. Mettez votre ordinateur hors tension.
 - b. Appuyez sur toutes les touches de votre clavier pour vous assurer qu'aucune d'entre elles n'est bloquée.
 - c. Appuyez sur les boutons de votre souris pour vous assurer qu'aucun d'entre eux n'est bloqué.
 - d. Remettez votre ordinateur sous tension.

Mon ordinateur n'émet aucun son

1. Le volume des haut-parleurs peut être trop bas.
Réglez le volume (sur les haut-parleurs, le clavier ou l'ordinateur).
2. Vos haut-parleurs ne sont pas correctement branchés (ne s'applique qu'aux haut-parleurs externes).
 - a. Vérifiez que les câbles des haut-parleurs sont correctement branchés.
 - b. Si les haut-parleurs sont équipés d'un adaptateur électrique, vérifiez qu'il est branché dans une source d'alimentation (dans une prise murale ou au dos de votre moniteur) et que les haut-parleurs sont allumés.
3. Vous devez régler la fonction de contrôle du volume de Windows.
 - a. Cliquez sur l'icône Volume située sur le côté droit de la zone de notification pour que la barre de contrôle du volume s'affiche.
 - b. Si cette icône n'apparaît pas, rendez-vous dans le **Panneau de configuration** pour l'afficher.
 - c. Si cette icône est 'masquée', cliquez sur la flèche située dans la zone de notification puis sur l'icône pour l'afficher (pour réduire l'encombrement de la zone de notification, les icônes n'ayant pas été utilisées depuis un certain temps sont masquées).
4. Les paramètres de contrôle du volume de votre ordinateur doivent être réglés.
 - a. Cliquez deux fois sur l'icône Volume dans la zone de notification.
 - b. Réglez l'option Balance de sorte que le son émane des deux haut-parleurs.
 - c. Cliquez sur la **barre coulissante** et faites-la glisser pour régler le volume.
 - d. Vérifiez que l'option **Muet** n'est PAS cochée.
 - e. Pour afficher des commandes de contrôle du volume supplémentaires, cliquez sur **Options > Propriétés**.
5. Votre carte son ne fonctionne pas correctement.
 - a. Vérifiez que votre carte son est correctement configurée. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration > Son**. Dans l'onglet **Lecture**, sélectionnez un périphérique audio et cliquez sur **Propriétés** pour modifier ses paramètres.
 - b. Exécutez *Smart Restore* pour désinstaller et réinstaller facilement les pilotes défectueux (voir page 55).
6. Votre ordinateur ne lit pas les CD audio.
 - a. Vérifiez que le volume sonore de votre ordinateur est correctement réglé (reportez-vous aux étapes précédentes).
 - b. Assurez-vous que le disque est inséré face imprimée vers le haut dans le lecteur et qu'il repose sur le plateau.
 - c. Attendez que le témoin d'activité situé du lecteur s'arrête de clignoter avant de démarrer le programme de lecture de CD.
 - d. Assurez-vous que la surface du disque est propre et qu'elle n'est pas rayée.
 - e. Vérifiez que le CD n'est pas protégé contre les copies. Certains CD audio intègrent un mécanisme de protection afin d'éviter toute copie illégale. Ce mécanisme empêche les CD d'être lus ou copiés sur un ordinateur. Le cas échéant, il n'est possible de les lire qu'au moyen d'un lecteur de CD ou de DVD traditionnel.



Internet

Pour tirer pleinement profit de votre connexion Internet, assurez-vous :

- ✓ que votre ordinateur est systématiquement branché sur une prise de terre (un connecteur 3 broches 'mis à la terre' standard) ;
- ✓ de brancher votre modem directement dans une prise téléphonique ;
- ✓ d'éviter d'utiliser des rallonges téléphoniques (elles dégradent la qualité du signal) ;
- ✓ qu'en cas d'orage, votre modem est débranché de la ligne téléphonique et le cordon d'alimentation de la prise de courant.

Vous ne pouvez pas vous connecter

1. Les renseignements sur votre compte n'ont pas encore été traités.
 - a. Après vous être enregistré en ligne auprès d'un fournisseur d'accès, nous vous conseillons de relancer votre ordinateur pour finaliser la procédure de configuration de votre compte Internet.
 - b. Lors de votre première connexion au Net, il est possible que votre compte ne soit pas accessible. De fait, certains FAI ont besoin d'un peu de temps pour traiter les renseignements sur votre compte. Attendez 30 minutes avant d'essayer de vous reconnecter.
2. Vous avez saisi un nom d'utilisateur et/ou un mot de passe erronés.
 - a. Vérifiez-les. Ressaisissez-les si nécessaire.
 - b. Vérifiez qu'ils sont correctement orthographiés (lettres minuscules, lettres majuscules ou ponctuation, le cas échéant).
 - c. Vérifiez les informations d'ouverture de session et de configuration qui vous ont été transmises par votre fournisseur d'accès.
3. Le serveur auquel vous essayez de vous connecter est en panne.

Vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès Internet si le service est disponible.

4. Votre paramètres Internet (navigateur, messagerie électronique ou connexion) peuvent avoir été modifiés.

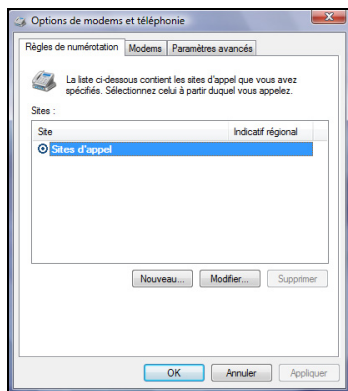
Lorsque vous ouvrez un compte chez un fournisseur d'accès, ce dernier vous fournit généralement des informations qui vous permettent de vous connecter (nom d'utilisateur, mot de passe, numéro de téléphone du serveur, adresse e-mail, etc.). Vérifiez-les et restaurez vos paramètres de connexion en appliquant la procédure fournie par votre fournisseur d'accès.

5. Votre compte a été fermé ou le serveur de votre FAI est indisponible.

Contactez votre FAI pour vérifier les conditions d'accès au service Internet qu'il propose.

6. Vous avez déménagé et le site depuis lequel vous passez vos appels a changé.

- a. Modifiez vos paramètres en cliquant sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Options de modems et téléphonie**.
- b. Sélectionnez l'onglet **Règles de numérotation** et cliquez sur le bouton **Modifier**.
- c. Spécifiez votre nouvel emplacement et cliquez sur **OK**.
7. Vous avez effectué une restauration complète de votre système au moyen du *Programme de restauration*.
 - a. Si vous avez ouvert un compte chez l'un des fournisseurs d'accès proposés par Packard Bell, essayez de réinstaller votre accès Internet.
 - b. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes** > **Services en ligne** et sélectionnez le nom de votre fournisseur d'accès.



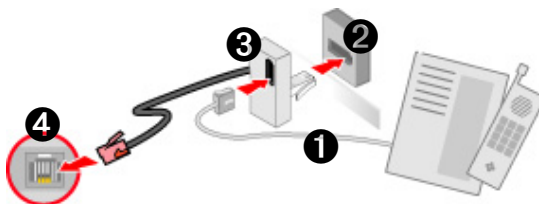
Vous utilisez un modem autocomposeur

1. Votre modem peut ne pas être correctement branché.

Vérifiez le branchement des câbles de votre modem avec votre ordinateur et la prise téléphonique (consultez votre Guide d'installation).

Si votre ordinateur est équipé d'un port réseau, **assurez-vous que le câble de votre modem est raccordé au port modem** et non au port réseau de votre système.

1. Câble téléphonique
2. Prise téléphonique
3. Fiche et câble modem
4. Port modem PC



2. La ligne téléphonique peut être occupée.

Libérez votre ligne téléphonique avant d'utiliser votre modem pour vous connecter. Si votre téléphone et votre modem utilisent la même ligne, vous ne pouvez téléphoner et vous connecter au Net en même temps.

3. Vous n'obtenez aucune tonalité.

- a. Débranchez votre modem et branchez votre téléphone dans la prise téléphonique pour vérifier l'intégrité de votre ligne téléphonique. Si la tonalité obtenue vous semble normale, votre modem ou votre câble peut être défectueux.
- b. Vérifiez que le type de numérotation est correctement configuré pour votre pays. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Options de modems et téléphonie**. Sélectionnez l'onglet **Règles de numérotation** et cliquez sur le bouton **Modifier**.

4. Votre modem est utilisé par un autre programme (message d'erreur 'COM port in use').

Vos programmes de téléphonie ou de télécopie fonctionnent peut-être. Ces derniers utilisent votre modem, le rendant ainsi indisponible pour les autres applications :

- a. Fermez tous les programmes qui pourraient utiliser votre modem (vos logiciels de téléphonie ou de télécopie, par exemple).
- b. Redémarrez votre ordinateur pour réinitialiser toutes les connexions.

5. Votre modem ne fonctionne pas.

Exécutez l'utilitaire **Smart Restore** pour réinitialiser et réinstaller facilement les pilotes défectueux (voir page 55).

Vous utilisez une connexion DSL ou câblée

1. Votre connexion DSL n'a pas été activée.

Votre FAI doit contacter votre opérateur téléphonique local pour activer l'accès DSL sur votre ligne. Cette opération peut prendre plusieurs semaines. Pour en savoir plus sur votre connexion, veuillez contacter votre FAI.

2. Votre modem DSL ne décroche pas.

- a. Vérifiez le branchement de tous les câbles (fiches, connecteurs, filtres, par exemple).
- b. Débranchez votre modem et branchez votre téléphone dans la prise téléphonique pour vérifier l'intégrité de votre ligne téléphonique. Si la tonalité obtenue vous semble normale, votre modem ou votre câble peut être défectueux.

3. Votre modem est défectueux.

Vérifiez les témoins d'état sur votre modem et consultez la documentation fournie par le fabricant. Si le problème persiste et que la connexion a déjà fonctionné, contactez votre FAI.

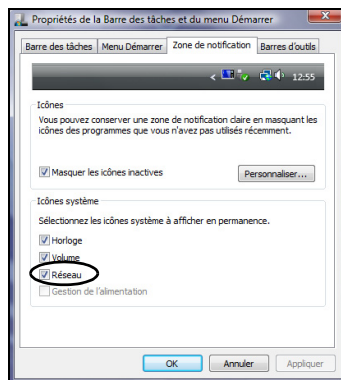
Lorsque vous surfez sur le Net, vous obtenez un message d'erreur.

1. Vous n'êtes pas connecté.
 - a. Regardez dans la partie inférieure droite de la zone de notification.
 - b. Si l'icône représentant deux ordinateurs reliés entre eux



ne s'y trouve pas, cliquez avec le bouton droit de votre souris sur la **barre des tâches** en bas de l'écran et sélectionnez **Propriétés**, cliquez sur l'onglet **Zone de notification** et cochez la case **Réseau**.

2. La connexion au site distant ne peut s'établir.
Réessayez ultérieurement ou vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès si le service est disponible.
3. Un message vous avertissant que la page contient des erreurs s'affiche ('the page contains javascript errors', par exemple).
Cliquez simplement sur OK pour fermer le message.



Vous ne pouvez pas envoyer ou recevoir d'e-mails

1. Vous n'êtes pas connecté.
Vous devez être connecté pour pouvoir recevoir et envoyer des e-mails. Regardez les icônes en forme d'ordinateur dans la partie inférieure droite de la zone de notification. Consultez la section 'Lorsque vous surfez sur le Net, vous obtenez un message d'erreur' en page 52.
2. Votre fournisseur d'accès ou celui du destinataire de votre message rencontre des problèmes d'ordre technique.
Réessayez ultérieurement ou vérifiez auprès de votre fournisseur d'accès si le service est disponible.
3. L'utilisation de plusieurs comptes d'accès Internet ou de messagerie peut provoquer certains problèmes.
Vérifiez que vous avez sélectionné le fournisseur d'accès correspondant au compte que vous essayez d'utiliser.
4. Les paramètres de votre compte Internet peuvent avoir été modifiés.
 - a. Déconnectez-vous. Fermez *Windows Mail* et toute autre application ouverte.
 - b. Vérifiez les détails de votre connexion (nom d'utilisateur, mot de passe, numéro de téléphone du serveur, adresse e-mail, etc.) et restaurez vos paramètres Internet en appliquant la procédure fournie par votre FAI.
5. Vous avez envoyé un message et obtenu un message d'erreur en retour.
 - a. Vérifiez l'adresse e-mail du destinataire.
 - b. Vérifiez auprès du destinataire si son adresse e-mail est toujours valide.

Imprimante

Les instructions fournies ci-après couvrent les problèmes les plus courants rencontrés avec des imprimantes. Veuillez lire le manuel de votre imprimante pour obtenir des instructions plus spécifiques. Si vous avez malgré tout besoin d'aide, contactez le fabricant de votre imprimante.

Mon imprimante ne fonctionne pas

Problème/erreur	Solution
Votre imprimante est éteinte	Allumez-la.
Votre imprimante est hors ligne	Appuyez sur le bouton de mise en ligne de votre imprimante.

Il n'y a plus de papier dans votre imprimante	Ajoutez du papier.
Du papier est resté coincé dans votre imprimante	Consultez le guide de l'utilisateur de votre imprimante pour savoir comment résoudre les problèmes de bourrage papier.
Votre imprimante a généré un message d'erreur	Consultez le manuel de votre imprimante pour obtenir de plus amples informations sur les messages d'erreur qu'elle génère et savoir comment y remédier.
Votre imprimante n'est pas correctement branchée	Vérifiez le branchement des câbles sur votre imprimante et votre ordinateur. Utilisez une prise de terre secteur (ou un bloc multiprise). N'oubliez pas d'éteindre votre ordinateur et votre imprimante avant de débrancher ou de rebrancher un câble quel qu'il soit.
Votre imprimante n'est pas alimentée	Branchez votre imprimante dans une prise murale distincte. Redémarrez votre ordinateur et votre imprimante et essayez de lancer une impression pour déterminer si le problème vient de la prise.
Le câble de votre imprimante est endommagé	Si vous disposez d'un autre câble pour imprimante, utilisez-le pour déterminer si le votre fonctionne correctement.
Votre imprimante n'est pas correctement installée sous Windows	Essayez de la réinstaller. Pour de plus amples informations sur l'installation de votre imprimante sous Windows, consultez son manuel.

Ajout de logiciels et de périphériques matériels

Si vous rencontrez le moindre problème avec un nouveau programme ou composant matériel, veuillez vérifier la documentation qui l'accompagne, ainsi que le site Web de son éditeur ou fabricant. Pour le support, veuillez appeler la ligne d'assistance téléphonique de l'éditeur ou du fabricant. Packard Bell ne peut être tenu responsable des dommages quels qu'ils soient provoqués par l'ajout de composants matériels ou de logiciels.

Logiciels

Logiciels Packard Bell

Pour installer, supprimer ou réinstaller un programme livré avec votre ordinateur Packard Bell, vous pouvez vous servir de l'utilitaire *Smart Restore* (voir page 55).

Logiciels supplémentaires

Avant d'acheter de nouveaux programmes, vérifiez qu'ils sont compatibles avec votre ordinateur. Chaque logiciel nécessite une configuration minimale, notamment en termes de mémoire et d'espace disque. Ces exigences sont généralement imprimées sur sa boîte ou indiquées sur son site Web.

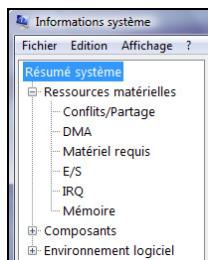
1. Vérifiez les spécifications de votre ordinateur.

- Informations système

Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Accessoires > Outils système > Informations système**. Sélectionnez un élément et cliquez sur + pour afficher davantage d'options.



Pour une présentation rapide des spécifications de votre ordinateur, veuillez lire l'**autocollant dédié apposé sur l'emballage de votre ordinateur**.



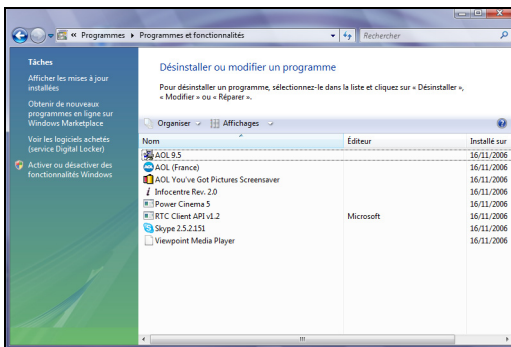
2. Installation d'un programme

Lorsque vous installez un nouveau programme, lisez tout d'abord les instructions d'installation qui l'accompagnent, ses dernières pouvant varier selon le produit.

- Avant d'installer un nouveau programme, assurez-vous que toutes vos applications sont fermées.
- Insérez le CD ou DVD dans le lecteur correspondant. La plupart des CD ou des DVD s'exécutent automatiquement et ouvrent un écran d'installation. Si le disque ne s'exécute pas automatiquement, procédez comme suit :
- Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur l'icône du disque et sélectionnez **Explorer**. Cliquez deux fois sur l'icône **Setup** (ou Install) et suivez les instructions qui s'affichent.

3. Désinstallation d'un programme

- Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Panneau de configuration** > **Programmes et fonctionnalités**.
- Cliquez sur un programme dans la liste.



Matériel

Avant d'acheter un nouveau périphérique matériel, vérifiez qu'il est compatible avec votre ordinateur.

- Vérifiez les spécifications de votre ordinateur (voir page 53).
- Composants matériels internes

Vous devez ouvrir votre ordinateur pour pouvoir y installer des composants matériels internes. Pour de meilleurs résultats, il est préférable qu'un prestataire de services agréé se charge de l'installation. Pour de plus amples informations concernant l'extension de la RAM de votre système ou l'optimisation de son processeur, veuillez consulter l'**InfoCentre**.



Remarque : Si vous installez une carte d'extension (PCI ou AGP), veuillez consulter la documentation qui l'accompagne.

3. Périphériques matériels externes

Installer un nouveau périphérique tel qu'une imprimante, un scanner ou un joystick n'a rien de compliqué.

Chaque type de périphérique étant assorti de spécifications d'installation qui lui sont propres, veuillez vérifier la documentation fournie avec le périphérique pour savoir comment l'installer correctement. **N'oubliez pas d'éteindre votre ordinateur et le périphérique avant de débrancher ou de rebrancher un câble quel qu'il soit.**



Remarque : Si vous rencontrez des problèmes lors de l'installation d'un nouveau périphérique matériel, vérifiez tout d'abord le manuel fourni. Si vous rencontrez malgré tout des difficultés, veuillez contacter le fabricant ou le revendeur du périphérique ou vous rendre sur leur site Web pour obtenir une aide supplémentaire et des conseils.

RESTAURATION ET RÉCUPÉRATION

Packard Bell Smart Restore

Smart Restore vous propose des outils de restauration et de récupération. Vous pouvez les utiliser pour supprimer ou réinstaller en toute sécurité les logiciels ou pilotes initialement fournis avec votre ordinateur Packard Bell et pour démarrer *Packard Bell Recovery Backup Creator* (cf. page 21) ou le *programme de restauration* (cf. page 56). Pour installer ou réinstaller des logiciels, *Smart Restore* accède aux données de sauvegarde de votre ordinateur, depuis son disque dur de ce dernier ou un DVD.



Attention : Avant de lancer SmartRestore, enregistrez votre travail et fermez toutes vos applications.

Pour ouvrir *Smart Restore*, cliquez sur 'Démarrer'  > Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support > Smart Restore. Vous pouvez alors sélectionner la tâche que vous voulez exécuter.

Désinstallation et réinstallation de logiciels ou de pilotes

Si vous n'utilisez pas certains des programmes ou des pilotes fournis par Packard Bell, vous pouvez les supprimer. Vous pouvez également réinstaller un programme ou un pilote s'il est corrompu et qu'il ne fonctionne pas ou s'il ne cesse de générer des erreurs.



Remarque : Il est possible que vous ne puissiez pas désinstaller certains programmes (Internet Explorer, par exemple).

1. Sélectionnez **Ajouter ou supprimer une application Packard Bell** ou **Ajouter ou supprimer un pilote Packard Bell** dans la liste des tâches.



1 Ajouter ou supprimer une application Packard

2 Nom de l'application
Adobe Reader 8
ADSL Neuf

3 Installer Désinstaller

4 Installé(e)
Oui
Oui

2. Pour sélectionner un élément en vue de le *réinstaller* (ou de le *désinstaller*), cliquez sur son nom dans la liste.
3. Cliquez sur le bouton **Installer** ou **Désinstaller**, selon l'action que vous voulez exécuter.
Une fois votre sélection terminée, le système vous demande confirmation. Cliquez sur **OUI** pour entamer la réinstallation/désinstallation de vos logiciels ou sur **NON** pour annuler la procédure.
4. Le statut de chaque élément est indiqué dans la dernière colonne.



Programme de restauration Packard Bell

Si les étapes de dépannage proposées (page 40) ne vous ont pas permis de résoudre votre problème, vous pouvez utiliser le *programme de restauration Packard Bell*. Ce dernier peut restaurer votre ordinateur au même état que lorsque vous l'avez acheté, une option vous permettant en outre de conserver vos paramètres et données personnelles de sorte que vous puissiez les extraire ultérieurement.

- ✓ Avant d'utiliser le programme de restauration, veuillez démarrer l'utilitaire *Restauration du système de Windows* et sélectionner un point de restauration à une date à laquelle votre ordinateur fonctionnait correctement. Rendez-vous page 31 pour de plus amples informations.
- ✓ N'ENREGISTREZ PAS vos données dans le répertoire **HDD (C:) > Windows**. Toutes les données contenues dans ce dossier sont supprimées lors du processus de restauration, même si vous avez sélectionné l'option *Conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs*.
- ✓ **Une fois la restauration terminée, tous les logiciels que vous aviez installés sur votre ordinateur doivent être réinstallés avant de pouvoir les réutiliser.** Seuls les titres préinstallés (le Lecteur DVD et le Graveur de CD, par exemple) fonctionneront correctement sans avoir besoin d'être réinstallés.
- ✓ Si **plusieurs langues** vous ont été proposées la première fois que vous avez installé votre ordinateur, le choix que vous avez fait est définitif. Vous ne pouvez restaurer votre système que dans la langue choisie au premier démarrage de votre ordinateur.
- ✓ Le programme de restauration pouvant être utilisé pour de nombreuses raisons, nous ne pouvons garantir que les données seront conservées. **Veuillez sauvegarder vos fichiers personnels !**



Veuillez lire attentivement cette section avant d'utiliser le programme de restauration !

Démarrage du programme de restauration

Préparation de votre ordinateur

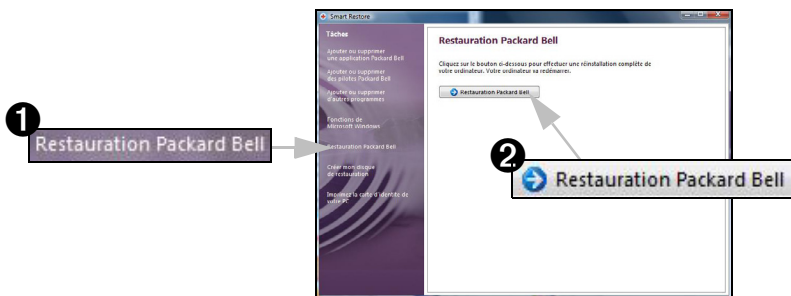
1. Sauvegardez vos fichiers personnels
Enregistrez une copie de vos documents personnels sur des CD, des DVD, des cartes mémoire ou des disques haute capacité. Veuillez consulter l'**InfoCentre** pour savoir comment créer des sauvegardes.
2. Restaurez la configuration d'origine de votre système
 - a. Retirez tous les composants matériels (carte son, carte vidéo, carte réseau, etc.) que vous pourriez avoir installés sur votre ordinateur.
 - b. Réinstallez les composants matériels Packard Bell d'origine que vous pourriez avoir retirés.
 - c. Assurez-vous que votre clavier, votre souris, votre moniteur et vos haut-parleurs sont correctement branchés (le cas échéant).
 - d. Déconnectez tout périphérique supplémentaire que vous pourriez avoir branché sur votre ordinateur (scanner, imprimante, etc.).

Démarrage du programme de restauration

Vous pouvez utiliser *Smart Restore* ou la touche *F11* de votre clavier, si Windows ne démarre pas correctement, pour lancer le processus de restauration. Si aucune de ces options ne vous permet de lancer le processus de restauration, vous pouvez utiliser des *DVD de restauration (Master DVD)* ou un lecteur externe (contenant des données de restauration, voir page 29).

- Sélectionnez l'option *Restauration Packard Bell* dans *Smart Restore*.

- a. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Tous les programmes > Packard Bell - Sécurité & Support.**
- b. Sélectionnez *Restauration Packard Bell* puis cliquez sur le bouton **Restauration Packard Bell**.



- c. Votre ordinateur redémarre et accède au *programme de restauration*.
- Appuyez sur la touche **F11** de votre clavier au démarrage de votre ordinateur :
 - a. Démarrez (ou redémarrez) votre ordinateur.
 - b. Appuyez sur la touche **F11** de votre clavier lorsque le logo Packard Bell s'affiche.
 - Démarrez votre ordinateur au moyen des *DVD de restauration ou Master DVD* :
 - a. Mettez votre ordinateur SOUS tension.
 - b. Insérez le *DVD de restauration* dans le lecteur correspondant et refermez le plateau.
 - c. Redémarrez votre ordinateur.
 - d. Appuyez sur n'importe quelle touche de votre clavier lorsqu'il vous est demandé d'amorcer votre ordinateur depuis le DVD.
 - e. Le témoin d'activité du lecteur doit clignoter pour indiquer que votre ordinateur s'amorce depuis le disque.
-  **Remarque :** Si votre ordinateur ne s'amorce pas depuis le disque, redémarrez-le, appuyez sur la touche **F8** de votre clavier lorsque le logo Packard Bell s'affiche et sélectionnez le lecteur optique dans la liste fournie. Vous pouvez également vous rendre en page 43 pour savoir comment configurer les paramètres par défaut du BIOS.
- Démarrez votre ordinateur en utilisant un lecteur externe :
 - a. Branchez le lecteur externe contenant les données de restauration sur votre ordinateur.
 - b. Démarrez ou redémarrez votre ordinateur et appuyez sur la touche **F8** de votre clavier lorsque le logo Packard Bell s'affiche.
 - c. Au moyen des touches fléchées de votre clavier, sélectionnez le périphérique externe dans la liste puis appuyez sur la touche **Entrée**.
 - d. Le témoin d'activité du lecteur doit clignoter pour indiquer que votre ordinateur s'amorce depuis le lecteur.

Si aucune de ces options ne lance le processus de restauration ou qu'elles ne sont pas disponibles (vous n'avez pas créé de *DVD de restauration* et les données de restauration ne sont plus sur le disque dur, par exemple), vous pouvez demander des *DVD de restauration* auprès du *centre d'appel Packard Bell* (des frais peuvent vous être facturés).

Sélection des options de restauration

Au démarrage du *programme de restauration*, lisez les informations qui s'affichent et cliquez sur **Suivant**.

Conformez-vous aux instructions fournies dans chaque fenêtre et sélectionnez les options qui vous conviennent. Le *programme de restauration Packard Bell* vous propose plusieurs méthodes de restauration :

- Si vous n'avez pas utilisé l'utilitaire *Restauration du système de Windows*, faites-le avant de poursuivre avec le *programme de restauration*.
- Si vous voulez conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs (fichiers stockés dans *Documents*, *Musique*, etc.), ils seront déplacés vers un dossier de sauvegarde lors du processus de restauration. Les mises à jour et les logiciels installés depuis la première utilisation de l'ordinateur seront supprimés ou ne fonctionneront plus tant que vous ne les aurez pas réinstallés. Une fois la restauration terminée, vous pourrez créer de nouveaux comptes d'utilisateurs et transférer les fichiers conservés des anciens comptes d'utilisateurs. *Cette option ne supprimera pas les virus persistants ou programmes malveillants.*



Remarque : Nous vous recommandons d'utiliser l'option **Conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs** dans un premier temps, de sauvegarder tous vos fichiers et paramètres personnels puis d'exécuter une restauration sans cette option.

- Si vous désactivez l'option *Conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs*, les paramètres usine de votre ordinateur seront restaurer ! Tous les fichiers et paramètres seront supprimés, ainsi que l'ensemble des mises à jour ou logiciels installés sur votre ordinateur depuis sa première utilisation ! Nous vous recommandons de sélectionner cette option si votre ordinateur est infecté par un virus persistant ou un programme malveillant ou en cas d'échec des autres options de restauration.



Attention : Si vous ne conservez pas les **fichiers des comptes d'utilisateurs**, la restauration **supprimera toutes les données personnelles** hébergées sur le disque dur de votre 'système' et restaurera l'état usine d'origine de votre ordinateur (y compris toutes les partitions).

Si votre ordinateur est équipé d'un deuxième disque dur physique, les fichiers hébergés sur ce dernier ne seront pas supprimés. Cependant, nous vous recommandons de sauvegarder les données personnelles enregistrées sur tous les disques.

Lancement du processus de restauration

Après avoir sélectionné les options appropriées, vous pouvez lancer le processus de restauration, lire les informations fournies dans la fenêtre *Démarrer la restauration* et cliquez sur **Démarrer**.

Le processus de restauration prend un certain temps. N'interrompez pas le processus - n'éteignez pas et ne redémarrez pas votre ordinateur. Une fois le processus terminé, sélectionnez **Redémarrer** ou **Arrêter**. Si vous n'effectuez aucune sélection, votre ordinateur redémarre automatiquement.



Démarrer la restauration ?

Il est impossible d'abandonner le processus de restauration après avoir cliqué sur le bouton Démarrer. Pendant le processus de restauration, n'éteignez pas et ne redémarrez pas votre ordinateur. Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous qu'il est branché sur le secteur.

Retour

Démarrer



Remarque : Si le processus de restauration échoue et que vous ne pouvez toujours pas utiliser votre ordinateur, veuillez vous connecter au site support.packardbell.com ou consulter la brochure Garantie et Service après-vente de votre ordinateur pour obtenir les coordonnées du support.

Démarrage de votre ordinateur restauré pour la 'première' fois

Après une restauration réussie, l'écran *Installation de Windows* s'ouvre, comme si vous démarriez votre ordinateur pour la première fois. Vous devez réinstaller ou reconfigurer tout programme que vous souhaitez utiliser et, si vous avez sélectionné l'option *Conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs*, vous pouvez transférer vos fichiers personnels du dossier c:\backup. Veuillez lancer *Microsoft Update* et *PB Updator* dès que possible pour actualiser et protéger votre ordinateur.



Remarque : Si votre ordinateur est équipé d'un deuxième disque dur ou que vous avez choisi de conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs et que vous suspectez une infection virale, vous devez immédiatement installer un antivirus et scanner vos fichiers personnels hébergés sur le disque dur de votre ordinateur. La restauration ne supprime pas les virus des fichiers conservés - votre ordinateur peut être toujours infecté.

Restauration ou suppression des fichiers des comptes d'utilisateurs

Si vous avez choisi de conserver les fichiers des comptes d'utilisateurs, vous les trouverez dans le répertoire **HDD (C:) > backup** (si un dossier de sauvegarde existe déjà, le nom du nouveau dossier de sauvegarde comprendra un chiffre, par exemple *backup-000*). Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur** et cliquez deux fois sur l'icône **HDD (C:)**.

Si vous recherchez les fichiers de programmes installés, vous les trouverez dans le dossier d'application **HDD (C:) > Program Files**. Si vous ne trouvez pas un fichier, cliquez sur '**Démarrer**'  > **Rechercher** et entrez des informations sur le fichier.

Une fois vos fichiers vérifiés, vous pouvez réinstaller les logiciels que vous voulez utiliser et supprimer les dossiers des applications dont vous ne souhaitez plus vous servir.



Remarque : Ne supprimez pas les dossiers des logiciels que vous n'avez pas installés. Ils peuvent contenir des fichiers Windows importants.

Si vous pouvez identifier des fichiers inutiles, nous vous recommandons de les stocker sur un disque de sauvegarde avant de les supprimer définitivement.

Restauration des fichiers hébergés sur un deuxième disque dur

Les fichiers hébergés sur un deuxième disque dur ne sont pas supprimés. Cliquez sur '**Démarrer**'  > **Ordinateur** pour ouvrir l'*Explorateur Windows* et accéder au deuxième disque dur (normalement **DATA (D:)**).

GARANTIE CONTRACTUELLE PACKARD BELL

1. DÉFINITIONS

- On entend par '**Packard Bell**' les bureaux commerciaux de Packard Bell implantés dans le pays d'achat du Produit Packard Bell ou Packard Bell B.V., Jonkerbosplein 52, 6534 AB Nijmegen, Pays-Bas si Packard Bell ne dispose pas de bureaux commerciaux dans ledit pays.
- On entend par '**Client**' ou '**Vous**' l'utilisateur final ou l'acquéreur du produit Packard Bell.
- On entend par '**Produit**' les équipements de marque Packard Bell - les ordinateurs et/ou les moniteurs, périphériques ou consommables - ou les logiciels compris dans l'emballage d'origine du Produit.
- On entend par '**Périphérique**' tout périphérique matériel autre qu'un processeur ou de la mémoire branché sur l'ordinateur (lecteur optique, disque dur, clavier, moniteur, souris, haut-parleurs, imprimante, scanner, etc.) et inclus dans l'emballage d'origine du Produit.
- On entend par '**Consommable**' tout article supplémentaire livré avec le produit qui doit être utilisé avec le Produit (écouteurs, câbles, télécommande, etc.).
- On entend par '**Logiciels**' les programmes préinstallés sur le Produit ou compris dans l'emballage d'origine du Produit.
- On entend par '**Garantie**' la garantie applicable conformément aux lois en vigueur dans le pays d'achat du Produit ou la garantie contractuelle à laquelle Vous avez droit après avoir acheté le Produit.
- On entend par '**Période de Garantie**' la période durant laquelle le Produit est couvert par la Garantie. La Période de Garantie commence à compter de la date d'achat ou de livraison du Produit.
- On entend par '**Service Après-Vente et Assistance**' ou '**Centre de Contact Client**' ou '**CCC**' l'assistance technique et les services Packard Bell fournis par ses techniciens ou représentants et le centre d'appel Packard Bell qui Vous est attribué.
- On entend par '**Pays**' le pays dans lequel Vous avez acheté le Produit.
- On entend par '**Brochure Garantie et Service Après-Vente**' le document qui peut être inclus dans l'emballage d'origine, sur lequel Vous trouverez des informations supplémentaires sur la Garantie à laquelle Vous pouvez avoir droit.

2. COMMENT ENTÉRINER LA GARANTIE PACKARD BELL

Packard Bell comprend que Vous recherchez des produits d'excellente qualité assortis d'un Service Après-Vente et Assistance.

Pour que Vous puissiez bénéficier du Service Après-Vente et Assistance le plus performant lorsque Vous en avez besoin, Packard Bell Vous conseille d'entériner la Garantie applicable dès que votre Produit est installé.

Ladite Garantie implique l'enregistrement du Produit par le biais du logiciel d'enregistrement en ligne (sous réserve de sa disponibilité). Packard Bell indiquera au Client la Période de Garantie qui lui sera appliquée après que ce dernier lui ait fourni la date d'achat exacte du Produit. En cas de doute, le Client devra produire une copie de la preuve d'achat (facture ou bon de livraison).

Packard Bell conservera tous les enregistrements contenant des données personnelles afin de Vous faire bénéficier du Service Après-Vente approprié et de l'assistance adéquate au cours de la Période de Garantie. Packard Bell protégera ces données de son mieux et pourra éventuellement les transférer à des tiers afin qu'ils assurent la prestation du Service Après-Vente et Assistance requis. Packard Bell traitera toutes les données personnelles conformément aux lois de protection des données en vigueur.

3. COUVERTURE DE LA GARANTIE

Packard Bell garantit que le Produit et les Logiciels ne comportent aucun défaut de matière et vice de fabrication pendant la Période de Garantie stipulée ci-dessous ou dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente. Packard Bell certifie que le Produit n'intègre aucun virus (ou autre périphérique préprogrammé ayant un effet similaire), uniquement lors de sa première utilisation.

Veuillez noter que les Périodes de Garantie des périphériques/accessoires et consommables peuvent différer, tel que stipulé dans les présentes conditions de Garantie ou la brochure Garantie et Service Après-Vente (le cas échéant).

La présente garantie se limite au remplacement du Produit ou des pièces reconnues comme étant défectueuses par un Produit identique ou comparable ou des pièces neuves ou comme neuves. Elle couvre la réparation, pièces et main-d'œuvre comprises, ou l'échange du Produit pendant la Période de Garantie, tel que stipulé ci-dessous.

Tout élément manquant dans l'emballage d'origine du Produit doit être signalé au Service Après-Vente et Assistance dans les 90 jours qui suivent l'achat. Une fois cette période écoulée, aucun élément manquant ne peut être renvoyé gratuitement, le Produit étant considéré comme accepté par le Client tel qu'il a été livré. Pour signaler un élément manquant, veuillez contacter le Service Assistance approprié au numéro indiqué dans la section 9 ou dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente (le cas échéant).

La Garantie Logicielle ne s'applique qu'aux Logiciels initialement fournis avec le Produit. Elle ne permet pas au Client de bénéficier d'une assistance sur l'utilisation des Logiciels. Les autres Logiciels (des jeux, par exemple) dépendent des conditions de licence et de garantie de la tierce partie qui les commercialise.

Pour les batteries uniquement :

Les batteries jetables pouvant être fournies avec le Produit ne sont couvertes par aucune Garantie.

Pour les moniteurs uniquement :

Les moniteurs qui ne sont pas inclus dans l'emballage d'origine ne sont pas couverts par la présente Garantie. Veuillez consulter la garantie fournie avec votre moniteur ou contacter le magasin dans lequel vous l'avez acheté pour plus de détails. Si un moniteur est inclus dans l'emballage d'origine, vous trouverez les conditions de Garantie correspondantes dans la Garantie qui l'accompagne. La Période de Garantie des moniteurs inclus avec le Produit est indiquée ci-dessous.

Période de garantie :

Si une Brochure Garantie et Service Après-Vente est fournie avec Votre Produit, la Période de Garantie documentée dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente est applicable.

Ordinateur de bureau et moniteur (le cas échéant) : 1 (un) an
Périphériques inclus : 1 (un) an
Consommables inclus : 6 (six) mois
Logiciels inclus : 3 (trois) mois

Packard Bell pourra limiter ou étendre la Période de Garantie du Produit de son avis exclusif, dans une mesure raisonnable, ou en cas de clause l'y obligeant dans la législation nationale régissant les biens de consommation en vigueur dans le Pays de l'utilisateur.

Si le Client fait appel au Service Après-Vente et Assistance dans un pays autre que le pays d'achat et/ou après expiration de la Période de Garantie du Produit, l'intervention lui sera facturée.

4. EXCLUSIONS DE GARANTIE

La présente Garantie ne s'applique pas lorsque :

- les accessoires, consommables et/ou périphériques défectueux n'ont pas été fournis dans l'emballage d'origine du Produit ou qu'ils ont été achetés indépendamment de ce dernier ;
- les problèmes rencontrés résultent d'équipements ou de logiciels non compris dans l'emballage d'origine du Produit ;
- les marques d'identification d'origine du Produit ont été modifiées ou retirées ;
- les défauts ou défaillances résultent d'un accident, d'une négligence ou d'un usage abusif, d'une défaillance ou d'un défaut de l'alimentation électrique, d'un circuit électrique externe, de l'application d'une contrainte physique ou électrique inhabituelle, d'un système de climatisation ou d'un système environnemental, des conditions météorologiques et de l'utilisation d'articles non fournis par Packard Bell ;
- les défauts sont la conséquence d'un virus ou de tout autre périphérique préprogrammé ayant un effet similaire ;
- le Client a oublié, perdu ou supprimé un mot de passe (notamment le mot de passe d'accès au BIOS), l'empêchant ainsi d'accéder au Produit ;
- la modification, le réglage, la réparation, la maintenance ou l'installation du Produit ont été effectués par le Client ou toute partie autre que Packard Bell ou son prestataire de services agréé ;
- le Produit n'est pas utilisé ou installé conformément aux instructions fournies dans la documentation de Packard Bell ;
- le dysfonctionnement du Produit est la conséquence de toute autre cause qui, de la discrétion exclusive de Packard Bell, ne résulte pas d'un défaut de matière ou d'un vice de fabrication ;
- le Client n'a pas suivi toutes les procédures détaillées dans la présente Garantie contractuelle.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La présente Garantie remplace toute autre garantie, qu'elle soit explicite ou implicite, notamment, sans que cette liste soit exhaustive, les garanties sur la valeur marchande et l'adéquation du Produit et de sa documentation pour un usage spécifique.

La responsabilité de Packard Bell en vertu des présentes se limite à la réparation du Produit ou au remplacement de ce dernier. Packard Bell ne sera notamment pas tenu de remplacer ou de réparer le Produit si la Garantie ne peut être appliquée, tel qu'exposé dans la section 4.

Packard Bell ne sera en aucun cas et en aucune circonstance tenu responsable des autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation du Produit, de la présence d'un virus (ou d'un périphérique préprogrammé ayant un effet similaire) sur le Produit ou de l'intervention du Service Après-Vente et Assistance, et ce qu'ils soient directs, indirects ou accessoires, y compris, sans que cette liste soit exhaustive, la perte de données, le manque à gagner ou tout autre dommage commercial.

Sauf eu égard à un décès ou un dommage corporel résultant de la négligence de Packard Bell, de ses employés ou de son prestataire de services et à la responsabilité exclusivement inhérente au Produit, la présente Garantie contractuelle constitue l'entière responsabilité de Packard Bell eu égard au Produit et aux biens ou services fournis en vertu des présentes et Packard Bell n'assumera pas d'autres obligations, devoirs ou responsabilités envers le Client, qu'ils soient contractuels, extra-contractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres.

Cependant, ces limitations n'affectent ni ne limitent les droits statutaires du Client, conformément aux lois nationales en vigueur régissant la vente de biens de consommation dans le Pays de ce dernier.

Packard Bell ne sera pas tenu responsable des événements indépendants de sa volonté qui l'empêcheraient d'assurer la prestation des services proposés, notamment, sans que cette liste soit exhaustive, l'interruption des services téléphoniques, la fermeture d'aéroports interrompant la livraison des pièces, les catastrophes naturelles, les conditions météorologiques, les grèves et l'impossibilité de Vous contacter pour confirmer le planning.

Si, lors d'une intervention du Service Après-Vente et Assistance, le représentant du CCC détermine que la réparation n'est pas couverte par la Garantie, la réparation ne sera pas terminée avant d'avoir été entièrement payée. Le cas échéant, Packard Bell contactera le Client et lui soumettra un devis pour réparation. Si le Client souhaite que l'unité lui soit retournée sans avoir été réparée, le retour de l'unité pourra être organisé après réception du paiement du Client pour les frais de transport et de diagnostic encourus.

6. EXTENSIONS DE GARANTIE

Selon le Pays d'achat du Produit, il est possible de souscrire un Contrat d'Extension de Garantie. Pour plus de détails, veuillez contacter votre Centre de Contact Client ou le magasin dans lequel Vous avez acheté votre Produit. Si Vous avez signé un tel Contrat, les conditions générales qui lui sont propres prévaudront sur celles de la présente Garantie.

7. SAUVEGARDE DES DONNÉES

La réparation du Produit peut impliquer le reformatage du disque dur et entraîner du même coup la perte des données stockées sur ce dernier.

Packard Bell vous conseille donc d'effectuer des copies de sauvegarde régulières des documents, données, fichiers et/ou logiciels hébergés sur votre Produit sur différents supports (DVD, CD, etc.). Vous devrez sauvegarder les données stockées sur le Produit avant de contacter le Centre de Contact Client de Packard Bell et de bénéficier du Service Après-Vente et Assistance de Packard Bell.

Packard Bell et ses prestataires de services agréés ne sont pas responsables des données perdues ou endommagées dans le cadre de la procédure d'assistance.

8. COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE APRÈS-VENTE ET ASSISTANCE PROPOSÉ DANS LA GARANTIE PACKARD BELL

En cas de défaillance du Produit, vous pourrez peut-être le résoudre facilement en vous conformant aux étapes ci-dessous :

1. Reportez-vous aux instructions de dépannage détaillées fournies dans votre Guide de prise en main et de dépannage.
2. Vous trouverez de plus amples informations sur votre ordinateur dans l'InfoCentre de Packard Bell, qui n'est autre que le Guide de l'utilisateur électronique préinstallé sur votre système.
3. Cliquez sur l'onglet **Support** du site Web de Packard Bell : **www.packardbell.fr**. Il héberge des outils de dépannage susceptibles de trouver une solution au problème que vous rencontrez.

Si le problème persiste, procédez comme suit et contactez le CCC de votre Pays au numéro indiqué dans la section 9 ou dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente (le cas échéant) :

- Munissez-vous du numéro de série du Produit qui est précédé des lettres S/N et est indiqué au dos de l'unité de base de votre ordinateur (de bureau). Ce numéro de série étant indispensable pour effectuer les réparations requises, vous DEVEZ l'indiquer dans toutes vos correspondances avec Packard Bell.
- Munissez-vous de la preuve d'achat d'origine du Produit.
- Vérifiez le système d'exploitation installé sur le Produit.
- Détaillez les éventuelles modifications logicielles ou matérielles apportées au Produit.
- Assurez-vous que le problème ne résulte pas d'un équipement ou d'un logiciel tiers.

- Prenez note du contenu exact des différents messages d'erreur qui s'affichent.
- Si vous contactez le CCC par téléphone, vous devez vous asseoir en face du Produit et l'allumer (si possible).

Un représentant du Centre de Contact Client diagnostiquera le problème et tentera de le résoudre par téléphone. Si le problème ne peut être résolu par téléphone, Packard Bell réparera le Produit suivant le niveau de service qui lui est appliqué. Vous conviendrez d'une procédure avec le représentant du CCC. Avant toute réparation, vous devez vous assurer que :

- vous avez effectué des copies de sauvegarde des données stockées sur le Produit ;
- tous les composants logiciels ou matériels qui ne sont pas de marque Packard Bell ont été retirés du Produit.

Si Packard Bell ne découvre aucun défaut ou problème, que le Client ne remplit pas l'une des conditions détaillées dans cette section ou que le défaut a été induit par le Client (s'il est par exemple la conséquence d'une négligence ou d'une mauvaise utilisation), la société se réserve le droit de facturer les pièces, la main-d'œuvre et le transport.

9. COORDONNÉES

Une Brochure Garantie et Service Après-Vente peut être fournie avec Votre Produit. Le cas échéant, veuillez vous reporter aux informations qu'elle contient et ignorer celles fournies ci-dessous.

Veuillez noter que les coordonnées fournies ci-après peuvent changer. Vous trouverez des coordonnées actualisées dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente (le cas échéant) ou sur le site Web de Packard Bell www.packardbell.fr.

France*

Assistance technique :08.92.70.09.21 (0,34€/min)

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00, le samedi et le dimanche de 9h00 à 18h00.

*Veuillez noter que des conditions particulières s'appliquent aux clients des DOM/TOM. Pour de plus amples informations, veuillez contacter votre revendeur.

Belgique

Support dans le cadre de la garantie (y compris garantie étendue) :022 56 66 15 (prix d'un appel national)

Support hors garantie :0900 10 274 (0,45€/min)

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00.

Suisse

Support dans le cadre de la garantie, y compris garantie étendue (< 1 an après achat) :0315500687

(coût variable selon la situation géographique de l'appelant/du fournisseur)

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 21h00.

Luxembourg

Support dans le cadre de la garantie :20202836

(coût variable selon la situation géographique de l'appelant/du fournisseur)

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00.

Tous les autres pays

Pour plus de détails sur la garantie de Votre Produit, veuillez contacter le magasin dans lequel vous l'avez acheté.

10. INTERVENTION DU SERVICE APRÈS-VENTE ET ASSISTANCE

Si, de l'avis exclusif du représentant du Centre de Contact Client, une intervention s'avère nécessaire, Packard Bell réparera ou remplacera le Produit conformément à la décision du représentant, SOUS RÉSERVE QUE :

- vous ayez suivi toutes les procédures détaillées dans la présente Garantie contractuelle ;
- vous ayez retiré tous les composants logiciels ou matériels qui ne sont pas de marque Packard Bell ;
- vous ayez supprimé le mot de passe d'accès au BIOS (le cas échéant) avant l'intervention.

Le représentant du CCC expliquera au Client la procédure qu'il doit suivre pour bénéficier du Service Après-Vente et Assistance.

Si Vous ou un représentant agréé n'êtes pas présent à l'adresse convenue le jour d'un rendez-vous fixé entre Vous et le représentant du CCC, toute visite ultérieure pourra Vous être facturée.

Packard Bell se réserve le droit de refuser d'assurer une réparation à toute adresse à laquelle, de l'avis exclusif de Packard Bell, la sécurité du technicien Packard Bell ou sa capacité à assurer la prestation du Service Après-Vente et Assistance décrit dans les présentes serait compromise.

Packard Bell ne peut être tenu responsable des pertes ou dommages subis par tout ou partie du Produit lorsque le Client n'a pas respecté les procédures d'envoi définies dans les sections 8 et 10 ci-dessus.

La réparation du Produit peut impliquer le reformatage du disque dur et entraîner du même coup la perte des données stockées sur ce dernier. Vous devez donc Vous conformer aux instructions fournies dans la section 7 ci-dessus.

Si l'intervention convenue du Service Après-Vente et Assistance implique l'envoi du Produit, le Client doit emballer correctement l'intégralité du Produit dans l'emballage d'origine ou un emballage équivalent et joindre une copie de la preuve d'achat d'origine et toute autre documentation commerciales appropriée, ainsi qu'une description claire du problème rencontré avec le Produit. Le Client est responsable de la qualité de l'emballage et de la sécurité du produit. En cas de dommages découlant de l'utilisation d'un emballage de mauvaise qualité, les coûts de remise à neuf seront facturés au Client.

Dans le but d'améliorer la qualité du Service Après-Vente et Assistance et d'évaluer le niveau de satisfaction client, Packard Bell se réserve le droit de transmettre une enquête de satisfaction par courriel aux clients qui ont bénéficié du Service Après-Vente et Assistance de Packard Bell, sauf si le client a expressément refusé de recevoir des informations ou données de la part de Packard Bell.

11. TRANSFERT DE GARANTIE

En cas de changement de propriétaire du Produit, la présente Garantie peut être transférée avec le Produit.

Important : Le nouvel utilisateur final pourra bénéficier de la Garantie pendant la Période de Garantie restante, sous réserve que les deux conditions suivantes soient remplies :

- le nouvel utilisateur final doit être en possession de la preuve d'achat d'origine du Produit et
- les détails inhérents au changement de propriétaire du Produit doivent être envoyés à Packard Bell à l'adresse indiquée dans la Brochure Garantie et Service Après-Vente.

NORMES

EXIGENCES DE CONFORMITÉ

Les produits sur lesquels est apposé le logo CE sont conformes aux directives 2004/108/EC et 2006/95/EC du Conseil de la Commission européenne qui portent respectivement sur la compatibilité électromagnétique et les basses tensions.

Les produits qui respectent ces directives sont obligatoirement conformes aux standards européens suivants :

EN55022 (2006, classe B) : Interférences radioélectriques.

EN55024 (1998+A1:2001+A2:2003) : Caractéristiques d'immunité.

EN61000-3-2 (2006) : Limitation des émissions de courant harmonique.

EN61000-3-3 (1995+A1:2001+A2:2005) : Limitation des fluctuations de courant et des oscillations des systèmes d'alimentation basses tensions.

EN60950-1 (2006) : Sécurité. Si votre ordinateur intègre une carte réseau de télécommunication, son connecteur d'entrée/sortie est de type TNV-3 (Telecommunication Network Voltage).

Avis aux utilisateurs d'ordinateurs équipés de contrôleurs sans fil et de modems câblés :

Packard Bell B.V. déclare par la présente que les périphériques sans fil fournis avec cet ordinateur comprennent un émetteur radio basse puissance conforme aux exigences de base et autres dispositions applicables de la directive 1999/05/EC de R&TTE en termes de basses tensions, de compatibilité électromagnétique et d'interférences radioélectriques.

Pour des informations spécifiques sur le modèle d'ordinateur dont vous disposez, veuillez consulter l'**InfoCentre de Packard Bell**, qui n'est autre que votre guide de l'utilisateur électronique.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PRODUIT

Homologation CE

Packard Bell B.V. ne peut être tenu responsable des modifications non autorisées apportées par l'utilisateur et des conséquences qui en découlent pouvant endiguer la conformité du produit au standard CE.

Interférences radioélectriques

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'interférences radioélectriques ou TV résultant de modifications non autorisées apportées au produit.

BRANCHEMENTS ET MISE À LA TERRE DISTANTE

PELV (Protected Extra Low Voltage)

Pour assurer l'intégrité des tensions extra-basses de ce produit, ne raccordez aux ports externes de ce dernier que des équipements pourvus de circuits électriques protégés.

SELV (Safety Extra Low Voltage)

Toutes les entrées et sorties de ce produit sont de type SELV (Safety Extra Low Voltage).

Mise à la terre distante

Pour éviter les décharges électriques, branchez tous les ordinateurs et équipements locaux (bureaux individuels) au même circuit électrique du câblage du bâtiment. En cas de doute, vérifiez le câblage du bâtiment pour éviter toute mise à la terre distante.

Source d'alimentation

Ne connectez cet équipement qu'à une source d'alimentation conforme aux législations sur le câblage électrique en vigueur dans votre pays. Au Royaume-Uni, il s'agit de la norme IEE.

Homologation BABT

Cet équipement est conforme au standard n° NS/G/1234/J/100003 de BABT portant sur la connexion indirecte au réseau public téléphonique commuté BT. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'avis SA29 d'OFTTEL.

ALIMENTATION ET CÂBLES

Alimentation

Tous les connecteurs d'entrée/sortie (le cas échéant) de l'alimentation renferment des tensions dangereuses.

Vous devez débrancher le cordon d'alimentation pour couper l'alimentation de l'appareil. Il est donc impératif que la prise de courant soit située tout près de l'équipement et qu'elle soit facilement accessible.

Vous ne devez en aucun cas tenter de démonter le bloc d'alimentation. Il ne contient aucune pièce que vous pouvez remplacer. Il renferme en outre des tensions dangereuses qui risquent de vous blesser.

Tout bloc d'alimentation défectueux doit être retourné au revendeur.

Câbles d'alimentation

Cet équipement nécessite un cordon d'alimentation trifilaire mis à la terre, excepté certains ordinateurs portables qui exigent un cordon d'alimentation bifilaire non mis à la terre. Sa longueur ne doit pas excéder 2,5 mètres. Pour limiter les risques d'électrocution, ne retirez pas le contact de terre du cordon d'alimentation. Remplacez le cordon d'alimentation s'il est endommagé. Contactez votre revendeur pour le remplacer par un cordon identique. En Europe, la fiche doit supporter 250 Vca, 10 A minimum. La fiche doit comporter une mention indiquant qu'elle est homologuée par un organisme international. En outre, le cordon doit pouvoir s'utiliser dans le pays de l'utilisateur final. Si vous ne savez pas quel type de cordon utiliser dans votre pays, contactez votre revendeur ou les autorités compétentes.

Câbles

Pour les câbles non fournis dans l'emballage du produit :

Les performances EMC du système ne sont garanties que si des blindages efficaces sont utilisés au niveau des câbles et des interfaces.

Il est nécessaire d'utiliser des câbles d'interface blindés pour les périphériques USB, les périphériques IEEE1394, les périphériques série, les imprimantes, les périphériques de jeu, les périphériques audio/vidéo analogiques ou numériques, les périphériques réseau Ethernet, les périphériques PS2, les téléviseurs ou les antennes FM et généralement toutes les interfaces des câbles haut débit.

N'utilisez que des câbles de communication homologués UL n°26AWG ou plus larges.

Seuls les câbles réseau Ethernet ou modem RTC peuvent excéder 3 mètres de long.

Packard Bell vous recommande d'ajouter un clip en ferrite autour de chaque câble utilisé pour brancher votre ordinateur Packard Bell sur un périphérique matériel non fourni avec votre ordinateur.

- Référence du clip en ferrite : 28A-2029 de Steward (deux boucles)

Pour l'Ethernet, n'utilisez que des câbles blindés FTP (cat. ≥ 5).

Lors de la certification du produit, Packard Bell a utilisé des câbles de qualité suivante :

- Câbles certifiés USB2.0 Hama 46778
- Câble FireWire blindé IEEE1394 Hama 50011
- Câbles audio/vidéo blindés RCA-RCA Thomson KHC001M, KHC012M, KHC028M
- Câbles audio blindés avec connecteurs jack stéréo Hama 43330H, 42714H
- Câble série blindé RS232 Hama 42155
- Câble parallèle blindé Sub-D25 Hama 42175
- Câbles Ethernet blindés de catégorie 5 Hama 50030

RETRAIT ET REMISE EN PLACE DU CAPOT DU CHÂSSIS

Avant de retirer le capot du châssis pour assurer la maintenance de l'équipement ou le modifier, vous devez débrancher le cordon d'alimentation et le câble du modem.

ATTENTION : CERTAINS COMPOSANTS DANS L'ORDINATEUR PEUVENT CHAUFFER EN CAS D'UTILISATION PROLONGÉE.

Lorsque vous avez terminé, vous devez refermer le châssis avant de brancher l'équipement et de le mettre sous tension.

AVIS SUR LA COMPATIBILITÉ LASER

Les périphériques optiques ont été testés et certifiés conformes au standard IEC60825-1 de la commission internationale électrotechnique, ainsi qu'aux normes européennes EN60825-1 ciblant les produits laser de classe 1.

Les produits laser de classe 1 ne sont pas considérés comme dangereux. Les périphériques optiques sont conçus de telle sorte que les utilisateurs ne peuvent être soumis au rayon laser au-delà d'un niveau de classe 1 lorsqu'ils fonctionnent normalement ou qu'ils font l'objet d'opérations de maintenance autorisées.

Les périphériques optiques installés sur votre ordinateur ne sont conçus que pour être utilisés en tant que composants de ce type de produit électronique et ne répondent donc pas aux exigences des standards Sec. 1040.10 et Sec. 1040.11 du Code of Federal Regulation pour TOUS les produits laser.

S'exposer aux rayons laser étant extrêmement dangereux, vous ne devez en aucun cas tenter de démonter le périphérique laser.

EMBALLAGE

L'emballage de ce produit est conforme aux exigences de la directive environnementale européenne 94/62/EC du 20 décembre 1994 et correspond au décret 98-638 de la législation française du 20 juillet 1998.

ENVIRONNEMENT

L'ENGAGEMENT DE PACKARD BELL EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est au cœur de nos produits.

Packard Bell s'est fixé pour mission de limiter l'impact de ses produits sur l'environnement, et ce tout au long de leur cycle de vie.

Dès la phase de conception, forts de notre politique d'approvisionnement extrêmement stricte, nous accordons toute notre attention aux composants électroniques afin de limiter leur teneur en métaux lourds tels que le plomb, le cadmium, le chrome, le mercure, etc. Nous demandons aux fournisseurs de respecter toutes les réglementations en vigueur, quel que soit le composant qu'il fournisse, et ce pour tous nos produits.

Les emballages illustrent parfaitement les efforts déployés par Packard Bell pour limiter son impact sur l'environnement. Entre 2001 et 2007, Packard Bell a déployé des efforts considérables pour réduire le poids de ses emballages pour ordinateurs de bureau qui, depuis 2007, pèsent 1,12 kg, contre 2,04 kg en 2001. Cette réduction du poids des emballages a permis de stocker davantage de produits par palette, de réduire l'énergie consommée dans le cadre des livraisons, de limiter les déchets de carton, etc.

Concernant les produits en fin de vie, des mesures ont été prises pour anticiper et faciliter le recyclage de tous nos produits. Ainsi, tous les éléments en plastique pesant plus de 25 grammes utilisés dans les produits Packard Bell sont étiquetés ISO 11469. Cette étiquette permet une identification rapide du matériau et facilite sa valorisation. De même, les ordinateurs de bureau sont conçus pour être aisément démontés, les vis étant remplacées par des clips.

PARTENARIAT ENERGY STAR®

Packard Bell est un partenaire officiel du programme Energy Star® dédié aux moniteurs.

Energy Star® a été introduit par l'agence américaine de protection de l'environnement en 1992 en tant que programme de certification volontaire conçu pour promouvoir les produits écoénergétiques et réduire du même coup les émissions de dioxyde de carbone. En rejoignant ce programme, Packard Bell vous permet non seulement de réduire votre facture d'électricité, mais limite également la pollution atmosphérique et protège l'environnement terrestre au profit des générations futures.

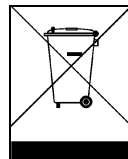


Packard Bell confirme que tous ses moniteurs sont conformes aux directives du standard Energy Star® en matière d'économie.

Vous trouverez de plus amples informations sur Energy Star® sur le site Web Energy Star® : www.energystar.gov.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément aux exigences de la directive 2002/96/EC, connue sous le nom de directive DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges et incinérations. Le logo représentant une poubelle barrée d'une croix apposé sur ces produits indique qu'ils doivent être triés séparément en vue d'être détruits. Sont concernés tous les produits Packard Bell (ordinateur, moniteur, GPS, lecteur MP3, disque dur externe) et accessoires, notamment les claviers, souris, haut-parleurs, télécommandes, etc. Lorsque vous devez vous débarrasser de tels produits, assurez-vous qu'ils sont correctement recyclés en vous renseignant auprès des autorités locales ou en retournant votre ancien équipement à votre revendeur si vous voulez le remplacer. Pour de plus amples informations, visitez le site www.packardbell.com/recycling.



Destruction des batteries (lorsqu'applicable)

Avant de vous débarrasser de votre équipement, assurez-vous d'avoir retiré toute batterie dont il pourrait être équipé. La législation européenne stipule que les batteries doivent être collectées pour être détruites séparément des ordures ménagères. Ne jetez pas vos batteries usagées à la poubelle. Débarrassez-vous de vos batteries usagées conformément au programme de collecte des batteries en vigueur dans votre région (le cas échéant) ou contactez votre distributeur ou les autorités locales pour connaître les infrastructures disponibles. Vos efforts permettront non seulement de collecter, de recycler et de détruire les batteries usagées en toute sécurité, mais également de protéger l'environnement et de limiter les atteintes à la santé publique.

ATTENTION : RISQUE D'EXPLOSION SI LA BATTERIE EST REMPLACÉE PAR UNE BATTERIE DE TYPE INAPPROPRIÉ. MISE AU REBUT DES BATTERIES USAGÉES CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS.

ACCORD DE LICENCE



Remarque : La plupart des applications sont déjà préinstallées sur votre ordinateur Packard Bell. Elles sont immédiatement utilisables ou configurables. Certains programmes nécessitent cependant un CD ou DVD pour pouvoir s'exécuter. Vous trouverez ces disques dans l'emballage de votre ordinateur.

Accord de Licence Packard Bell B.V. (produits sur CD et/ou DVD). Cette copie constitue la preuve que vous disposez d'une licence. Veuillez en prendre le plus grand soin.

IMPORTANT

LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT AVANT D'INSTALLER LES LOGICIELS.

Cet Accord de Licence vous concerne. Il s'agit d'un accord légal entre vous (personne physique ou morale) et Packard Bell B.V. Si vous déballez le(s) logiciel(s), vous acceptez les termes de cet Accord. Si vous ne les acceptez pas, veuillez retourner dans les plus brefs délais l'intégralité de votre ordinateur, le(s) logiciel(s) dans son (leur) emballage d'origine scellé, le cas échéant, accompagné(s) de tous les éléments fournis (y compris la documentation papier ou tout autre emballage), au magasin dans lequel vous l'avez acheté afin d'être intégralement remboursé.

LICENCE LOGICIELLE PACKARD BELL B.V.

1. Octroi de licence

Cet Accord de Licence Packard Bell B.V. (la 'Licence') vous octroie le droit d'utiliser une copie de la version spécifiée du LOGICIEL Packard Bell B.V. susmentionné (qui peut inclure au moins un CD ou DVD-ROM) sur n'importe quel ordinateur, sous réserve que le LOGICIEL ne soit utilisé que sur un seul et même ordinateur. Par contre, si vous disposez de Licences multiples pour le LOGICIEL, vous pouvez utiliser simultanément autant de copies du LOGICIEL que vous avez de Licences. Le LOGICIEL est considéré comme 'utilisé' lorsqu'il est chargé dans la mémoire vive (la RAM) ou permanente de l'ordinateur (par exemple, le disque dur, le lecteur de CD et/ou de DVD ou toute autre unité de stockage). En revanche, une copie installée sur un serveur réseau dans l'unique but de distribuer le logiciel sur d'autres ordinateurs n'est pas considérée comme 'utilisée'. Si le nombre d'utilisateurs du LOGICIEL s'avère supérieur au nombre de Licences applicables, vous devez disposer d'un mécanisme ou d'une procédure intelligente afin que le nombre d'utilisateurs concomitants du LOGICIEL n'excède pas le nombre de Licences. Une fois le LOGICIEL définitivement installé sur le disque dur ou le périphérique de stockage d'un ordinateur (autre qu'un serveur réseau), toute personne qui se servira de cet ordinateur pendant plus de 80% de son temps de fonctionnement pourra également utiliser le LOGICIEL sur un ordinateur portable ou domestique.

2. Copyright

Le LOGICIEL est la propriété de Packard Bell B.V. ou de ses fournisseurs et il est protégé par les lois américaines et les traités internationaux en matière de droits d'auteur. Par conséquent, vous devez traiter le LOGICIEL comme tout autre produit protégé par copyright (tel un livre ou une cassette audio), excepté que vous pouvez transférer le contenu du CD et/ou du DVD du LOGICIEL sur un disque dur, sous réserve que vous ne gardiez l'original qu'à des fins de sauvegarde et d'archivage. Vous ne devez en aucun cas copier le CD et/ou le DVD du LOGICIEL ou la documentation papier qui l'accompagne.

3. Autres restrictions

Vous ne pouvez en aucun cas louer le LOGICIEL. Cependant, vous pouvez transférer définitivement le LOGICIEL et la documentation papier qui l'accompagne, sous réserve que vous n'en gardiez aucune copie et que le destinataire accepte les termes de cet Accord. Vous ne devez pas effectuer l'ingénierie inverse du LOGICIEL, le décompiler ou le désassembler. Lors d'un transfert, vous devez joindre au LOGICIEL sa toute dernière mise à jour et toutes les versions précédentes.

INDEX

A

Antenne	12
Arrêt	13
Assistance à distance de Windows	39
Avertissement concernant l'épilepsie	5

B

Batteries	68
Destruction des batteries	61, 68
BIOS	43, 57
Blu-ray	27
Bureau d'assistance	29

C

Câbles	4, 65
Carte mémoire	9
CD audio	26, 49
Clavier	5, 6, 47
Multimédia	7
Clavier multimédia	7
Codec	28
Commandes de contrôle du volume	28
Composants matériels internes	42
Configuration requise	53
Configurer mon PC	21
Connecteurs	10
Connexions réseau	17
Consignes de sécurité	4
Contrôle des comptes d'utilisateurs	39
Convergence	14
Copyright	2
Cordons d'alimentation	4
Curseur	7

D

DD (disque dur)	
Données de restauration	21, 29
Espace disponible	29
Gestion	30
Défragmenteur de disque	30
Dépannage	29
Affichage	48
Clavier et souris	47
Imprimante	52
Internet	49
Les cinq cas les plus fréquents	40
Son	48
Dernière bonne configuration connue	33, 44
Désinstallation de logiciels	55
Désinstallation de matériel	9
Diagnostic et réparation	40

Documentation

InfoCentre de Packard Bell	9, 24
Site Web de Packard Bell	20
Données de restauration	21, 29
DSL	16, 51

E

Économiseur d'écran	41
Écran LCD	48
E-mail	52
Environnement de l'ordinateur	4
eSATA	11
Exécution automatique	27

F

Fichiers multimédia	26
FireWire	11
Formatage d'une carte	9
Fournisseur d'accès Internet (FAI)	16

G

Garantie	14, 42, 60
Gestionnaire de périphériques	45
Gestionnaire des tâches	46
Google Desktop	19
Guide électronique des programmes	27

H

Haut-parleurs	28
HDMI	11

I

IEEE 1394	11
Imprimante	52
InfoCentre	6, 10, 17
InfoCentre de Packard Bell	3, 9, 24, 54, 56
Installation de logiciels	55
Interférences	48, 65
Internet	
Connexion	16
Pare-feu	34, 37
Internet Explorer	19

L

L'informatique en toute sécurité	29
Lecteur de cartes mémoire	9, 12
Lecteurs	9
Lecteur de cartes	9
Lecteurs optiques	9
Lecteurs optiques	9
Logiciel espion	34
Logiciels	
Accord de licence	69

Bibliothèque de logiciels	25
Configurer mon PC	21
Installation de logiciels	55
Suppression de logiciels	31

M

Maintenance

Gestion du disque dur	30
Outils système	31
Recovery Backup Creator	21, 29
Recovery DVD Creator	21, 29, 55

Mémoire	14
Micro	12

Mise à jour

Antispyware	33
Antivirus	33
Mises à jour automatiques Windows	33, 38

Mise à niveau

Garantie	14
Recyclage	15
Stockage	14

Mise sous/hors tension	12
------------------------------	----

Mode sans échec	44
-----------------------	----

Mode suspension	41
-----------------------	----

Modem	16
-------------	----

Modem autocomposeur	50
---------------------------	----

Modem câble	51
-------------------	----

Modes d'économie d'énergie	13
----------------------------------	----

Moniteur	41, 48
----------------	--------

N

Navigateur	18
------------------	----

Nettoyage de disque	29
---------------------------	----

Nettoyage de l'ordinateur	4
---------------------------------	---

Normes	65, 68
--------------	--------

O

Outils système

Défragmenteur de disque	30
Nettoyage de disque	29
Vérification des erreurs	29

P

Packard Bell Recovery Backup Creator	21, 29
--	--------

Packard Bell Recovery DVD Creator	21, 29
---	--------

Packard Bell Smart Restore	55
----------------------------------	----

Packard Bell Updator	24
----------------------------	----

Pare-feu	34, 37
----------------	--------

Pavé tactile	47
--------------------	----

Périphériques amovibles	9
-------------------------------	---

Périphériques de commande

Clavier	5, 6, 47
Pavé tactile	47

Souris	5, 47
--------------	-------

Périphériques matériels externes	54
--	----

Périphériques sans fil	5
------------------------------	---

Picasa	20
--------------	----

Pointeur	7
----------------	---

Points de restauration	32
------------------------------	----

Port DVI	11
----------------	----

Port VGA	11
----------------	----

Ports audio	12
-------------------	----

PowerCinema	26
-------------------	----

Précautions d'ordre sanitaire	4
-------------------------------------	---

Processus d'amorçage	43
----------------------------	----

Programme de restauration Packard Bell	56
--	----

Programme malveillant	34
-----------------------------	----

Protection contre les copies	49
------------------------------------	----

PS/2	11
------------	----

R

Récepteur infrarouge	8, 12
----------------------------	-------

Recovery Backup Creator	21, 29
-------------------------------	--------

Recovery DVD Creator	3, 21, 29
----------------------------	-----------

Restauration

Programme de restauration	56
---------------------------------	----

Recovery DVD Creator	55
----------------------------	----

Restauration du système	31
-------------------------------	----

Restauration du système	31, 46
-------------------------------	--------

Retrait de matériel	9
---------------------------	---

S

Sauvegardes	14
-------------------	----

Sécurité

Antivirus	34
-----------------	----

Centre de sécurité Windows	33, 37
----------------------------------	--------

Configurer mon PC	21
-------------------------	----

Mises à jour	33, 38
--------------------	--------

Site Web de Packard Bell	20
--------------------------------	----

Smart Restore	51, 55
---------------------	--------

Sortie de ligne	12
-----------------------	----

Sortie TV	11
-----------------	----

Souris	5, 47
--------------	-------

Stockage	14
----------------	----

Support

Assistant de dépannage en ligne	40
---------------------------------------	----

InfoCentre de Packard Bell	24
----------------------------------	----

Site Web de Packard Bell	20
--------------------------------	----

Suppression de logiciels	31
--------------------------------	----

S-Video	11
---------------	----

T

Téléchargement	27
----------------------	----

Télécommande	8
--------------------	---

Récepteur	12
-----------------	----

Tuner TV	12, 26
----------------	--------

U

Unités de disque	
------------------	--

Disque dur (voir DD)	
----------------------	--

USB	11
-----------	----

Utilitaire Restauration du système de Windows	31
---	----

V

Vérification des erreurs 29

W

WiFi 17

Windows

Centre de sécurité Windows 33, 37

Lecteur Windows Media 26

Mises à jour automatiques Windows.. 33, 37, 38

Pare-feu Windows 37

Utilisation de Windows 21

Windows Media Center 8, 26